

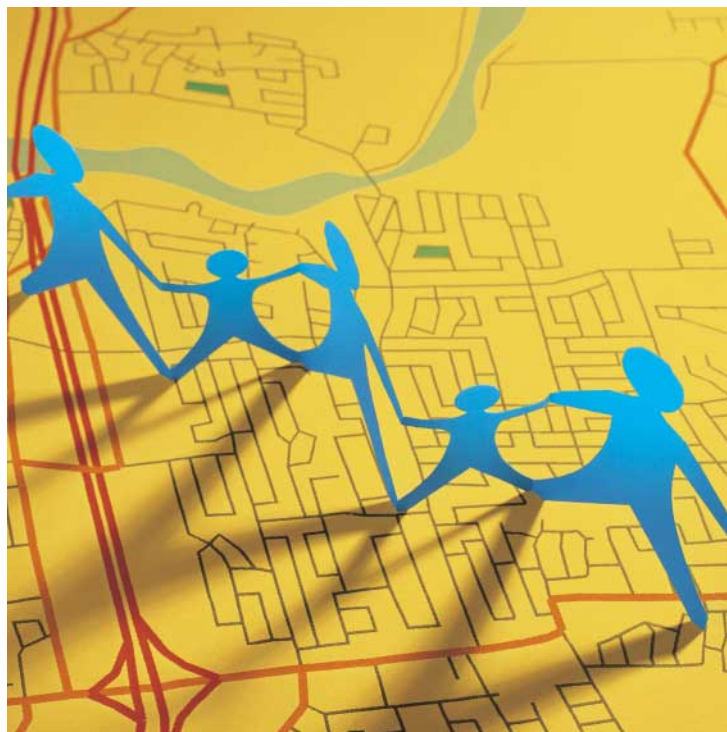
JEUNES ET FÉCONDITÉ : LES FACTEURS EN CAUSE

Revue de la littérature et synthèse critique

Madeleine Gauthier et Johanne Charbonneau □
avec la collaboration de □
Martine Côté, Louise Gauthier, □
Angèle-Anne Brouillette et Mircea Vultur

URBANISATION, CULTURE ET SOCIÉTÉ

INRS



**JEUNES ET FÉCONDITÉ :
LES FACTEURS EN CAUSE.
Revue de la littérature
et synthèse critique**

Madeline Gauthier et Johanne Charbonneau
avec la collaboration de
Martine Côté, Louise Gauthier,
Angèle-Anne Brouillette et Mircea Vultur

Institut national de la recherche scientifique
Urbanisation, Culture et Société
Septembre 2002

Responsabilité scientifique :
madeleine.gauthier@inrs-uqs.quebec.ca
Institut national de la recherche scientifique
Urbanisation, Culture et Société
Tour de la Cité
2600, boul. Laurier, bureau 640
Case postale 7500
Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7

Diffusion :
Institut national de la recherche scientifique
Urbanisation, Culture et Société
3465, rue Durocher
Montréal (Québec) H2X 2C6

Téléphone : (514) 499-4000
Télécopieur : (514) 499-4065

ISBN : 2-89575-026-2
Dépôt légal : Septembre 2002
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
© Tous droits réservés

Auteurs

Madeleine Gauthier, Professeure
Responsable de l'Observatoire Jeunes et Société et du
Groupe de recherche sur la migration des jeunes
INRS Urbanisation, Culture et Société

Johanne Charbonneau, Professeure
Membre de l'Observatoire Jeunes et Société
INRS Urbanisation, Culture et Société

Collaborateurs

Martine Côté
Chercheure autonome

Louise Gauthier, Documentaliste
INRS Urbanisation, Culture et Société

Angèle-Anne Brouillette, Étudiante
Département de Science politique
Université Laval

Mircea Vultur, Professeur
Membre de l'Observatoire Jeunes et Société
INRS Urbanisation, Culture et Société

Financement

Ce rapport a été réalisé à la demande du ministère de la Famille et de l'Enfance du
Gouvernement du Québec.

Table des matières

Table des matières	v
Liste des tableaux, des graphiques et de l'annexe	vii
Faits saillants	ix
Introduction	1
Un phénomène qui n'est pas nouveau : l'histoire à la rescousse.....	2
La recherche des facteurs explicatifs aujourd'hui.....	2
I. Constats pour la période contemporaine	5
1.1 Baisse de la fécondité chez les moins de 30 ans.....	5
1.1.1 <i>Le Québec et le Canada suivent la tendance générale</i>	7
1.1.2 <i>La Suède suit un parcours particulier depuis son entrée dans l'Union européenne</i>	8
1.1.3 <i>La baisse est plus graduelle en Australie</i>	9
1.1.4 <i>La France fait exception par une légère hausse de la fécondité</i>	9
1.1.5 <i>Les États-Unis demeurent les champions des pays industrialisés</i>	9
1.2 Le cas particulier des maternités adolescentes.....	10
1.2.1 <i>Fécondité et grossesses ne vont pas de pair au Québec</i>	10
1.2.2 <i>Les États-Unis au sommet du palmarès</i>	11
1.2.3 <i>Des taux très bas en Suède et en France</i>	11
1.3 L'âge modal de la fécondité aujourd'hui.....	12
II. Renversement de perspective dans les variables explicatives	15
2.1 Les explications classiques de la diminution du taux de natalité et les nouvelles interrogations qu'elles entraînent.....	17
2.1.1 <i>La scolarisation des femmes</i>	17
2.1.2 <i>L'impact de la participation des femmes au marché du travail</i>	20
2.1.3 <i>Les conditions de travail en question dans la conciliation travail/famille</i>	24
2.2 L'allongement de la jeunesse.....	27
2.2.1 <i>La situation économique des jeunes pendant la vingtaine</i>	29
2.2.2 <i>La mobilité géographique des jeunes adultes et le report de l'insertion résidentielle stable</i>	34
2.2.3 <i>La possibilité de cohabitation avec la famille d'origine</i>	35

2.2.4	<i>Le déplacement de la «normalité» dans la formation du couple</i>	37
2.2.5	<i>Le maintien d'une sociabilité juvénile</i>	39
2.3	<i>Quel rôle pour l'homme?</i>	41
2.4	<i>L'impact des politiques sociales sur les taux de fécondité</i>	46
2.4.1	<i>L'impact des politiques dans les pays scandinaves</i>	46
2.4.2	<i>L'impact des politiques en Europe</i>	48
2.4.3	<i>L'analyse des politiques au Québec</i>	50
III.	Facteurs subjectifs	53
3.1	<i>Enfants souhaités/enfants probables</i>	53
3.1.1	<i>Au Québec et au Canada</i>	53
3.1.2	<i>Conditions requises</i>	55
3.1.3	<i>Aspirations</i>	57
3.1.4	<i>En Australie</i>	58
3.1.5	<i>Aux États-Unis</i>	59
3.1.6	<i>Âge idéal de la maternité</i>	60
3.2	<i>Relations entre femmes et hommes</i>	61
3.2.1	<i>Évolution du modèle familial et des normes</i>	61
3.2.2	<i>Du côté des hommes célibataires</i>	63
3.2.3	<i>Conjugalité</i>	64
3.2.4	<i>Égalité entre les sexes</i>	65
3.3	<i>Valeurs et représentations associées à l'enfant</i>	66
3.3.1	<i>Intérêt pour l'enfant</i>	66
3.3.2	<i>Coût de l'enfant</i>	67
3.3.3	<i>Relation affective</i>	68
3.4	<i>Difficile conciliation des multiples rôles</i>	70
3.4.1	<i>Vocation maternelle</i>	70
3.4.2	<i>Conciliation travail/famille</i>	71
3.4.3	<i>Ruptures d'union et monoparentalité</i>	72
3.4.4	<i>Rôles parentaux</i>	73
	Conclusion	77
	Bibliographie	81
	Adresses Internet de sites sur les statistiques	102
	Annexe	103

Liste des tableaux, des graphiques et de l'annexe

Tableaux

1.	Taux de natalité (%) des femmes de 15-29 ans en 1991. Indice synthétique de fécondité, 1991, 1999. Québec, Canada, France, Australie, Suède et États-Unis	6
2.	Taux de natalité (%) des 15-19 ans, Québec, Canada, France, Australie, Suède et États-Unis, 1990 et 1995	11
3.	Taux d'activité (%) des femmes selon certains groupes d'âge, Québec, 1976-2000	20
4.	Taux d'activité (%) des mères de 20 à 44 ans selon leur groupe d'âge et selon l'âge du plus jeune enfant, Québec, 1976 à 2000	22
5.	Proportion (%) des employés rémunérés et des travailleurs autonomes à temps partiel selon le sexe et la présence d'enfants, Canada, 1995	23
6.	Évolution du nombre comparé de bénéficiaires d'une aide financière aux études, sans contribution des parents selon leur situation et du nombre total de bénéficiaires (%), Québec, 1995-1996 à 1999-2000	31
7.	Évolution comparée du nombre de bénéficiaires d'un prêt et du nombre d'emprunteurs ayant bénéficié du Programme de remboursement différé, Québec, 1995-1996 à 1999-2000	32
8.	Ménages à faible revenu dans chaque genre de ménage selon le groupe d'âge du principal soutien, Québec, 1996	33
9.	Modalités de vie par groupe d'âge des jeunes hommes et femmes vivant dans les ménages privés, Québec, 1981 et 1996 (%)	36
10.	Revenu d'emploi moyen (\$) des hommes et des femmes, Québec, 1998	44

Graphiques

1.	Évolution de l'indice synthétique de fécondité, Québec, 1951-2000	7
2.	Revenu moyen d'emploi selon le groupe d'âge et le plus haut niveau de scolarité atteint, Québec, 1995	30
3.	Rapport entre les revenus moyens des 20-24 ans et des 45-54 ans, selon le sexe, Canada, 1980-1998	45

Annexe

Tableau A :	Taux de fécondité, selon le groupe d'âge et indices globaux, Québec, 1951-2000	105
Tableau B :	Premières naissances vivantes par groupe d'âge de la mère au Québec (%), 1987 et 1997	106
Tableau C :	L'âge moyen au premier mariage au Québec, 1976 à 1998	106

Faits saillants

Introduction

Ce rapport a comme objectif d'identifier, dans les études récentes, les facteurs déterminants des niveaux actuels de fécondité et les décisions concernant la venue d'un enfant chez les jeunes entre 15 et 30 ans. Les cas du Québec, du Canada, de la France, de la Suède, des États-Unis et de l'Australie sont étudiés. À l'exception des États-Unis, tous ces pays font face à une baisse continue de la fécondité, en particulier chez les jeunes entre 20 et 25 ans, ce qui soulève une certaine inquiétude pour l'avenir. Pourtant, la diminution de la fécondité date de plusieurs décennies, elle est même séculaire en France. Quels sont donc les facteurs qui différencient la situation d'hier de celle d'aujourd'hui?

I. Constats pour la période contemporaine

Cette section a pour but de mettre en relief certaines données récentes au Québec, au Canada et dans d'autres pays industrialisés et de présenter quelques faits nouveaux concernant la fécondité au moment de l'adolescence; de ce portrait se dégagera ce qui apparaît aujourd'hui comme l'âge modal de la fécondité.

1.1 Baisse de la fécondité chez les moins de 30 ans

- Dans l'ensemble des pays développés, le taux de fécondité est généralement à la baisse sauf aux États-Unis et en France où il se maintient.
- On remarque d'abord une baisse importante de la fécondité chez les femmes dans la vingtaine.
 - Au Québec et au Canada, la fécondité est en baisse depuis une vingtaine d'années, situation comparable à celle de la plupart des autres pays.
 - En Suède, le taux de fécondité a baissé de moitié en seulement 7 ans, soit de 1990 à 1997.
 - En Australie, comme ailleurs, la baisse de la fécondité est prononcée chez les femmes de la jeune vingtaine.
 - En France, il y a une légère hausse de fécondité chez tous les groupes d'âge, mais ce sont les femmes de plus de 30 ans qui enregistrent l'augmentation la plus marquée.
 - Aux États-Unis en 1998, les taux de fécondité ont augmenté pour tous les groupes d'âge et ce pour la première fois depuis 1990. Il y a toutefois une décroissance chez les adolescentes.

1.2 Le cas particulier des maternités adolescentes

- La baisse de la fécondité chez les adolescentes, au cours des dernières décennies, a un impact sur les taux de fécondité.
- Au Québec, même si, en chiffres absolus, la fécondité a eu tendance à diminuer chez les adolescentes depuis les années 1980, la proportion des naissances chez les moins de 20 ans s'est accrue sur l'ensemble.

- Aux États-Unis, pays au sommet du palmarès, la proportion de naissances chez les adolescentes est beaucoup moins importante aujourd'hui que dans les années 1980, quoiqu'elle baisse moins rapidement depuis les années 1990. Ce déclin semble attribuable à la plus grande popularité de l'abstinence et au développement des moyens contraceptifs plus efficaces.
- La Suède et la France ont des taux de natalité à l'adolescence très bas (respectivement 7,7 % et 10 %); l'Australie (19,8 %) et le Canada (24,2 %), y compris le Québec (17,2 %), des taux moyennement bas; tandis que les États-Unis dominent les pays industrialisés avec des taux de 54,4 %.
- La fécondité adolescente est envisagée comme un problème en raison des conséquences sur la vie future des mères et des enfants.

1.3 L'âge modal de la fécondité aujourd'hui

- Dans les études récentes, l'attention portée au phénomène de la fécondité «normative», soit celle entre 20 et 29 ans, a été moins grande que celle portée aux autres groupes d'âge, en dépit du fait que la majorité des naissances continuent de se produire pendant cette période.
- L'approche dite des «cycles de vie» a permis d'appréhender plus globalement les multiples aspects touchant la fécondité et son corollaire, l'infécondité volontaire; notamment les déterminants de la première naissance et les intervalles entre les naissances par rapport au cycle de vie des femmes.
- Les jeunes dans la vingtaine seraient ceux qui ressentent le plus directement les «effets de période» comme les crises économiques.
- Le choix d'avoir des enfants ou non, résultat d'un ensemble de facteurs relatifs au contexte social et aux cycles de vie, peut conduire au report de la parentalité, ce qui, finalement, en laissera un certain nombre sans descendance.
- Certaines études attirent l'attention sur le rôle que joue l'enfant comme apport de sens, d'ordre et de stabilité dans la vie.

II. Renversement de perspective dans les variables explicatives

Depuis le début des années 1980, de nouvelles recherches remettent en question les interprétations classiques, principalement économiques, concernant les facteurs de fécondité. Un renversement de perspective est facilement observable : il s'agit moins de comprendre comment et pourquoi on limite les naissances que de savoir «pour quelles raisons» on a encore aujourd'hui des enfants et dans «quelles situations». De nouvelles dimensions sont abordées :

- Les facteurs classiques comme la scolarisation et l'activité des femmes sont moins envisagés dans leur impact sur la famille que par rapport aux conditions du marché du travail;
- Les conditions économiques sont examinées moins en elles-mêmes que situées dans le contexte de l'allongement de la jeunesse et de son impact sur les modes de vie, dont la sociabilité juvénile qui laisse peu de place à l'enfant;
- Le poids de la fécondité envisagé jusqu'à maintenant presque uniquement du point de vue des femmes doit être réinterprété en tenant compte du rôle des hommes, transformé certes par celui des femmes, mais aussi par les changements intervenus plus globalement dans le cycle de vie qu'on nomme maintenant la jeunesse;

- Les États ayant réagi à la baisse alarmante de la fécondité par des politiques natalistes ou des politiques sociales, il n'est plus possible de ne pas en tenir compte.

2.1 Les explications classiques de la diminution du taux de natalité et les nouvelles interrogations qu'elles entraînent

- Dans tous les pays, on constate que plus les femmes possèdent une scolarité élevée, moins elles auront d'enfants. Plusieurs explications sont avancées : coût de l'enfant, volonté de rentabiliser les études; report de la première naissance qui entraîne un nombre moins grand d'enfants. Mais chez les cohortes plus jeunes, la différence selon le niveau de scolarité serait moins marquée. Le domaine d'études influencerait parfois plus que le niveau d'études.
- On est en voie de ré-interpréter le modèle selon lequel les femmes ayant un haut taux de participation au marché du travail aient moins d'enfants. Ainsi, dans certains pays industrialisés, ce sont ces dernières qui ont un taux de fécondité plus élevé que la moyenne.
- Les femmes quittent de moins en moins le marché du travail même lorsque leurs enfants sont en bas âge. Ce sont les conditions de travail, dans la perspective de la conciliation travail/famille, qui sont désormais interpellées dans la décision d'avoir un enfant. Les femmes s'orientent en fonction de l'équilibre à maintenir entre famille et emploi.
- En Suède, avant 1990, le revenu de la femme aurait eu un effet positif sur la venue du premier enfant chez les femmes dans la trentaine, pas nécessairement sur le deuxième et aucunement sur le troisième.
- Les aspirations des parents en ce qui concerne le bien-être de l'enfant exigent le maintien du double revenu et se concilient mal avec la perte importante de revenu qui suivrait le retrait de la mère du marché du travail.

2.2 L'allongement de la jeunesse

Certains travaux abordent la problématique en faisant une analyse plurifactorielle, laissant de côté la recherche «du» facteur déterminant. En ce sens, il y a le «constat de l'allongement de la jeunesse» : le report à un âge plus tardif de l'entrée stable sur le marché du travail, de l'insertion résidentielle autonome et de la formation d'un couple stable. Cinq dimensions, outre la scolarisation et l'activité des femmes, retiennent l'attention :

- La situation économique : Au Québec, chez les moins de 24 ans, le revenu moyen, peu importe le niveau de scolarité, est inférieur à 10 000 \$. L'augmentation est graduelle entre 25 et 34 ans et corrélative du niveau de scolarité. Cela pose de multiples questions en ce qui concerne l'impact sur la fécondité : les moins de 25 ans ont-ils les moyens d'avoir un enfant? Les moins de 35 ans l'ont-ils davantage s'ils ne combinent pas l'apport de deux revenus d'emploi? Au faible revenu, il faut ajouter l'endettement pendant les études et la précarité d'emploi.
- La mobilité géographique : L'insertion résidentielle stable pourrait aussi entrer en ligne de compte dans la décision d'avoir un enfant. Les jeunes vivront un certain nomadisme avant l'installation stable sinon définitive. Tout cela jusqu'à l'obtention d'un emploi stable et celle d'un logement qui accompagne ce moment ou le suit de près. Entre 1981 et 1996, le nombre de locataires de moins de 30 ans a augmenté, le taux d'effort (plus de 30 % du revenu

consacré au logement) a suivi une courbe ascendante, en particulier dans le cas des moins de 30 ans locataires et plus encore chez ceux à faible revenu.

- La cohabitation avec la famille d'origine : La dépendance de la famille d'origine est particulièrement frappante chez les jeunes hommes. Encore le quart des jeunes hommes cohabitent avec la famille entre l'âge de 25 et 29 ans et plus de 10 % entre 30 et 34 ans. La vie de couple est en perte de vitesse encore entre 30 et 34 ans. L'instabilité professionnelle découragerait l'entrée en union par le mariage chez les hommes, mais pas chez les femmes.
- La transformation de la vie de couple : L'état matrimonial est maintenant davantage une «expression des choix individuels, sans aucune régulation ou implication de la société». Les couples qui adoptent la cohabitation sont «à la recherche d'une plus grande liberté individuelle et sont donc plus motivés à demeurer sans enfant». Par contre, le mariage, encore adopté par un nombre important de couples au Québec, semble comporter implicitement le projet familial. Les conjoints mariés ont toujours tendance à avoir plus d'enfants que les conjoints en union de fait et ce, dans tous les pays observés. Le grand nombre non comptabilisé de ruptures, observé chez les jeunes qui ont choisi l'union de fait, pourrait être un facteur important de la baisse continue de la fécondité au Québec.
- Le maintien d'une sociabilité juvénile : L'allongement de la jeunesse favorise un type de sociabilité flexible en terme d'engagement et d'horaire en l'absence d'obligations familiales et qui pourrait avoir une influence sur le désir d'enfant ou sur le choix de former une famille. Spontanéité et sociabilité caractérisent l'occupation du temps libre des moins de 30 ans : la sociabilité de pairs qui était autrefois la caractéristique de l'adolescence a tendance à se prolonger tard dans la vingtaine et ne se laisse pas facilement embrigader dans des pratiques régulières.

2.3 Quel rôle pour l'homme?

- En ce qui concerne le rôle des hommes dans l'infertilité volontaire, la situation a changé. Non seulement, l'accès au marché du travail n'est plus vu comme la possibilité d'assumer le rôle de pourvoyeur, mais la détérioration de la situation économique de certains groupes de jeunes hommes, peut faire en sorte que ceux-ci n'aient plus de rôle attribué dans le contexte de la vie familiale et se voient donc relégués au second rang dans le choix d'avoir un enfant et d'en assumer la responsabilité.
- Les dernières décennies ont été parfois cruelles pour les jeunes du point de vue de la stabilité du revenu, plus particulièrement pour les jeunes hommes : taux de chômage plus élevé que les jeunes femmes chez les 20-24 ans, accroissement de l'écart salarial avec les cohortes précédentes d'autant plus que près de la moitié des 20-24 ans sont encore aux études. En ce qui concerne la fécondité, cela pourrait signifier que ces jeunes ne se perçoivent probablement pas en situation d'assumer la charge d'une famille.
- Il faut ajouter l'emprise quasi exclusive des femmes sur le contrôle de la fécondité depuis l'avènement de la contraception chimique. L'homme n'ayant plus de responsabilité sur le contrôle de la fécondité et ayant perdu le monopole en ce qui concerne la subsistance de la famille, ses rôles traditionnels seraient devenus inopérants. Il n'est pas étonnant alors qu'il puisse être à la recherche de la «plus-value» que pourrait lui procurer la venue d'un enfant dans ces circonstances.

2.4 L'impact des politiques sociales sur les taux de fécondité

Les États, ont cherché à maintenir ou à augmenter les taux de fécondité, après la chute dramatique des dernières décennies, en mettant en place des politiques principalement de deux ordres : des politiques natalistes et des politiques familiales. Plusieurs études en analysent les impacts dans différents pays.

- Dans les pays scandinaves : Au Danemark, dans les années 1980, les politiques, non pas natalistes, mais familiales auraient influencé les plus de trente ans, une fois leur objectif de réalisation de soi atteint, sur le choix d'avoir plus d'un enfant. Les politiques norvégiennes ne seraient pas non plus natalistes, mais fondées sur un objectif d'égalité entre les sexes et de bien-être de la famille et des enfants; ce pays aurait atteint ses objectifs au plan de la natalité. La Suède a également mis sur pied des politiques familiales : non intervention, mais accueil de ceux qui naissent, en privilégiant la protection de l'enfant, la conciliation travail/famille, ainsi que l'encouragement aux naissances rapprochées. Si une coïncidence a été remarquée entre les politiques familiales et la hausse du taux de natalité dans les pays scandinaves, en contrepartie le déclin de l'économie, de l'emploi et du soutien aux familles a été suivi d'un déclin de la natalité; leur efficacité ne serait donc assurée que si les aspirations de base sont respectées.
- Dans les pays d'Europe : Il est difficile d'évaluer quelles politiques publiques ont un impact sur la fécondité. Si les prestations monétaires pour aider à assumer le «coût de l'enfant» ne semblent pas avoir d'impact tangible, on retrouve dans tous les pays d'Europe des politiques qui veulent favoriser la conciliation travail/famille. Mais leur efficacité dépend du contexte dans lequel elles s'inscrivent. La mesure de l'efficacité d'une politique doit s'appuyer sur une étude plus globale des conditions de vie des différentes catégories sociales.
- Au Québec : Plusieurs analyses des politiques ont été réalisées au Québec : peu sur les politiques natalistes, mais principalement sur les politiques familiales et sans référence à l'impact sur la fécondité. Cette orientation admet implicitement que l'État doit créer les meilleures conditions possibles en faveur de la famille, reconnaissant l'égalité entre les sexes et les besoins de l'enfant; le contrôle de la fécondité relèverait de stratégies individuelles.

III. Facteurs subjectifs

Les recherches et les enquêtes l'indiquent : les jeunes Québécois veulent plus d'enfants qu'ils n'en auront finalement. Que se passe-t-il entre le désir et sa réalisation? Plusieurs dimensions entrent ici en ligne de compte : il faut voir comment les facteurs subjectifs comme les normes quant aux rôles sexuels, les aspirations relatives à une vie de couple, celles des mères et des pères, la représentation de l'enfant, médiatisent le passage vers la parentalité. Ces facteurs démontrent en fait que le désir d'enfant et son actualisation ne se définissent pas selon un parcours continu mais qu'il y a des allers-retours entre le désir d'enfant et le refus, que le report de la fécondité dans la vingtaine traduit de façon éloquente.

3.1 Enfants souhaités/enfants probables

- Les Québécois désirent en moyenne plus d'enfants qu'ils n'en auront.
 - Le désir d'avoir deux enfants reste répandu, mais on remarque une tendance croissante vers l'enfant unique.
 - Quoique le taux reste bas, certaines femmes de 18-19 ans et de 20-24 ans non mariées envisagent de rester sans enfant.
 - Les jeunes femmes sont assez réalistes, ce qui leur permet d'évaluer le nombre d'enfants qu'elles désirent assez tôt dans leur vie.
 - Chez les jeunes hommes, le désir d'enfant vient plus tard que chez les jeunes femmes, mais ils veulent en moyenne plus d'enfants.
- Pour avoir un enfant, les jeunes femmes donnent comme condition principale «d'être prêtes».
 - Certaines femmes croient que la maternité est l'expérience centrale de leur vie et se sentent prêtes très jeunes. Pour d'autres femmes, «être prêtes» implique avoir une stabilité conjugale et économique afin d'offrir à l'enfant un contexte propice.
 - La présence affective d'un père qui partage responsabilités et tâches est requise.
- Les jeunes femmes ont fortement intériorisé la légitimité des aspirations socioprofessionnelles. La scolarisation poussée et le désir de se réaliser sur le plan professionnel influencent les choix liés à la parentalité.
- Il y a dévalorisation du rôle de la mère au foyer.
- Il est maintenant socialement accepté que les femmes réalisent des projets personnels avant de s'engager dans la conjugalité ou la maternité.
- Le projet professionnel n'est pas nécessairement un obstacle à la formation de la famille, puisque les jeunes prennent de toute façon pour acquis l'instabilité professionnelle.
- En Australie, on souligne que les jeunes ont moins d'enfants que ce qu'ils ont désiré en raison des coûts pour les soins des enfants, du risque de s'engager à long terme et de l'inégalité des sexes.
- Aux États-Unis, il y a une très forte pression sociale pour que les jeunes se marient et aient des enfants aussitôt que les conditions économiques deviennent favorables. Les âges de la fécondité sont très variables aux États-Unis et contrastent avec ceux de la plupart des autres sociétés.
- Le premier enfant arrive très fréquemment à la fin de la vingtaine ou au début de la trentaine.

3.2 Relations entre femmes et hommes

- Les relations entre hommes et femmes ont subi une mutation profonde depuis les années 1970 avec la contraception volontaire, le féminisme, l'acquisition de l'autonomie financière des femmes et la montée de l'individualisme. Autres signes de changement : le divorce, la progression des unions de fait et des naissances hors des liens du mariage.
- Les jeunes, femmes et hommes, qui hésitent le plus à voir des enfants sont ceux qui ont vécu un climat de discorde dans leur famille d'origine.
- Donner naissance est de plus en plus un choix délibéré, médiatisé par le désir de la femme qui a en outre la possibilité de choisir le géniteur.
- Pour certains hommes qui refusent de s'engager dans une vie conjugale ou familiale, on observe l'importance de la «perte du sens de la continuité intergénérationnelle», sens qui nourrit directement le désir d'enfant.

- La succession d'expériences relationnelles pour les femmes est associée à l'idée de dénicher un bon conjoint/père, tandis que pour les hommes il s'agirait en fait de se prémunir de l'engagement, associé à la perte de contrôle et de liberté.
- En somme, le désir d'avoir un enfant s'actualise aussi en regard des nouvelles valeurs et représentations de l'enfant, tout comme de la conjugalité, de la parentalité, de la maternité et de la paternité.
- Vivre à deux demeure au premier rang des conditions pour être heureux dans la vie et une relation stable, la première condition posée pour avoir un enfant. Cependant, chacun des individus doit contribuer au bonheur individuel de l'autre, ce qui implique des attentes et exigences élevées de la part des conjoints.
- Les valeurs associées en particulier à la tolérance, au respect mutuel, à la compréhension et à l'autonomie, de même qu'au partage des tâches sont identifiées comme très importantes chez les personnes cohabitantes alors que la fidélité et la présence d'enfants sont considérés comme moins importants pour la réussite du mariage.

3.3 Valeurs et représentations associées à l'enfant

- Le sens donné aujourd'hui à l'enfant peut nous éclairer sur les différents déterminants du désir d'enfant. La représentations de l'enfant dans nos sociétés contemporaines est le résultat d'un long processus d'individuation de ce dernier et de l'affirmation des devoirs des parents envers leurs enfants.
- L'enfant est envisagé comme un «coût économique». Les jeunes Québécoises ont un discours normatif concernant la maternité; elles soulignent en ce sens l'importance de donner ce qu'il y a de mieux à leur enfant, ce qui implique une bonne préparation professionnelle, conjugale et personnelle.
- L'enfant est le porteur privilégié des projets affectifs du couple; il est le couronnement de sa réussite.
- L'enfant apparaît comme un cadeau relationnel pour la femme qui choisit la monoparentalité ou pour celle qui présente la maternité comme le projet primordial de sa vie. On fait cette même interprétation pour les adolescentes qui choisissent de garder leur enfant.
- Le besoin d'affection des couples plus âgés ou des mères monoparentales peut être comblé assez rapidement avec un seul enfant, ce qui ne favorise pas des taux de natalité élevés.
- Par contre, les adolescentes, chez qui la maternité devient une manière de se définir socialement, ont souvent un nombre d'enfants plus élevé que la moyenne, malgré la coûteuse responsabilité du soin de l'enfant, certaines comptant sur l'État pour subvenir à leurs besoins matériels.
- Chez les femmes qui combinent projet familial et projet professionnel, la maternité relève d'abord d'une responsabilité éducationnelle et le projet est le plus souvent partagé par les deux conjoints. Mais lorsque les parents sont confrontés à la réalité de la parentalité, le désir d'un deuxième enfant ou d'une grande famille s'évanouissent devant l'exigence de la tâche.

3.4 Difficile conciliation des multiples rôles

- Il y a une plus grande tolérance envers les travailleuses qui ont de jeunes enfants, ce qui constitue un élément favorable à la conciliation des vocations maternelles et professionnelles.

- La présence de la mère auprès de l'enfant peut être perçue comme une norme quoique la norme évolue et que de plus en plus de femmes acceptent de faire garder leurs enfants pendant les heures de travail.
- Les femmes qui ont une bonne situation professionnelle et financière feront rarement le choix d'avoir plus d'un enfant à cause des difficultés à tout concilier.
- Les ruptures d'unions et la monoparentalité sont autant de défis posés à la famille et nuisent à l'ajout d'autres enfants.
- Une nouvelle norme est édictée : l'indissolubilité de la filiation en remplacement de la conjugalité.
- L'apprentissage des modes de conduite reliés à ces nouvelles formes de parentalité est loin d'être achevé. Il y a encore contradiction entre les représentations égalitaires des rôles des hommes et des femmes hors de la famille et l'inégalité des rôles parentaux, contradiction susceptible d'entraîner le report ou le rejet du mariage et de la parentalité.

Conclusion

- La mésentente supposée entre les experts traduit plutôt un consensus à l'effet qu'il n'y a pas une seule cause à la dénatalité et, ainsi, un seul regard prédominant qui permettrait de résoudre l'énigme.
- L'allongement de la jeunesse n'est pas sans structurer cette période de la vie qui s'est avérée la plus féconde au moins au cours du dernier siècle. Il est devenu dans la norme d'attendre d'avoir un emploi stable, de former un couple stable, d'être logé convenablement et d'avoir «vécu sa vie» avant d'envisager de former une famille.
- La stabilisation plus rapide en emploi, tant pour les hommes que pour les femmes, serait probablement un facteur favorable à une arrivée d'enfants plus précoce dans la vie adulte.
- Le projet du deuxième enfant peut se réaliser lorsqu'une bonne conciliation de chacun des projets de vie est réalisée. En ce sens, les efforts doivent être fournis dans ce domaine afin que soient revalorisés la famille et l'enfant.
- Le désir d'enfant doit être reconstruit autour de l'élaboration collective d'un système de sens autour de l'enfant et autour de l'idée de faire des enfants.

Introduction

La question de la baisse de la natalité¹ se pose de différentes manières en Occident. Elle constitue, depuis au moins la dernière décennie au Québec, un sujet qui mérite beaucoup d'attention. La question démographique était au cœur du récent Sommet du Québec et de la jeunesse sous l'angle de la solidarité intergénérationnelle (février 2000), la place des jeunes dans une société vieillissante devenant un objet de préoccupation. Plus encore, cette réalité interroge ceux qu'intéresse l'avenir du Québec, le poids démographique des francophones constituant un enjeu de taille pour leur avenir au Canada.

Tant a été dit au sujet des taux de natalité depuis la chute drastique de la fin de la décennie de 1960! Pourtant, l'explication du phénomène redevient nébuleuse chaque fois qu'un facteur semble avoir été bien identifié. Le phénomène de la fécondité n'est plus, depuis longtemps, perçu uniquement comme un phénomène biologique. Mais serait-il si sensible à la conjoncture qu'il deviendrait quasi insaisissable?

Ce rapport a comme objectif de repérer, dans les études récentes, les facteurs identifiés comme déterminants ou explicatifs des niveaux actuels de natalité et de la décision (ou de l'acceptation) d'avoir un enfant chez les adolescents et chez les jeunes adultes entre 15 et 30 ans. Si le repérage bibliographique est d'abord centré sur le Québec et sur le Canada, chaque fois qu'un document récent produit sur les facteurs entourant la fécondité dans l'un ou l'autre des pays suivants sembleront pertinents, ils seront retenus : France, Suède, États-Unis et Australie. Pourquoi avoir choisi ces pays? Ils partagent un même niveau de vie en plus de faire face à une baisse continue de la natalité, en particulier chez les jeunes adultes entre 20 et 25 ans. Le phénomène ne revêt pourtant pas la même intensité partout. Quels seraient donc les facteurs qui différencient

¹ Les notions utilisées par les démographes pour parler de l'accroissement naturel de la population varient selon qu'on parle du taux de natalité : rapport du nombre de naissances à la population moyenne (masculine et féminine de tous âges) ou selon qu'on veuille indiquer le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer si les conditions d'une année donnée se répétaient tout au long de la vie féconde de la femme : indice synthétique de fécondité. Ainsi, en 1996, le taux de natalité était de 11,5 et l'indice synthétique de fécondité de 1,57 (Juneau *et al.*, 1999 : 41). Les deux notions seront utilisées dans ce texte selon qu'il apparaîtra plus opportun de choisir l'une plutôt que l'autre.

ces situations aux multiples ressemblances par ailleurs? De plus, pourquoi la situation serait-elle plus dramatique aujourd'hui qu'hier, le cas de la France indiquant qu'il n'est pas nouveau?

Un phénomène qui n'est pas nouveau : l'histoire à la rescousse

La baisse de la natalité a débuté en France au cours des années 1830 pour atteindre rapidement l'ensemble du monde occidental (Van de Kaa, 1996 : 398). Par la suite, entre 1900 et 1920, les comportements liés à la fécondité ont connu des bouleversements importants : une hausse de l'âge au mariage ou à la première maternité et des taux d'infécondité très élevés même par rapport à aujourd'hui. Les deux guerres mondiales et la Grande Dépression sont souvent évoquées pour expliquer ces bouleversements. Le «baby-boom» de l'après-guerre constituerait une période «atypique» de l'histoire de la fécondité. On se marie de plus en plus jeune ce qui entraîne une hausse des taux de fécondité, phénomène qui s'est d'abord produit en Suède et en Suisse à la fin des années 1930, dans les pays neutres lors de la Deuxième Guerre mondiale, puis en Europe de l'Ouest, pour enfin s'étendre à l'Amérique du Nord et à l'Australie avec une amplitude encore plus forte. La baisse de l'âge au mariage était déjà amorcée peu après la Première guerre mondiale. La tendance s'est donc poursuivie. Mais à cela il faut ajouter la raréfaction des naissances de rang élevé (4 et plus) accentuant ainsi la baisse de la moyenne d'âge à la maternité. Il est cependant encore aujourd'hui difficile d'expliquer de façon satisfaisante ces changements malgré les nombreux facteurs identifiés (Calot, 1998 : 2-7).

La rupture qui suit le «baby-boom» est d'autant plus surprenante qu'elle se manifeste de façon brutale. En une décennie, en Amérique du Nord à la fin des années 1950 et en Europe occidentale au milieu des années 1960, les indicateurs conjoncturels démontrent que la fécondité a diminué de plus d'un enfant par femme, ce qui serait sans précédent dans l'histoire de l'humanité en l'absence de catastrophes naturelles ou de conflits (*Idem* : 3).

La recherche des facteurs explicatifs aujourd'hui

Si l'histoire nous apprend que le contrôle de la fécondité ne date pas de l'apparition de la pilule contraceptive, c'est que d'autres facteurs entrent en ligne de compte pour expliquer, à chaque

époque, les facteurs qui encourageraient ou décourageraient le désir de mettre au monde un enfant. Il faut mentionner, entre autres, que plusieurs éléments de contexte ont contribué à modifier les comportements. Quéniart (1994) citant elle-même Dandurand, rappelle «le déclin de l'influence de l'Église, les transformations juridiques, dont l'abolition de l'incapacité juridique des femmes (1964), l'extension de la loi canadienne sur le divorce (1968) et le remplacement de l'autorité paternelle par l'autorité parentale (1977), la réforme de l'Éducation qui brise la chasse gardée cléricale et masculine, et enfin le rôle accru de l'État dans les services sociaux». Les études s'accordent, par ailleurs, pour mentionner certains faits bien circonscrits, parmi les facteurs expliquant la baisse de la fécondité : la contraception chimique, la hausse de la scolarité chez les filles, l'augmentation du taux d'activité des femmes, l'union libre plutôt que le mariage.

Qu'en est-il aujourd'hui? La première partie de ce rapport portera sur le constat en ce qui concerne le phénomène au cours de la dernière décennie, plus particulièrement des deux derniers recensements du Canada (1996 et 2001). Dans une perspective comparative, des études concernant la situation dans les pays mentionnés plus haut seront aussi rapportées. Ce passage obligé par une brève description de la situation a pour objectif de raviver la mémoire sur les faits dont il sera question dans l'énumération des facteurs de tous ordres qui suivra.

Le repérage des facteurs facilement mesurables identifiés par les chercheurs, qu'on pourrait qualifier ici de «variables explicatives», constituera la deuxième partie. Ces facteurs seront cependant abordés dans ce qu'ils apportent de nouveaux par rapport aux explications dites «classiques». Il sera tenu compte, de plus, des transformations du cycle de vie que constitue la jeunesse, de la place des hommes dans le choix d'avoir un enfant et de l'impact des politiques sociales sur la fécondité.

L'incursion dans l'univers des facteurs pouvant expliquer l'hypersensibilité de la fécondité aux phénomènes sociaux et aux actions collectives comme les politiques ne suffit cependant pas. Les dernières décennies ont vu se profiler un nombre de plus en plus grand d'études qui se centrent sur le rôle de l'acteur lui-même comme élément déterminant du contrôle de la fécondité. Dans cette perspective, la fécondité n'est plus seulement considérée comme un phénomène biologique ou encore comme un phénomène social, mais relève aussi d'un troisième ordre de facteurs qui,

cette fois, est celui de la culture. Parmi les études récentes, il faut donc examiner aussi celles qui analysent le rôle des valeurs. Ainsi, le style de vie, le choix d'une union et de la venue d'un enfant, par exemple, ne seraient pas essentiellement conditionnés par des facteurs économiques (Moors, 1996 : 3-5; Lesthaeghe et Moors, 1996). Cette approche sera plus spécialement abordée dans la troisième partie, sous le titre de «facteurs subjectifs de la fécondité». Cette partie du rapport présentera des données et soumettra des hypothèses, quant aux représentations que les jeunes se font de la parentalité et de leur rapport à l'enfant. Ces aspects pourraient susciter de nouveaux débats sur la question des jeunes et de la fécondité.

I. Constats pour la période contemporaine

Le portrait qui suit a pour but de présenter la situation actuelle de la question de la natalité en mettant en relief certaines données récentes au Québec, au Canada et dans d'autres pays industrialisés. Quelques faits nouveaux concernant la fécondité au moment de l'adolescence seront ensuite présentés. De ce portrait se dégagera ce qui apparaît aujourd'hui comme l'âge modal de la fécondité.

1.1 Baisse de la fécondité chez les moins de 30 ans

Au cours de la dernière décennie, dans l'ensemble des pays dont il est question ici, l'indice synthétique de fécondité est généralement à la baisse, à l'exception des États-Unis qui ont un indice proche du niveau de remplacement des générations et de la France, où les taux se maintiennent. Celle-ci enregistre même, en 2000, une augmentation des naissances (Duchesne, 2000 : 69; Doisneau, 2001 : 2) (Tableau 1). Le Canada et la Suède ont atteint, au cours de la dernière décennie, les taux de fécondité les plus bas de leur histoire (Duchesne, 2000 : 70; Bélanger, 1999 : 44; Andersson, 1999 : 2). L'indice synthétique de fécondité du Québec avait déjà atteint son taux le plus bas de 1985 à 1987 après quoi, il a connu une légère remontée. Mais les taux du milieu des années 1970, période durant laquelle la baisse a commencé à se faire plus importante, n'ont jamais été rejoints (ISQ, 2001). L'Australie voit son indice diminuer régulièrement, quoique à un rythme beaucoup moins rapide que ce qu'on observait dans les pays européens et d'Amérique du Nord (Hugo, 2001 : 9).

La baisse drastique qu'ont connue certaines sociétés dont la Suède au cours de la dernière décennie, par exemple, est parfois expliquée par un «effet de période», c'est-à-dire par un changement d'ordre structurel particulièrement fort. Cette hypothèse est avancée au moins à deux reprises : la Révolution tranquille des années 1960 en ce qui concerne le Québec (Krull, 2000 : 162) et le passage à l'Union européenne en Suède en 1995 (Hoem, 1998 : 6).

Tableau 1
Taux de natalité (%) des femmes de 15-29 ans en 1991.
Indice synthétique de fécondité, 1991, 1999.
Québec, Canada, France, Australie, Suède et États-Unis

Province et Pays	1991			1991	1999
	Groupes d'âge			Indice synthétique de fécondité 15-49	Indice synthétique de fécondité 15-49
	15-19	20-24	25-29		
Québec	17,6	80,0	129,3	1,65	1,45
Canada	26,0	77,5	120,3	1,70	1,50 (1998)
France	9,3	71,0	137,0	1,76	1,79
Australie	22,1	75,0	132,0	1,85	1,74
Suède	13,1	94,0	154,1	2,12	1,51 (1998)
États-Unis	62,1	115,7	118,2	2,07	2,1

Sources : Louis Duchesne, *La situation démographique au Québec, édition 2000. Les régions métropolitaines*, Institut de la statistique du Québec, 2000; Coleman, 1996, Table 1.3, p. 24-25, Appendice Table 1A.1, p. 52; Lionel Doisneau, «Bilan démographique 2000 : une année de naissances et de mariages», *INSEE-Première*, n° 757, février 2001, p. 3; Stephanie J. Ventura *et al.*, *Births, Final Data for 1998*, National Vital Statistics Reports, vol. 48, n° 3, 28 mars 2000, Tableau 4, p. 27.

La baisse de la fécondité suit une séquence modelée sur l'âge. On remarque d'abord un déclin important de la fécondité chez les femmes dans la vingtaine. Une analyse récente de Frejka et Calot (2001) portant sur les tendances contemporaines en matière de fécondité dans les pays développés, ce qui comprend tous les pays étudiés ici sauf le Canada, montre que les cohortes nées dans les années 1960 et le début des années 1970, ont une fécondité plus basse que les cohortes précédentes, et qu'elles auront une descendance finale moins nombreuse. Cela se traduira par une plus grande proportion de femmes infécondes et une proportion grandissante de femmes qui n'auront qu'un enfant, à l'exception de la Suède (p. 128-129). En effet, une partie de la hausse de la fécondité dans ce pays, survenue à la fin des années 1980 et au début des années 1990, provient d'une hausse des taux de fécondité chez ces dernières (Andersson, 1999 : 6-7). Enfin, le report de la fécondité chez les jeunes femmes dans la vingtaine, nées au cours des années 1960, n'a pas été compensé par une plus grande fécondité dans la trentaine et la quarantaine. Malgré la hausse des taux dans la trentaine, il ne faut pas se méprendre : en termes

absolus, la fécondité «tardive» ne contribue que marginalement à la croissance de la descendance finale (Frejka et Calot, 2001 : 126).

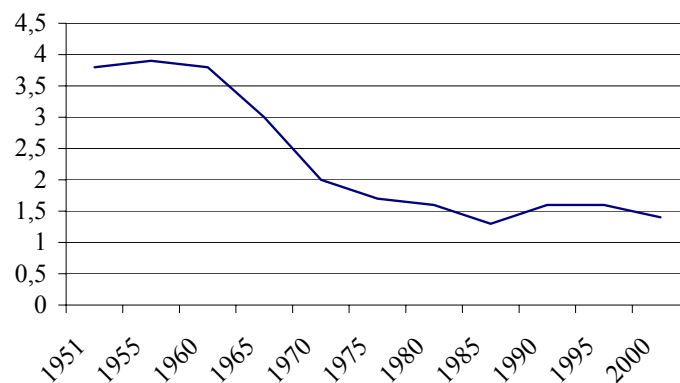
Si l'ensemble des pays mentionnés ici ont tous connu une baisse importante des taux de fécondité, tous ne l'ont pas fait au même moment et de la même manière ce qui pourrait signifier que les mêmes facteurs ne sont pas apparus au même moment ou encore que, par des programmes appropriés, certaines sociétés ont permis de freiner ou d'endiguer cette baisse, ce qui sera examiné au chapitre suivant. Mais auparavant, il est intéressant de noter ces particularités selon les sociétés.

1.1.1 Le Québec et le Canada suivent la tendance générale

En 1991, la fécondité des jeunes Québécoises se compare à celle des autres pays. Au Québec, les taux de fécondité diminuent constamment depuis une vingtaine d'années (Graphique 1 et Tableau A en annexe). En 1999, les taux de fécondité pour les 15-19 ans, les 20-24 ans et les 25-29 ans ont pratiquement rejoint le plancher historique de 1987 (Duchesne, 2000 : 204).

Graphique 1

Évolution de l'indice synthétique de fécondité, Québec, 1951-2000



Source : Institut de la statistique du Québec, 2001b.

Le Canada dans son ensemble connaît une situation semblable au cours de la même période. Si l'indice synthétique de fécondité n'a guère changé entre 1976 et 1996, de 1,8 à 1,6, l'âge à la maternité a cependant évolué. La proportion des naissances attribuables aux femmes de plus de 30 ans est passée de 19,6 % de toutes les naissances en 1976 à 43,7 % en 1996 (Beaujot et Bélanger, 2001 : 5). Selon le rapport annuel sur la situation démographique au Canada en 1996, les canadiennes auraient reporté la venue du premier enfant et renoncé au troisième (*Idem* : 6). Mentionnons qu'au Canada, les taux de fécondité selon l'origine ethnique ne sont pas vraiment différents de la tendance observée pour l'ensemble des pays (Balakrishnan, 1993 : 70-71).

1.1.2 La Suède suit un parcours particulier depuis son entrée dans l'Union européenne

En Suède, la situation démographique a complètement changé depuis le début des années 1990. On assiste à une chute brutale de l'indice synthétique de fécondité qui passe de 2,1 en 1991 à 1,5 en 1999. Cette chute est particulièrement marquée chez les femmes de moins de 30 ans. Chez les jeunes femmes de moins de 25 ans, le taux de fécondité a baissé de moitié en seulement 7 ans, c'est-à-dire entre 1990 et 1997 (Hoem, 1998 : 7; *Idem*, 2000 : s. p.). Les facteurs, tels que la récession qu'a connue la Suède lors de son entrée dans l'Union Européenne et la compression des dépenses publiques qui a suivi, expliqueraient cette baisse importante. Les jeunes femmes ont, d'une part, perdu leur emploi et, d'autre part, n'ont pu bénéficier ou ont vu se réduire les bénéfices des politiques familiales favorisant la conciliation travail/famille et qui avaient cours durant les années 1980 et au début de 1990 (Andersson, 2000 : 293-294, 300). Mentionnons parmi ces pertes, la réduction d'une allocation pour enfant, passée de 100 \$ à 80 \$ par mois. L'aide supplémentaire aux familles comptant trois ou quatre enfants fut éliminée. Le supplément de salaire attribué pour la garde des enfants fut maintenu, mais a diminué en qualité. Les frais ont augmenté, les services de garde furent privatisés. Plusieurs de ces avantages furent restaurés à la fin des années 1990, le budget de l'État le permettant (<http://www.childpolicyintl.org/countries/sweden.html#intro>), mais le taux de fécondité n'a pas augmenté pour autant.

1.1.3 La baisse est plus graduelle en Australie

En Australie, la baisse de la fécondité se fait de façon graduelle, bien qu'elle se caractérise, comme dans les autres pays, par une baisse prononcée chez les femmes dans la jeune vingtaine, en particulier. Dès 1986, les femmes de 30-34 ans avaient un taux de fécondité par âge plus élevé que les 20-24 ans et la même situation risque de se produire chez les 25-29 ans (Australie Department of Immigration and Ethnic Affairs, 1995 : 11; «Many Women are Delaying Motherhood», ABS, 2000 : 1; Gray, 2000 : 86).

1.1.4 La France fait exception par une légère hausse de la fécondité

En France, tous les groupes d'âge vivent une légère hausse de la fécondité, mais ce sont les femmes de plus de 30 ans qui enregistrent l'augmentation la plus marquée, soit les 2/3 de la hausse de l'indicateur conjoncturel de fécondité. Chez les adolescentes (jusqu'à 18 ans), le taux n'a pratiquement pas changé depuis 1985 (Doisneau, 2001 : 2; Prioux, 2000 : 445-447).

1.1.5 Les États-Unis demeurent les champions des pays industrialisés

Aux États-Unis, la situation est très différente. En 1998, les taux de fécondité ont augmenté légèrement pour tous les groupes d'âge, pour la première fois depuis 1990, et ont fait de même en 1999. Malgré cette hausse, les taux de natalité des 20-24 ans et des 25-29 ans ont peu changé depuis le milieu des années 1970. Les adolescentes, pour leur part, enregistrent des taux de natalité en décroissance : entre 1991 et 1999, on constate une diminution de 26 % chez les 15-17 ans et de 19 % chez les 18-19 ans. Le maintien du taux de fécondité élevé des États-Unis s'explique en partie par la hausse de fécondité chez les femmes de plus de 30 ans. Il faut aussi considérer les variations selon les groupes ethniques (Ventura *et al.*, 2000, Table 9 : 35-36 et 2001 : 3; Sardon, 2000 : 732-733). Entre 15 et 29 ans, toutes les femmes (blanches et noires), à l'exception des femmes d'origine hispanique, ont vu leur taux de fécondité baisser. Il reste que, dans ce pays, à l'exception des femmes d'origine cubaine, tous les groupes ont un indice synthétique de fécondité plus élevé que dans la plupart des pays industrialisés.

1.2 Le cas particulier des maternités adolescentes

Il est important de souligner les changements survenus chez les adolescentes, au cours des dernières décennies, parce que ces changements jouent sur les taux de fécondité. La baisse de la fécondité chez les adolescentes s'est fait sentir dans les pays observés ici, mais à des degrés fort divers. Certains pays ont des taux très bas et d'autres, moyens par rapport aux États-Unis qui conservent des taux élevés malgré une baisse récente.

1.2.1 Fécondité et grossesses ne vont pas de pair au Québec

Même si, en chiffres absolus, la fécondité a eu tendance à diminuer chez les adolescentes québécoises, depuis les années 1980, la proportion des naissances chez les moins de 20 ans s'est accrue sur l'ensemble². Selon les données fournies par l'Institut de la statistique du Québec (2001b), le taux de fécondité des jeunes femmes de 15 à 19 ans au Québec a subi une baisse légère, mais régulière depuis le début des années 1990 (de 18,1 % en 1990 à 14,7 % en 1998) (Tableau 2). À 13,2 % en 2000, le taux de natalité se situe à son plus bas depuis 1951. On est en effet très loin des taux de plus de 30 % des années 1950 et de ceux dans les 20 % de la décennie qui a suivi. Mais si le nombre des naissances décroît chez les moins de vingt ans (3 606 en 1998 pour 4 132 en 1990 en chiffres absolus), il représente tout de même une fraction croissante de l'ensemble des naissances depuis le début de la décennie (de 4,1 % en 1991 à 4,8 % en 1998), alors qu'il suivait un mouvement inverse depuis le sommet de 7 % au milieu des années 1970.

² Dans le cas des adolescentes, il faut clairement distinguer le taux de grossesses du taux de fécondité. Selon Rochon (1997), avant 20 ans, 22 % des adolescentes auront connu une grossesse et ce sera le cas d'une sur douze pour les moins de 18 ans. Plus de 10 000 grossesses ont été enregistrées au Québec en 1995 chez les 15 à 19 ans. Le taux de grossesse serait passé de 27,7 % à 41,4 % entre 1980 et 1995. L'augmentation du nombre de grossesses est proportionnellement plus élevée chez les plus jeunes (les moins de 15 ans). Ceci ne signifie pas que ces grossesses soient rendues à terme. L'augmentation dont il est le plus souvent fait mention chez les adolescentes est en effet celle des interruptions volontaires de grossesse. Au Québec, elles ont atteint un sommet de 22,9 % en 1998 chez les moins de 20 ans. Rappelons qu'en 1976, le taux était de 4,5 %. L'augmentation du taux de grossesse et d'avortement paraît suivre un mouvement différent dans le reste du Canada.

Tableau 2
Taux de fécondité (%) des 15-19 ans,
Québec, Canada, France, Australie, Suède et États-Unis,
1990 et 1995

Territoire	1990	1995
Québec	18,1	17,2
Canada	25,6	24,2
France	13,3	10,0
Australie	22,0	19,8
Suède	14,1	7,7
États-Unis	59,9	54,4

Source : S. Singh et J. E. Darroch, «Adolescent Pregnancy and Childbearing : Levels and Trends in Developed Countries», *Family Planning Perspectives*, 32, 1, Jan-Feb 2000 : 14-23. Site internet de Family Planning Perspectives.

1.2.2 Les États-Unis au sommet du palmarès

La proportion de naissances chez les adolescentes est beaucoup moins importante aujourd'hui que dans les années 1980 aux États-Unis (Singh et Darroch, 2000 : 21), mais il semble qu'elle baisse moins rapidement durant les années 1990. Aux États-Unis, le Alan Guttmacher Institute (1994) souligne le déclin des naissances et des avortements chez les adolescentes depuis le début de la décennie, qu'il attribue en particulier à la plus grande popularité de l'abstinence chez les plus jeunes et au développement de moyens contraceptifs plus efficaces et, surtout, qui ne demandent pas un effort quotidien des jeunes filles (injections et implants) (Darroch et Singh 1999). La baisse de la fécondité chez les adolescentes a un impact sur les taux de fécondité, mais c'est la baisse entre 20 et 29 ans qui marquerait le plus grand changement au cours des dernières décennies, sauf aux États-Unis et en France, où cette baisse est moins importante que dans les autres pays dont il est question ici.

1.2.3 Des taux très bas en Suède et en France

En 1995, la Suède et la France ont un taux de natalité adolescente très bas, de 7,7 % et 10 % respectivement, alors que l'Australie, avec un taux de 19,8 %, se classe, comme le Canada, avec 24,2 %, parmi les pays ayant un taux moyennement bas. Le Québec, avec un taux de 17,2 %, se

situé dans cette catégorie. Les États-Unis, dont le taux s'élève à 54,4 %, ont, depuis longtemps, le taux de natalité adolescente le plus élevé des pays industrialisés (Singh et Darroch, 2000 : 21; Santow et Bracher, 1999 : 169).

La fécondité adolescente est très largement étudiée sous l'angle d'un «problème», en raison des conséquences sur la vie future des mères et des enfants. Les facteurs tels que l'avortement et les comportements sexuels ne peuvent expliquer, à eux seuls, la baisse de la natalité chez les adolescentes. Un meilleur accès à la contraception semble être davantage déterminant, en particulier en France et en Suède, et même aux États-Unis, malgré le taux élevé de maternités adolescentes dans ce pays (*Idem* : 21-22; Santow et Bracher, 1999 : 172). Mais d'autres facteurs ne pourraient-ils aussi entrer en ligne de compte? Ce qui reste à voir au chapitre 2.

1.3 L'âge modal de la fécondité aujourd'hui

La fécondité «selon les normes» ou «normative», c'est-à-dire celle des 20-29 ans, encore aujourd'hui le groupe où les taux de fécondité sont les plus importants, a reçu, dans les études récentes, moins d'attention que celle des adolescentes et des femmes âgées de plus de 30 ans (Rindfuss, 1988 : 11; Morgan, 1996 : 29, 36-37). Au cours des dernières années, l'approche dite des «cycles de vie³» a permis d'appréhender plus globalement les multiples aspects touchant la fécondité et son corollaire, l'infécondité volontaire (Morgan, 1996; Poole, 1997 : 15-17). Ainsi, la transition vers la parentalité, donc à la naissance d'un premier enfant, constitue l'une des étapes marquantes de la vie des jeunes entre 15 et 30 ans, en particulier entre 20 et 29 ans (Rindfuss, 1988 : 61-63, 219), et plusieurs études portent sur les déterminants de cette première naissance. Dans la même veine, sont étudiés les intervalles entre les naissances, par rapport au

³ La notion de «cycle de vie» (*lifecycle* en anglais) est utilisée pour marquer les différentes périodes de la vie, de l'enfance à la mort en passant par la maturité et la vieillesse. Si ces périodes peuvent être associées à la vie biologique, elles sont aussi «socialement» construites. Différents événements contribuent à leur découpage. Elles étaient autrefois initiées par des rites de passage. C'est ainsi qu'on retrouvera dans le cycle de la vie adulte une période de vie active, une autre de retraite, une période de formation du couple, une période de vie féconde et une période post-parentale, etc., selon le découpage qu'on fera du cycle de vie et de ses marqueurs. Claudine Attias-Donfut fait ressortir le caractère éminemment social de ce découpage. Elle dira que «les règles qui définissent les conduites correspondant aux périodes de l'existence sont le plus souvent informelles, leur efficacité dépend de leur intériorisation par les différents groupes sociaux» (1988 : 135). La jeunesse constitue le cycle de vie probablement le plus marqué par des transitions importantes : la fin des études, le départ du foyer d'origine, l'entrée sur le marché du travail, la formation du couple, les débuts de la parentalité, etc.

cycle de vie des femmes tout en tenant compte de leur scolarité et du fait qu'elles soient en emploi ou non, avec un ou plusieurs enfants, et selon le contexte qui prévaut en matière de politiques familiales (Brewster et Rindfuss, 2000).

Faut-il le rappeler, le groupe d'âge des 15-30 ans est à l'origine de la moitié, jusqu'aux deux tiers des naissances pendant tout le XX^e siècle (Rindfuss, 1988 : 220). Aux États-Unis, par exemple, la fécondité des femmes de 20-29 ans a contribué à au moins 50 % (indice synthétique de fécondité) du TFR (Total fertility rate) en 1993. Les maternités adolescentes représentent, pour leur part, environ 15 % du TFR (Morgan, 1996 : 26).

L'étude du comportement des 20-29 ans est particulièrement important en raison des bouleversements survenus au cours des dernières décennies et qui se sont manifestés durant cette étape du cycle de vie des femmes. Plusieurs éléments influencent la venue d'un enfant à cet âge. Selon les études recensées par l'Américain Morgan (1996 : 36), les jeunes dans la vingtaine seraient ceux qui ressentent le plus directement les «effets de période⁴». Ce fait a été abondamment illustré au Québec et au Canada (Fortin, 1986 : 193-196; Gauthier, 1994; Duval, 1997). Devant les difficultés économiques, par exemple, les jeunes peuvent retarder la venue de l'enfant. En raison du choix encore possible, ils sont plus enclins à planifier cette étape que les adolescentes pour qui une proportion importante des grossesses n'est pas prévue.

L'autre question soulevée par Morgan concerne les choix qui conduisent les jeunes au report de la parentalité, ce qui, finalement, en laissera un certain nombre sans descendance. Dans la perspective selon laquelle le choix d'avoir des enfants est le résultat d'une série de décisions ordonnées concernant en particulier la formation, la carrière et l'atteinte de la sécurité financière, comment les jeunes parviennent-ils à faire le choix de la parentalité? Le contexte social offre actuellement une grande flexibilité quant à la possibilité pour les jeunes de choisir le moment approprié pour avoir un enfant, mais, en même temps, les chercheurs ont démontré comment le

⁴ Les «effets de période» se rapportent à des facteurs externes qui marquent une société à un moment donné. La crise économique des années 1930 fut un «effet de période» important en ce qu'il a marqué toute une génération et a eu des effets à long terme. Ce fut probablement le cas de la période intense de chômage de la décennie de 1980. D'autres effets peuvent aussi marquer le cours de la vie de certains individus sans que leur intensité soit aussi généralisée (Donfut, 1988).

cycle de vie des jeunes adultes présente un parcours semé d'embûches. Cette question a constitué, au cours des dernières années, un des axes importants des études entreprises sur la jeunesse dans les pays occidentaux : il est nécessaire de «mieux comprendre les compromis que font leurs jeunes adultes, dans un contexte social qui accorde une grande latitude envers de telles décisions» (Morgan, 1996 : 37).

Dans un tel contexte, la question peut se poser d'une autre manière, sous forme de paradoxe : pour quelles raisons, les jeunes dans la vingtaine en particulier, choisissent-ils encore d'avoir un enfant? Selon, les chercheurs américains Friedman, Hechter et Kanazawa (1994), ceci serait le résultat d'un choix rationnel, mais non pas basé exclusivement sur une rationalité économique. Il reposerait plutôt sur la «réduction de l'incertitude» : avoir un enfant, c'est entrer dans la parentalité, «un rôle social qui apporte signification, ordre et stabilité dans la vie» (Morgan, 1996 : 37). Johanne Charbonneau émet aussi cette hypothèse concernant la décision des adolescentes du Québec de mettre au monde un enfant, malgré les difficultés que beaucoup éprouvent déjà (1998 : 53-55). Ces considérations amorcent la question des facteurs subjectifs de la fécondité dont il sera plus particulièrement question au chapitre 3.

II. Renversement de perspective dans les variables explicatives

Depuis longtemps, la question des déterminants de la fécondité occupe de nombreux scientifiques à travers le monde. Les théories diffèrent selon les domaines de recherche et sont loin de mener à un consensus (Van de Kaa, 1996; Casterline *et al.*, 1996 : 13). Depuis le début des années 1980, de nouvelles recherches remettent en question les interprétations classiques, principalement économiques, sur les facteurs de la fécondité. Des chercheurs tentent ainsi d'intégrer d'autres approches afin d'enrichir la connaissance dans ce domaine (Moors, 1996 : 2). Ces différentes approches mettent en contexte, à travers des séries chronologiques, l'évolution des taux de fécondité. De ce fait, elles montrent, on ne peut mieux, l'hypersensibilité du phénomène à la conjoncture. Elles témoignent en même temps de sa complexité qui ne se rapporte pas, comme par magie, au déterminant unique qui, une fois trouvé, entraînerait les mesures appropriées. L'état actuel de la recherche invite plutôt à l'examen des multiples facettes du phénomène.

Un renversement de perspective dans les modèles explicatifs est nettement à l'œuvre et facilement observable. Par exemple, il est de moins en moins question, en ce qui concerne la fécondité dans des sociétés comme la nôtre, du «contrôle des naissances» — sauf dans le cas des maternités adolescentes vues comme un phénomène pathologique —. La question qui se pose maintenant consiste plutôt à se demander ce qui entre en ligne de compte dans la décision d'avoir un enfant ou de retarder sa venue. Il s'agit moins de comprendre «comment» et «pourquoi» on limite les naissances que de savoir «pour quelles raisons» on a encore aujourd'hui des enfants et dans «quelles situations». Ce changement d'optique conduit à l'exploration de champs nouveaux dans la recherche des facteurs qui «orientent» le choix d'avoir ou d'accueillir un enfant. Il faut compter, parmi ces champs nouveaux, moins par les situations qu'ils recouvrent que par le changement de perspective qu'ils comportent, les dimensions qui suivent.

- Les facteurs classiques comme la scolarisation et l'activité des femmes sont moins envisagés dans leur impact sur la famille que par rapport aux conditions du marché du travail;

- Les conditions économiques sont moins examinées en elles-mêmes que situées dans le contexte et les autres dimensions de l'allongement de la jeunesse et de son impact sur les modes de vie, dont la sociabilité juvénile qui laisse peu de place à l'enfant;
- Le poids de la fécondité envisagé jusqu'à maintenant presque uniquement du point de vue des femmes doit être réinterprété en tenant compte du rôle des hommes, transformé certes par celui des femmes, mais aussi par les changements intervenus plus globalement dans le cycle de vie qu'on nomme maintenant la jeunesse;
- Les états ayant réagi à la baisse alarmante de la fécondité par des politiques natalistes ou des politiques sociales, il n'est plus possible de ne pas en tenir compte.

Les paragraphes qui suivent mettront inévitablement en évidence les variables les plus souvent évoquées puisqu'il s'agit ici d'une revue de la littérature. Mais chaque occasion de montrer les orientations nouvelles dans la recherche d'explications sera retenue. Dans un premier temps seront d'abord exposées les explications devenues «classiques» qui, au-delà des divers moyens de contraception, expliquent la baisse de la fécondité au même titre que les facteurs économiques et le changement des mentalités (normes morales et sociales) : la hausse de la scolarité, le taux d'activité des femmes, en particulier des femmes ayant de jeunes enfants, et le problème de la conciliation travail/famille.

Un autre type d'explications fait davantage référence aux changements intervenus dans le cycle de vie et concerne l'allongement de la jeunesse. La scolarisation des jeunes femmes n'est pas seule en cause ici. L'insertion professionnelle stable, l'endettement lié aux études, les habitudes de vie qui s'ensuivent jusqu'à la formation de la famille doivent aussi être examinés. Jusqu'à tout récemment, la lunette était principalement centrée sur les femmes lorsqu'il était question de fécondité. Un des thèmes novateurs dans les études contemporaines concerne maintenant la place des jeunes hommes et le rôle qu'ils peuvent jouer dans le choix d'avoir ou pas un enfant. Ce thème particulier n'a pas encore été développé à son mérite selon ce que laissent entrevoir les travaux les plus récents.

Depuis la baisse importante des taux de fécondité que connaissent les sociétés occidentales, les états, dans le contexte de l'État providence, ont réagi et ont proposé des mesures qui ont eu plus

ou moins d'impact sur les taux de fécondité. Ces facteurs ne peuvent non plus être ignorés et ajoutent, à un contexte déjà passablement différent, des éléments de conjoncture qui ne sont pas sans comporter d'effets, que ceux-ci soient voulus, prévus ou pas.

2.1 Les explications classiques de la diminution du taux de natalité et les nouvelles interrogations qu'elles entraînent

Le comportement des femmes, leur situation économique, la conciliation du travail et des rôles familiaux constituent, avec l'avènement de moyens efficaces de contraception, les facteurs les plus souvent avancés pour expliquer la baisse des taux de fécondité. Ni l'un ni l'autre n'est cependant proposé comme étant «le» facteur déterminant en dernier ressort. Ces facteurs sont plutôt analysés dans l'optique où ils jouent un rôle important dans le faisceau des changements qui ont marqué la vie des jeunes femmes depuis l'après-guerre.

2.1.1 La scolarisation des femmes

Parmi les facteurs ayant joué un rôle important sur la baisse de la fécondité, la persévérance des filles aux études occupe une place de choix. Elle est vue comme un puissant motif de report des naissances avec ses conséquences individuelles sur le nombre potentiel d'enfants lorsque le premier n'apparaît que tardivement (Andersson, 2000 : 302; Knudsen, 1999 : 13) et ses conséquences sociales sur la formation des cohortes successives qui deviennent ainsi de plus en plus distancées dans le temps. Une auteure suédoise rappelle ainsi : «... students clearly have by far the lowest fertility among all childless women» (Hoem, 2000 : n. p.). Plus les femmes possèdent une scolarité élevée, moins elles auront d'enfants (Rindfuss, Morgan et Offutt, 1996; Canada, Balakrishnan *et al.*, 1993 : 61-67). La relation semble facile à établir : la scolarisation est alors associée aux changements dans les attitudes envers la maternité et les rôles sexuels. On apportera, comme preuve à l'appui, le fait que, jusqu'à récemment, les femmes les moins scolarisées entraient plus tôt dans la vie familiale.

Ce facteur se vérifie dans tous les pays du monde. La durée de la fréquentation scolaire chez les filles a comme effet le report du mariage ou de l'union stable et, par la suite, de la fécondité.

Lemieux (1996) rappelle ainsi que les parcours scolaires sont très longs du fait des nombreuses réorientations et du cumul des diplômes. Si les statistiques relient les événements — scolarité, union et parentalité — plusieurs explications sont cependant avancées :

- l'une des plus connues, celle de Becker (1981), porte sur le coût économique de la famille et en particulier de l'enfant. Cet auteur soutient, notamment, que les femmes scolarisées sont tentées de rentabiliser les années qu'elles ont passées à étudier. Le «modèle» de la vie familiale de l'après-guerre dans les pays occidentaux, père pourvoyeur et mère demeurant au foyer pour s'occuper des enfants, offrant aux travailleuses peu de possibilité d'y parvenir, elles préféreront retarder l'entrée dans une union et dans la maternité. Pour Becker, l'attrait pour le mariage ne se justifie ainsi qu'en fonction de ses avantages économiques, moins attrayants pour les femmes qui profitent d'un travail rémunéré;
- les recherches récentes au Québec rapportent aussi cette tendance des jeunes filles scolarisées à retarder le moment de la première naissance (Tableau B en annexe). Cependant, l'effet de la scolarisation est complexe : le report de la maternité n'est pas un signe du refus de l'enfant, mais il semble que les jeunes femmes qui en retardent la venue auront finalement moins d'enfants. Ceci peut aussi s'expliquer par des ajustements de la part des femmes, au moment de faire des choix. Les femmes scolarisées sont plus nombreuses à participer au marché du travail, ce qui nécessite des choix en ce qui touche la famille. Selon la plupart des études, elles doivent assumer le coût, sinon en totalité, au moins partiellement et à divers niveaux, du retrait du marché du travail lorsqu'elles font le choix d'avoir un enfant (Lapierre-Adamcyk et Juby, 2000 : 16-17). Elles auront alors tendance à réévaluer, souvent à la baisse, leur désir d'enfants;
- ce modèle théorique est pourtant remis en question à la lumière de l'expérience des cohortes plus jeunes dans les pays occidentaux (Mongeau *et al.*, 2001). Il semble en fait que la plus grande et la plus longue scolarisation des femmes ait davantage comme effet le *report* de l'entrée dans le mariage et dans la maternité et représente davantage un allongement de la transition vers l'âge adulte, qu'un choix purement économique (Blossfeld, 1995 : 26). Chez les cohortes plus jeunes, la différence selon le niveau de scolarité serait moins marquée, quoique cela reste à vérifier (Balakrishnan *et al.*, 1993 : 61-67);

- une étude toute récente dans les pays Nordiques indique que ce serait moins le niveau de scolarité qui interviendrait sur la question de la fécondité que le domaine d'études. Ainsi les infirmières et les enseignantes auraient un taux de fécondité plus élevé que les femmes n'ayant pas de diplôme universitaire ce qui n'est pas la règle (Rønsen, 2001 : 12). L'auteur explique ce fait par le taux d'emploi élevé dans le secteur public qui, de plus, favorise l'horaire flexible, le travail à temps partiel et la possibilité d'avoir peu à perdre d'un arrêt de travail.

Voilà, en effet, qu'une analyse toute récente à partir des données de l'enquête sur la fécondité au Canada de 1984 et de l'enquête sociale générale sur la famille, cycle 10, de Statistique Canada indique que les Canadiens de 18-24 ans de 1995 comparés aux 18-24 ans de 1984 auraient des aspirations à la fécondité plus élevées que ce n'était le cas pour la cohorte précédente (Bingoly-Liworo, 2002 : 1). Cela est particulièrement vrai chez les jeunes femmes. Or les 18-24 ans d'aujourd'hui, en particulier les jeunes femmes, sont en moyenne plus scolarisés qu'il y a dix ans (Recensement du Canada de 1951 à 1996 : Institut de la statistique du Québec, site internet). Qu'en sera-t-il dans les faits? Les jeunes femmes auraient-elles davantage intériorisé le modèle «mère-travailleuse»? Seraient-elles plus convaincues de pouvoir bénéficier d'un engagement plus grand du père dans le soin des enfants? Verraient-elles d'un bon œil une implication plus grande de l'État dans l'aide aux jeunes familles (la politique de garde du Québec n'était pas encore adoptée en 1996)?

D'après l'étude dont il vient d'être question, les variables religion et scolarité auraient perdu de leur importance au profit de deux autres variables qui interviendraient dans la transformation du désir d'enfant : le nombre d'enfants dans la famille d'origine et le projet d'union stable, celui-ci s'inscrivant «dans le cadre d'un projet global de la formation de la famille» (*Idem* : 2). Il se pourrait donc que la scolarisation des femmes, qui a pu apparaître comme un obstacle au projet de maternité, s'atténue sous l'influence d'autres éléments qui pourraient aviver le désir d'enfants. Le point suivant permettra de mieux jauger de l'importance de la variable économique bien que l'idée de «rentabilisation du diplôme» demeure une donnée à ne pas négliger.

2.1.2 L'impact de la participation des femmes au marché du travail

L'impact de la participation des femmes au marché du travail a été un des aspects les plus documentés de la recherche sur la fécondité. L'effet négatif du travail sur la fécondité des femmes a été maintes fois souligné pour expliquer la baisse de la fécondité dans les pays industrialisés. Selon cette hypothèse, plus les femmes travaillent, moins elles auront d'enfants en raison des difficultés à prendre soin de ceux-ci, une charge qui leur revient encore en grande partie. Les approches souvent utilisées sont issues de la démographie économique où les chercheurs évaluent le «coût des enfants» pour la femme qui travaille (théories de la *New Home Economics*, Becker, 1981; Easterlin, 1976). Par contre, ce modèle semble en voie de réinterprétation à la lumière de la fécondité des pays du sud de l'Europe, nettement au-dessous du seuil de remplacement, mais où le taux d'activité des femmes est relativement bas.

Qu'en est-il en ce qui concerne les femmes au Québec? De quelle manière l'activité des femmes pourrait-elle intervenir dans la décision d'avoir un enfant? Il faut examiner plus minutieusement le cas du Québec pour illustrer la complexité et, peut-être surtout, la rapidité des changements qui sont intervenus depuis le «babyboom» et qui a conduit les femmes à ajuster très vite leur comportement à ces situations nouvelles. L'augmentation du taux d'activité des femmes de 25 ans et plus, au Québec, n'a pourtant pas été différente, au cours du dernier quart de siècle, de la tendance générale observée en Occident. Cela est particulièrement vrai pour les femmes de plus de 25 ans (Tableau 3).

Tableau 3
Taux d'activité (%) des femmes
selon certains groupes d'âge,
Québec, 1976-2000

	15-19 ans	20-24 ans	25-44 ans
1976	40,8	69,0	48,4
2000	42,2	72,6	79,1

Source : Statistique Canada, *E-STAT*, 2001, cat. 10F0174XIB.

Les femmes sans enfant participaient déjà au marché du travail. Même là, des changements sont intervenus. Le taux d'activité des femmes de 20 à 44 ans sans enfant a lui aussi augmenté, passant de 75,5 % à 84,9 % entre 1976 et 1997 (Juneau *et al.*, 1999 : 156). Le comportement des femmes sans enfants sur le marché du travail est ainsi très proche de celui des hommes.

Le taux d'activité des femmes de 20 à 44 ans avec enfants de moins de 16 ans se rapproche aussi de celui des femmes sans enfant. Il est passé de 36,7 % en 1976 à 73,9 % en 2000 (Tableau 4). Ces femmes, en 2000, participent donc dans une proportion deux fois plus grande au marché du travail que celles au même âge en 1976. On observe que ce sont les femmes ayant de très jeunes enfants à la maison (de 3 à 5 ans) qui ont accru le plus leur participation au marché du travail (Tableau 4). La forte progression de la participation des femmes au marché du travail est le résultat de l'élévation du taux d'activité des femmes ayant des enfants et même, de très jeunes enfants. C'est la question du nombre d'enfants plus que celle reliée à l'âge des enfants, qui constitue la différence avec ce qui a pu exister antérieurement.

Tableau 4
Taux d'activité¹ (%) des mères de 20 à 44 ans
selon leur groupe d'âge et selon l'âge du plus jeune enfant²,
Québec, 1976 à 2000

	Groupes d'âge					
	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	20-44
Avec enfants de moins de 16 ans						
1976	31,7	34,4	35,4	40,0	40,2	36,7
1981	37,6	48,7	52,3	52,5	49,4	49,8
1986	48,4	57,5	61,8	61,5	61,8	60,0
1991	50,1	62,1	68,1	72,2	71,6	67,8
1996	43,5	62,4	69,0	72,4	73,1	68,6
2000	49,5	68,7	73,3	76,3	79,3	73,9
Avec enfants dont le plus jeune a moins de 6 ans						
1976	31,5	32,2	28,9	27,9	26,0	30,3
1981	37,3	47,7	46,7	43,6	31,4	44,8
1986	47,9	57,3	59,8	56,0	61,1	57,1
1991	49,5	62,0	65,8	66,9	60,5	62,9
1996	42,9	62,0	68,3	67,2	64,5	63,8
2000	48,6	67,4	72,9	75,0	70,9	69,4
Avec enfants dont le plus jeune a moins de 3 ans						
1976	28,7	31,0	25,7	24,5	37,2	28,8
1981	37,5	47,4	44,8	40,7	—	44,0
1986	48,4	58,6	60,7	51,4	53,6	56,9
1991	50,2	62,4	63,8	64,5	53,5	61,3
1996	44,3	64,3	66,0	67,9	51,6	62,3
2000	47,7	66,7	71,1	72,3	72,8	66,5
Avec enfants dont le plus jeune a de 3 à 5 ans						
1976	45,3	34,8	32,1	30,3	22,5	32,8
1981	35,8	48,5	48,8	45,3	30,9	46,2
1986	45,5	54,0	59,0	59,3	63,5	57,4
1991	45,5	60,5	68,5	68,5	65,6	65,6
1996	35,2	56,3	71,0	66,7	69,9	65,9
2000	53,6	68,2	75,0	77,1	70,1	73,2
Avec enfants dont le plus jeune a de 6 à 15 ans						
1976	—	54,1	45,7	45,5	42,6	45,0
1981	—	59,2	62,7	56,5	51,5	56,5
1986	—	59,0	65,4	63,9	61,8	63,3
1991	—	62,8	72,6	74,5	72,9	73,0
1996	—	67,0	70,8	75,5	74,4	74,1
2000	—	83,1	74,1	77,1	80,8	78,4

1. Incluant les chômeuses et les travailleuses.

2. Enfants de moins de 16 ans.

— Donnée non significative en raison de la taille de l'échantillon.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2001, cat. 71-001. Données compilées par l'Institut de la statistique du Québec.

Cette hausse du taux d'activité conduit à se demander quel est le statut d'emploi des femmes qui ont des enfants. Les femmes avec enfants seraient-elles proportionnellement plus nombreuses à travailler à temps partiel? La proportion des femmes avec enfants détenant un emploi à temps partiel est à peine plus importante que celle des femmes sans enfants (Tableau 5). En 1995 au Québec, 17,6 % des employés rémunérés travaillaient à temps partiel. Mais la part du travail à temps partiel s'est accrue avec les années, autant pour les hommes que pour les femmes, même si la proportion demeure encore plus marquée pour les femmes que pour les hommes (28 % par rapport à 9,1 %).

Tableau 5
Proportion (%) des employés rémunérés
et des travailleurs autonomes à temps partiel
selon le sexe et la présence d'enfants, Canada, 1995

Sexe		Avec enfants de moins de 16 ans		Sans enfants de moins de 16 ans		Total
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
9,1	27,9	6,7	29,3	10,6	27,0	17,61

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les horaires et les conditions de travail*, 1995.

Devant le fait que les femmes ayant de jeunes enfants soient plus nombreuses à travailler à temps partiel que les hommes dans la même situation, sans compter d'autres études en ce sens effectuées avant 1995, Luce Duval concluait que «pour fonder une famille, les couples comptent principalement sur l'insertion professionnelle des jeunes hommes et que la maternité affecte considérablement la participation des femmes au marché du travail» (1997 : 43). Les conclusions des travaux les plus récents s'orientent vers une perspective quelque peu différente : la présence active des jeunes femmes sur le marché du travail tendrait plutôt à démontrer qu'il importe maintenant de s'assurer que le revenu de la femme sera maintenu avec l'arrivée de l'enfant.

En ce sens, des comparaisons entre différents pays montrent qu'il y a un taux de fécondité très bas dans des pays où le taux de participation des femmes au marché du travail est aussi très faible, en Italie par exemple. Là où le taux de fécondité est plus élevé, le taux de participation des femmes au marché du travail l'est aussi (Brewster et Rindfuss, 2000 : 277; McDonald, 2000 : 6). Dans certains pays industrialisés, les femmes caractérisées par un haut taux de participation

au marché du travail, ont aussi un taux de fécondité plus élevé que la moyenne, résultant en un indice synthétique de fécondité se situant autour de 1,6. C'est le cas aux États-Unis et en France notamment, comme ce fut le cas de la Suède à la fin des années 1980 et au début des années 1990 (Brewster et Rindfuss, 2000; Beaujot, 2000 : 225). Il semble que ces nouveaux comportements soient assez récents. Dans les pays concernés, les femmes auraient trouvé une façon de combiner travail et famille. Ces pays auraient créé des conditions sociales et économiques plus avantageuses, des politiques familiales adéquates et favorisé le développement d'attitudes, par rapport aux rôles dans le ménage, qui ont été favorables au changement de comportement chez les femmes (Rindfuss et Brewster, 1996; Brewster et Rindfuss, 2000 : 277-279).

Il faut certes compter parmi ces stratégies le report de la venue du premier enfant jusqu'à l'obtention de la stabilité d'emploi. Cela pourrait expliquer que là où il y a stabilisation de la participation, il y a augmentation de la fécondité et qu'il y a baisse de la fécondité lorsqu'il y a difficulté à se trouver un emploi (Pailhé, 2000 : 42). Plus encore, la possibilité de «continuité de la vie professionnelle» par des interruptions plus brèves et le soutien pour la garde des enfants compterait pour beaucoup dans la décision d'avoir un enfant (Bagavos et Martin, 2001 : 22).

Il y a cette autre stratégie qui consiste à donner priorité à la famille mais qui a pour conséquence, pour les femmes en emploi, de constituer une barrière à toute velléité de promotion (Pailhé, 2000 : 43). Des femmes feraient encore ce choix entre la carrière et la famille, mais la tendance irait davantage vers la conciliation. Il n'existe pas d'étude récente de la situation des femmes au foyer. Elles représentent pourtant une portion encore significative des mères de jeunes enfants. Les mères de 20-24 ans qui ont un enfant de moins de 3 ans comptent 52,3 % d'inactives et celles de 25-29 ans, 33,3 % (voir Tableau 4).

2.1.3 Les conditions de travail en question dans la conciliation travail/famille

Les femmes quittent de moins en moins le marché du travail même lorsque leurs enfants sont en bas âge. L'activité des femmes ne semble même plus intervenir quant au nombre d'enfants, les

femmes inactives n'ayant pas plus d'enfants que les autres. Ce sont les conditions de travail qui sont désormais interpellées dans la décision d'avoir un enfant. Qu'en disent les travaux récents?

Étudiant la situation en France, Ariane Pailhé souligne la persistance d'inégalités pour ces femmes «au triple rôle» (domestique, reproductif et rémunéré) dans le marché du travail : corrélation positive entre le statut matrimonial, la famille et la carrière pour les hommes, négative pour les femmes; inégalité dans les revenus souvent dues à des secteurs d'emplois où les femmes sont moins bien rémunérées; tendance plus grande des femmes au chômage; emplois à temps partiel ou contrats à durée déterminée plus fréquents (2000 : 36-38). Les entreprises elles-mêmes pratiqueraient la discrimination de trois manières devant l'embauche d'une femme : salariale souvent à cause du type d'emploi offert, professionnelle par un type de discrimination fondée sur l'expérience «statistique» de l'employeur qui applique à l'individu certaines expériences négatives attribuées au genre, et cumulative, la perception que les employeurs ont du fait que les femmes seraient plus attachées à la famille qu'au travail s'ajoutant aux autres (*Ibid.* : 39-40). Les femmes elles-mêmes s'orientent en fonction de l'équilibre à maintenir entre la famille et l'emploi ce qui contribue souvent au choix de professions moins bien rémunérées.

Le report de la venue de l'enfant tout comme la baisse de la fécondité a pu être une façon pour les femmes de réduire le stress lié au «triple rôle» (Beaujot et Bélanger, 2001 : 13). Il peut comporter d'autres effets selon certaines études rapportées par Beaujot et Bélanger : les enfants de mères plus scolarisées ont plus de chance de naître dans des foyers à double revenu que les enfants qui naissent de mères plus jeunes, ces dernières étant plus nombreuses parmi les familles monoparentales (*Idem* : 4). Cette influence pourrait s'exercer d'autres manières. Plus les revenus sont élevés, plus les parents auraient des aspirations en conséquence en ce qui concerne le bien-être de leurs enfants. Pour Anne Hélène Gauthier et Jan Hatzius, ce fait illustre la variété des sous-groupes de la population en regard du «coût» de l'enfant. La représentation du «coût» en lien avec le choix d'un environnement plus coûteux pour l'éducation de l'enfant pourrait avoir une influence sur le choix d'avoir un deuxième ou un troisième enfant (1997 : 296).

La venue du premier enfant et le nombre d'enfants pourraient être tributaires du revenu de la femme. Ainsi, Andersson a constaté que le revenu aurait un effet positif sur la venue du premier

enfant chez les femmes dans la trentaine, pas nécessairement sur le deuxième et aucunement sur le troisième (Andersson, 2000 : 304; Hoem, 2000 : n. p.). Cette situation valait cependant pour la Suède avant la crise économique des années 1990 où il était même avantageux d'avoir un deuxième enfant à l'intérieur de 30 mois après le premier. Mais ce qui comptait surtout pour les jeunes couples, selon cet auteur, c'était d'abord de s'établir : avoir un emploi, une maison et un certain niveau de vie (*Idem*). La venue d'un ou de plus d'un enfant pouvait alors être envisagée, ce que la crise économique est venue confirmer de quelque manière par la baisse du taux de fécondité chez les moins de 30 ans.

Comme il y a plus de chances que ce soit les femmes hautement scolarisées qui détiennent un emploi assurant le congé de maternité, comment expliquer que les Canadiennes et les Québécoises n'aient pas un taux de fécondité plus élevé à l'instar des américaines? Le niveau de vie du couple, dans ce dernier cas, est dû, en particulier, à l'homogamie et à de meilleurs services pour qui a les moyens de s'en payer. Cela faisait dire, à propos des États-Unis, que «the traditional advantages enjoyed by children with college-educated mothers have most likely increased during the past decade» (Rindfuss, Morgan et Offutt, 1996 : 288). Le niveau de vie élevé, au Canada et au Québec, aurait-il un impact sur le nombre d'enfants — en avoir moins pour leur donner le meilleur — plus que sur le fait d'en avoir ou pas?

Si la question de la présence de la mère sur le marché du travail ne se pose plus dans les mêmes termes, soit ceux des conséquences sur la famille et sur l'enfant de l'absence de la mère au foyer, c'est plutôt l'organisation du travail qui entre en ligne de compte aujourd'hui dans la décision d'avoir un enfant. L'organisation du travail comporte son lot d'obstacles dans la perspective de la conciliation travail/famille. La flexibilité de l'emploi (Mercure, 2001 : 74-86) : montée des emplois atypiques, emploi à temps partiel, travail autonome, a de multiples conséquences sur la famille comme le souligne le Conseil de la famille et de l'enfance dans son dernier rapport. Ces conséquences s'étendent au report de la venue d'un enfant jusqu'à un stress ressenti aussi par les enfants devant des emplois irréguliers, certains modes de rémunération jusqu'à l'absence de vacances pour des travailleurs atypiques qui se priveraient de ce droit parce que leur mode de rémunération ne prévoit pas de salaire pendant les vacances (Roberge, Jacinthe *et al.*, 2002 : 56-57).

Romaine Malenfant dit laconiquement à la suite d'une étude sur la conciliation de la grossesse et du travail : «La grossesse en milieu de travail dérange» (1996 : 107). Le retrait préventif, par exemple, examiné du point de vue du gestionnaire, constitue un coût et a un impact sur l'ensemble du personnel. Ce coût apparaît d'autant plus élevé en période de restrictions qu'il constitue une menace à la croissance ou à la rentabilité de l'entreprise. Sans incitatifs ou sans une certaine pression sociale, certaines mesures favorisant les femmes enceintes, même sous le coup d'une législation, apparaissent difficiles à appliquer. La même auteure souligne un fait important à savoir que les inégalités sociales se reproduisent ici. Ce sont les travailleuses les plus exposées au risque pour la santé qui seraient les moins bien protégées (*Idem* : 109).

D'autre part, il faut ajouter aux contraintes du milieu du travail lui-même, celles que les parents s'imposent eux-mêmes : le niveau d'aspirations en ce qui concerne le bien-être de l'enfant. Ces défis exigent le maintien du double revenu et se concilient mal avec la perte importante de revenu qui suivrait le retrait de la mère du marché du travail.

Bref, il est évident que les explications «classiques» autour de la scolarisation des femmes ou du coût de l'enfant sont de peu de poids par rapport aux obstacles nouveaux que dressent les transformations du monde du travail et les aspirations des parents en regard de la parentalité. La question de savoir si la femme poursuivra ou non sa carrière se pose encore mais plus souvent à cause de l'organisation du travail et du stress qu'elle entraîne que de l'impact du travail de la mère sur le développement de l'enfant. Comme on le verra plus loin, les systèmes universels de garde ont sans doute contribué à lever des doutes sur ce dernier point et contribuent de la sorte à mettre encore plus en évidence les embûches du monde du travail pour celles qui sont à la fois mères et travailleuses.

2.2 L'allongement de la jeunesse

Un certain nombre de travaux qui considèrent la jeunesse comme un tout, donc qui préfèrent l'analyse plurifactorielle à la recherche «du» facteur déterminant de la baisse de la fécondité, permettent de formuler de nouvelles hypothèses et d'orienter la recherche vers des avenues différentes. Il faut compter, parmi ces approches, le constat de *l'allongement de cette période* du

cycle de vie qui, il y a peu de temps encore, était le propre de l'adolescence ou l'exception chez une catégorie sociale qui pouvait accéder aux études supérieures : soit, le report à un âge plus tardif de l'entrée stable sur le marché du travail, de l'insertion résidentielle autonome et de la formation d'un couple stable. Chacun de ces changements peut être associé à une scolarisation prolongée et peut être considéré comme pouvant retarder le moment de la réalisation du désir d'enfant. Chacun concerne autant les hommes que les femmes. En même temps, chaque élément ne peut être vu, de prime abord comme déterminant, les transformations du cycle de vie étant globalement en cause. La sociologie de la jeunesse de langue française a décrit ce phénomène de multiples façons (Gauthier et de Singly, dir., 2000; Gauthier et Guillaume, dir., 1999; Cavalli et Galland, dir., 1993; Galland, 1991 : 126-147). Mais ces constats, moins souvent abordés par la recherche en langue anglaise, ont rarement été utilisés comme facteurs explicatifs par les chercheurs qui s'intéressent à la fécondité, sinon dans la perspective de la scolarisation des femmes et du questionnement autour de la conciliation entre la carrière de ces femmes scolarisées et la maternité.

Le constat de l'allongement de la jeunesse vaut pourtant dans toutes les sociétés d'Occident, là où le maintien aux études tant pour les femmes que pour les hommes s'est implanté, là où les moyens de contraception ont permis de retarder la venue de l'enfant et l'union stable, là où les normes morales n'associent plus l'exercice de la sexualité au mariage, là où le niveau de vie des classes moyennes a encouragé la prolongation de la cohabitation des parents et des enfants même après l'adolescence, là où le marché du travail a subi un revirement de cap dans le développement qui le caractérisait depuis la révolution industrielle. Bref, tous ces changements survenus à des rythmes divers dans l'après-guerre ont contribué à constituer la période du cycle de vie qui s'étend de la fin de l'adolescence jusqu'à un âge de plus en plus indéterminé en ce qui s'appelle désormais la jeunesse ou *l'entrée dans la vie* (Galland, 1991 : sous-titre de sa *Sociologie de la jeunesse*). Même le code civil québécois concernant l'âge minimal au mariage a été modifié : de 12 ans pour les filles et de 14 ans pour les garçons, cet âge est de maintenant 16 ans pour les deux. Ces changements ont eu une influence considérable sur la définition de la normalité en ce qui concerne la fécondité : pourquoi est-il «anormal» pour une jeune femme d'avoir un enfant à 15 ans aujourd'hui alors qu'à d'autres époques, il était normal de devenir

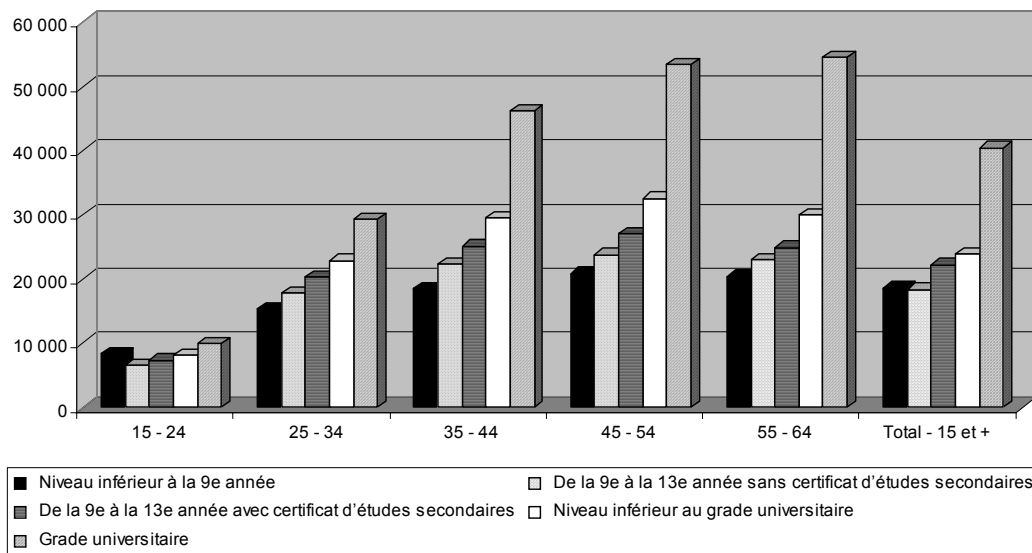
mère à cet âge, sinon que les «âges de la vie» sont des constructions sociales (Gauthier, 2000 : 23-32)?

Pour saisir l'impact que l'allongement de la jeunesse pourrait avoir sur la fécondité, toutes les dimensions énumérées plus haut devraient être examinées. Comme plusieurs l'ont déjà été en lien avec la scolarisation des femmes et leur insertion sur le marché du travail, il sera question ici de celles qui ne l'ont pas encore été pour rappeler la complexité de ce qui peut entourer la décision d'avoir un enfant lorsque les moyens de contraception sont efficaces. Cinq de ces dimensions seront retenues ici : l'impact de la situation économique précaire qu'entraînent l'allongement des études et l'introduction de la flexibilité d'emploi au moment de l'insertion professionnelle; la mobilité géographique et l'instabilité résidentielle dans l'attente d'une insertion sociale stable; la cohabitation avec la famille d'origine; le changement dans les normes dans la formation du couple et, finalement, la prolongation d'une sociabilité juvénile.

2.2.1 La situation économique des jeunes pendant la vingtaine

Un fait assez troublant saute aux yeux en examinant le Graphique 2 en ce qui concerne le revenu moyen selon le groupe d'âge et le plus haut niveau de scolarité atteint. Chez les moins de 24 ans, le revenu moyen, peu importe le niveau de scolarité, est inférieur à 10 000 \$. L'augmentation est graduelle entre 25 et 34 ans et corrélative du niveau de scolarité. Le revenu moyen se situant au-dessus de 20 000 \$ n'atteint son niveau de croisière qu'après 35 ans. Il s'agit, bien entendu de moyennes, mais de moyennes qui ne sont pas très élevées pour ceux qui n'atteignent pas le niveau du diplôme universitaire et cela après 35 ans seulement. Ce graphique pose de multiples questions en ce qui concerne l'impact sur la fécondité : les moins de 25 ans ont-ils les moyens d'avoir un enfant? Les moins de 35 ans l'ont-ils davantage s'ils ne combinent pas l'apport de deux revenus d'emploi? Un sondage SOM effectué en 1998 auprès de 1 000 personnes de 20 à 35 ans et rapporté par le Conseil de la famille et de l'enfance indique que «76 % des sondés sont d'avis que c'est à cause de la situation économique des familles si on fait peu d'enfants au Québec» (2002 : 58).

Graphique 2
Revenu moyen d'emploi selon le groupe d'âge
et le plus haut niveau de scolarité atteint, Québec, 1995



Source : Institut de la statistique du Québec, données tirées du recensement, commande spéciale..

Au faible revenu, il faut ajouter l'endettement pendant les études. Les données du Tableau 6 montrent une augmentation de la proportion des bénéficiaires d'aide financière aux études ayant la charge d'enfants. Ces personnes représentent 34,8 % des bénéficiaires sans contribution des parents en 1999-2000 comparativement à 28,3 % en 1995-1996.

Tableau 6
• Évolution du nombre comparé de bénéficiaires d'une aide financière
aux études, sans contribution des parents selon leur situation
et du nombre total de bénéficiaires (%),
Québec, 1995-1996 à 1999-2000

Situation des bénéficiaires	1995- 1996	1996- 1997	1997- 1998	1998- 1999	1999- 2000
Sont mariées ou mariés sans enfants à charge	11,9	11,3	10,0	10,1	9,6
Sont mariées ou mariés avec enfants à charge	12,5	12,9	14,5	14,9	14,4
Ont déjà été mariées ou mariés sans enfant à charge	6,7	6,8	6,7	6,3	5,7
Vivent maritalement avec enfants à charge	5,1	5,9	7,1	7,6	8,0
Sont chefs de famille monoparentale	10,7	11,4	11,7	11,6	12,4
Ont obtenu 90 unités à l'université	24,9	23,5	19,7	18,7	18,2
Ont déjà été sur le marché du travail ou ont subvenu à leurs besoins pendant au moins deux ans	25,8	25,4	25,4	23,7	23,3
Autres situations	2,4	2,8	4,9	7,1	8,4
Nombre global de bénéficiaires sans contribution des parents	66 628	68 818	63 415	56 750	54 462
Nombre global de bénéficiaires	160 566	166 651	160 513	149 750	140 178

Source : MÉQ, Statistiques sur l'aide financière aux études. Rapport 1999-2000.

Non seulement le nombre d'étudiants avec enfant(s) qui ont obtenu une aide financière (sans l'aide des parents) augmente-t-il, mais le nombre d'emprunteurs⁵ inscrits au programme de remboursement différé a aussi connu une hausse de 1995 à 2000, soit de 25,3 % en cinq ans, leur nombre passant de 20 042 à 25 121, et ce, bien que le nombre de bénéficiaires de prêt ait diminué de 12,7 % pendant la même période (Tableau 7).

⁵ Un emprunteur est inscrit au programme de remboursement différé parce qu'il ne peut s'acquitter des mensualités prévues, faute de ressources financières suffisantes. Dès lors, le gouvernement assure le paiement des intérêts sur le prêt, tant que la personne est en situation de ressources financières insuffisantes et pour une durée maximale de 4 périodes de 6 mois étalées sur 5 ans (p. 45 du rapport 1999-2000).

Tableau 7
Évolution comparée du nombre de bénéficiaires d'un prêt et du nombre d'emprunteurs
ayant bénéficié du Programme de remboursement différé,
Québec, 1995-1996 à 1999-2000

	1995- 1996	1996- 1997	1997- 1998	1998- 1999	1999- 2000
Nombre de bénéficiaires d'un prêt de l'année	160 032	166 077	159 956	149 216	139 670
Nombre d'emprunteuses et d'emprunteurs	20 042 12,5 %	22 187 13,4 %	30 486 19,1 %	26 043 17,5 %	25 121 18,0 %

Source : MÉQ, Statistiques sur l'aide financière aux études, Rapport 1999-2000.

La proportion de ménages à faible revenu est aussi plus importante chez les moins de trente ans que chez les trente ans et plus (Tableau 8) et ce, pour tous les genres de ménages. Il est à souligner que les ménages composés d'une seule personne (au sens du Recensement) constituent le groupe ayant le plus faible revenu (Gauthier, Molgat et Saint-Laurent, 1999). Si les familles monoparentales de moins de 25 ans sont proportionnellement plus nombreuses à se trouver sous le seuil de faible revenu, les familles époux-épouses avec enfant comptent aussi une proportion importante de ménages à faible revenu, soit près de la moitié de ce type de ménages au même âge. La proportion de familles époux-épouses avec enfants sous le seuil de faible revenu s'atténue avec l'âge. Elle ne représente plus que 17,9 % des ménages à faible revenu de 30-34 ans alors que les familles monoparentales sont encore 63,9 % sous le seuil de faible revenu au même âge.

Tableau 8
Ménages à faible revenu dans chaque genre de ménage
selon le groupe d'âge du principal soutien, Québec, 1996

	15-24 ans		25-29 ans		30-34 ans	
	Total	Ménage à faible revenu	Total	Ménage à faible revenu	Total	Ménage à faible revenu
Ménages unifamiliaux						
Famille époux-épouse sans enfants	29 590	9 055	53 110	6 735	46 520	5 050
Famille époux-épouse avec enfants	14 895	7 290	61 160	14 580	143 485	25 615
Famille monoparentale	13 175	11 575	20 210	15 555	35 005	22 355
Ménage multifamilial	370	145	810	250	1 525	415
Ménages non familiaux						
Ménage non-familial d'une personne	39 925	28 865	57 255	23 900	70 440	25 395
Ménage non-familial de deux personnes	19 680	11 145	17 440	4 465	13 375	3 085

Source : Marc Molgat, sous la dir. de Madeleine Gauthier, *Les difficultés de l'insertion résidentielle et la détérioration des conditions de logement des jeunes ménages au Québec*, 1999, à partir du Recensement de 1996 de Statistique Canada.

Les moins de trente ans sont nombreux à s'être insérés sur le marché du travail, mais de nouvelles modalités d'insertion se manifestent. Le revenu moyen des moins de 25 ans en témoigne : emploi pendant les études, emprunt, contrats à durée déterminée, emploi à temps partiel. Si la proportion des jeunes femmes actives a augmenté, ce n'est pas le cas des jeunes hommes qui ont plutôt connu des pertes que des gains. La proportion de femmes qui travaillent à temps partiel s'est accrue; ce fut le cas pour les jeunes hommes aussi, bien qu'en proportion moins importante. Il n'est pas étonnant que le double revenu permette d'éviter la trappe de la pauvreté pour un plus grand nombre de familles, comme c'est le cas pour les familles monoparentales qui sont, toutes proportions gardées, plus pauvres. Le maintien en emploi, s'il exige des mères qu'elles prennent «position à l'égard de la place qu'elles accordent à chacun de leurs rôles sociaux» (De Koninck et Malenfant, 2001 : 30), se pose maintenant pour la majorité d'entre elles en termes d'amélioration des conditions de travail dans l'optique de la responsabilité familiale. Cela sans les pressions sociales de toutes sortes que les mères, en dépit

de tout ce qui peut être dit à propos de la maternité, ressentent constamment dans les choix qu'elles doivent inévitablement faire (Bourgault et Quéniart, 1999 : 42-44).

2.2.2 La mobilité géographique des jeunes adultes et le report de l'insertion résidentielle stable

L'insertion résidentielle stable pourrait aussi entrer en ligne de compte dans la décision d'avoir un enfant. Des études récentes montrent que là aussi tout comme pour le marché du travail, les jeunes vivront un certain nomadisme avant l'installation stable sinon définitive. L'enquête sur la migration des jeunes a révélé que plus de la moitié des moins de 35 ans avaient connu au moins une sortie de leur région d'origine (Gauthier, Molgat et Côté, 2001 : 10). Cette sortie est souvent le point de départ d'une série d'autres pour poursuivre des études, vivre des expériences culturelles ou de travail dans différents milieux, suivre son amoureux, etc. Tout cela jusqu'à ce que l'obtention d'un emploi stable et celle d'un logement qui accompagne ce moment ou le suit de près, viennent clore le cycle des pérégrinations. Au moment de l'enquête du Groupe de recherche sur la migration des jeunes, 56,2 % des 20-34 ans interrogés considéraient encore que leur lieu de résidence actuel était temporaire, 42,0 % encore entre 30 et 34 ans (*Idem* : 58-60).

D'autres caractéristiques expliquent la précarisation de la situation résidentielle des jeunes au cours des dernières décennies. Ainsi, entre 1981 et 1996, le nombre de locataires de moins de 30 ans a augmenté, le taux d'effort (plus de 30 % du revenu consacré au logement) a suivi une courbe ascendante, en particulier dans le cas des moins de 30 ans locataires et plus encore chez ceux à faible revenu (Molgat, 1996 : 43-50; *Idem*, 1999 : 32-34).

Dans l'analyse des facteurs de fécondité dans une société comme la société américaine, l'aide au logement apparaît comme un incitatif important, dont la capacité de s'acheter une maison (Rindfuss, Morgan et Swicegood, 1988 : 21, 88). Il ne faudrait donc pas éliminer cette dimension trop vite, en particulier comme dimension d'un faisceau de conditions permettant d'accueillir plus allègrement un enfant.

2.2.3 La possibilité de cohabitation avec la famille d'origine

La détérioration de la situation financière des moins de trente ans pourrait-elle expliquer les changements dans les modes de vie, dont la prolongation de la cohabitation avec la famille d'origine depuis le début des années 1980? La dépendance de la famille d'origine est particulièrement frappante chez les jeunes hommes (Boyd et Norris, 1999; Hamel, 2000; Molgat, 2002; Potvin, 2000). Encore le quart des jeunes hommes cohabitent avec la famille entre l'âge de 25 et 29 ans et plus de 10 % entre 30 et 34 ans (Tableau 9). La vie de couple est en perte de vitesse encore entre 30 et 34 ans. Mongeau *et al.* (2001 : 12) ont démontré que «les hommes qui n'ont pas encore commencé à travailler de façon régulière ont la moitié moins de chance d'entrer en union que ceux qui n'ont connu aucune interruption (d'au moins six mois) depuis le début de leur emploi régulier». L'instabilité professionnelle découragerait l'entrée en union par le mariage chez les hommes, mais pas chez les femmes, ce qui viendrait confirmer l'assertion de Luce Duval (1997 : 43) dont il a été question plus haut à savoir que les jeunes couples compteraient davantage sur la stabilité de revenu de l'homme dans le couple au moment de concrétiser un désir d'enfant que sur celle de la femme.

Le phénomène de la prolongation de la cohabitation parents-enfants est fortement inscrit dans les mœurs des familles italiennes et pourrait expliquer la baisse du taux de fécondité des jeunes italiens selon la théorie du «familialisme». Ainsi, les familles découragent leurs enfants de partir si les conditions pour le faire ne permettent pas d'envisager un avenir sans problème. Une analyste va jusqu'à dire : «Nonetheless, the golden cage is usually very comfortable and almost invisible» (Zuanna, 2001 : 145). La cohabitation n'est sans doute possible que parce que cette cohorte est elle-même issue de familles où le nid n'était pas encombré par une famille nombreuse.

Ce comportement s'inscrirait-il dans ce que les théoriciens de la post-modernité qualifient de «risk society» et qui va à l'encontre de la théorie du «rational choice»? Une perception négative de l'avenir conduirait les protagonistes des périodes d'insécurité économique (emplois de courte durée, mobilité géographique requise pour l'obtention d'un emploi, fluctuation du prix des loyers, etc.) à rechercher d'abord la sécurité pour soi (scolarisation, stabilité sur le marché du travail, longues heures de travail, épargne) avant de la rechercher dans des mesures sociales qui pourraient favoriser ou accompagner la venue d'un enfant (McDonald, 2000 : 7).

2.2.4 Le déplacement de la «normalité» dans la formation du couple

Avant de songer à actualiser un possible désir d'enfants, il faut d'abord former un couple et un ménage, bien que former un couple ne signifie pas nécessairement former une famille, à plus ou moins longue échéance. Pour plusieurs auteurs, la cohabitation démontre un changement d'attitude dans les comportements relationnels, en particulier chez les jeunes qui adoptent ce style de vie : l'état matrimonial est maintenant davantage une «expression des choix individuels, sans aucune régulation ou implication de la société» (Rowland, 1998 : 9). Par ailleurs, ce choix se révèle un déterminant important dans l'infécondité temporaire ou permanente, car les couples qui adoptent la cohabitation sont «à la recherche d'une plus grande liberté individuelle et sont donc plus motivés à demeurer sans enfant» (*Idem*). Cette constatation s'appliquerait au Québec : Caldwell (1990) et Duchesne (2000 : 91) insistent en effet sur les «risques» que comporte le choix de l'union de fait plutôt que du mariage, sur le désir d'avoir un enfant.

Par contre, le mariage, encore adopté par un nombre important de couples au Québec (Tableau C en annexe), semble comporter implicitement le projet familial. Il est le témoignage de la reconnaissance d'un engagement plus ferme, de l'affirmation du projet familial et rend donc celui-ci moins aléatoire. Les conjoints mariés ont toujours tendance à avoir plus d'enfants que les conjoints en union de fait et ce, dans tous les pays observés (pour le Québec, voir Lapierre-Adamcyk et Juby, 2001 : 10-11), bien que les Québécois se distinguent quelque peu à ce chapitre. Ils ont davantage d'enfants que les couples des autres pays alors qu'ils vivent en union de fait. Pour certains, l'enfant lui-même symbolise la confiance accordée à l'autre et remplace le rituel du mariage (Lemieux, 1996). Même s'il y a de plus en plus d'enfants qui naissent de couples en cohabitation, ces naissances ne comblent cependant pas la baisse enregistrée chez les couples mariés dont la proportion a diminué.

Depuis le milieu des années 1970, les naissances hors mariage ne cessent en effet d'augmenter dans tous les pays occidentaux, ce qui a comme corollaire, la baisse statistique de la fécondité à l'intérieur du mariage. Au Québec, en 1999, 42,9 % des enfants naissaient de parents mariés, alors que 57,1 % naissaient de parents en cohabitation (Duchesne, 2000 : Tableau 410). En Suède, 54 % des enfants naissaient hors mariage en 1998; en France ce pourcentage atteignait 39 % en 1998 et, aux États-Unis, 33 % en 1999 (*Idem* : 74 : *National Vital Statistics Reports*, octobre 2000 : 2). En ce qui concerne le Québec, en 1998, 56,1 % des naissances ont lieu hors mariage et la tendance augmente chaque année, en particulier pour le premier enfant. Ainsi, en 1998, 64,7 % des enfants nés hors mariage sont des premières naissances, 51,8 % des deuxièmes, 45 % des troisièmes et 40,3 % des quatrièmes et plus (ISQ, 2001c).

Mais l'union de fait est aussi reconnue pour son caractère éphémère. Le choix des jeunes Québécois, en particulier, de s'engager d'abord dans ce type d'union, beaucoup plus facilement résiliable, implique qu'un grand nombre de jeunes adultes doivent vivre une rupture, parfois plusieurs, au cours de la vingtaine, la période la plus importante quant à la décision d'avoir un enfant. Des recherches pour le Québec ont en effet démontré que plus l'union est précoce, plus la possibilité d'atteindre le nombre désiré d'enfant est grande. Le grand nombre non comptabilisé de ruptures, observé chez les jeunes qui ont choisi l'union de fait, pourrait donc être un facteur important de la baisse continue de la fécondité au Québec (Dandurand, 2001 : 91).

C'est probablement dans cette perspective que doivent être envisagés les enjeux de l'union de fait sur la fécondité dans nos sociétés contemporaines. Le projet d'avoir un enfant tient non seulement à la disponibilité des ressources économiques, mais surtout à la présence, au moment opportun, d'un conjoint, homme ou femme, capable d'assumer un tel projet. En 1996, Léon Bernier signalait que peu d'études récentes portaient sur la formation du couple (1996 : 49). Depuis, les démographes, en particulier, se questionnent de plus en plus sur les conséquences de ce choix.

2.2.5 Le maintien d'une sociabilité juvénile

Peu d'études tiennent compte du fait que l'allongement de la jeunesse comporte une certaine dépendance de la famille d'origine et le maintien dans un contexte qui ne comporte pas ou peu d'obligations envers autrui. Cette situation de relative autonomie favorise un type de sociabilité flexible en terme d'engagement et d'horaire en l'absence d'obligations familiales et qui pourrait avoir une influence sur le désir d'enfant ou sur le choix de former une famille. Peu d'études viennent étayer cette assertion. Peter McDonald n'hésitera cependant pas à dire que toute nouvelle politique qui encouragerait la fécondité ferait des gagnants et des perdants. Parmi ces derniers, il mentionne les hommes d'âge moyen qui devraient être convaincus d'abandonner certains de leurs privilèges (2000 : 14). Une étude effectuée au Danemark va dans le sens que toute la vie est transformée par la venue d'un enfant, y compris l'emploi du temps et les possibilités au plan des loisirs. Le texte mérite d'être cité :

The couple's decision-making is influenced by various factors, among which the picture of their anticipated future as a family with a child or more children than they already have is considered the most important. This picture comprises both the current situation and expectations regarding education, income, aspired living conditions, daily time structure and leisure possibilities (Knudsen, 1999 : 1-2).

L'étude de l'emploi du temps et celle des pratiques culturelles montrent l'importance chez les moins de 30 ans d'une sociabilité de groupe qui domine les choix d'occupation du temps libre, encore plus chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes. Ainsi, en ce qui concerne le

temps consacré aux loisirs, Gilles Pronovost constate que le temps de loisir des 15-24 ans s'est accru d'une trentaine de minutes par jour de 1986 à 1992 et d'autant entre 1992 et 1998 (source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*) (2000 : 35). Le même auteur souligne le fait que de 1992 à 1998, «les jeunes passent moins de temps seuls (une heure de moins par jour), et presque trois fois plus de temps avec des amis» (*Idem*). Parmi les activités de loisir dont les pratiques culturelles, les 15-24 ans ont une préférence pour les sorties hors du domicile. Ils aiment participer à de grands rassemblements, se retrouver dans un contexte de foule mais avec des amis, ainsi que l'illustre très bien l'enquête du Ministère de la Culture et des Communications du Québec (*Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, 1994, citée par Gauthier et Boily, 2001 : 443). Et cela se remarque jusqu'à trente ans. Par ailleurs, les pratiques exigeant une régularité de pratique, le sport en équipes, par exemple, perd de plus en plus la faveur des jeunes (Boily, Duval et Gauthier, 2000 : 24-25). Spontanéité et sociabilité caractérisent l'occupation du temps libre. D'autres enquêtes s'orientent vers la même conclusion : la sociabilité de pairs qui était autrefois la caractéristique de l'adolescence a tendance à se prolonger tard dans la vingtaine et ne se laisse pas facilement embrigader dans des pratiques régulières. Cela vaut même pour la télévision où les jeunes de cet âge n'acceptent pas facilement le cadre d'une écoute régulière hebdomadaire (Boily, 2000 : 26-27).

Bref, peu importe l'angle sous lequel on l'envisage, les transformations de cette période du cycle de vie qu'on nomme la jeunesse, et qui a été longtemps vue comme une période de transition, a tendance à passer du transitoire à une durée suffisamment longue pour qu'on s'interroge sur les conséquences de cet allongement, en particulier sur le désir d'enfant. Qu'il s'agisse de la durée des études, tant pour les femmes et même encore plus aujourd'hui que pour les hommes, en particulier au Québec, des modalités d'insertion professionnelle qui mettent du temps à conduire à la régularité d'emploi, de la précarité des premières unions qui en conduit plus d'une à la monoparentalité, de l'insertion résidentielle qui conserve longtemps la caractéristique du temporaire, de l'emploi du temps qui renforce la sociabilité et les pratiques de loisir juvéniles, tout contribue à questionner la place de l'enfant dans ce contexte. Quel motif suffisamment important peut aviver le désir d'enfant? Voilà désormais la question qui se pose même si l'étude des facteurs de fécondité en tient rarement compte, sauf de façon très exceptionnelle. Et pourtant, cette constellation d'éléments contribue à tracer les contours d'un mode de vie où il est difficile

de donner sens à la venue d'un enfant. Il faudrait, par exemple, analyser l'image que traduit actuellement (juillet 2002) la crise du logement — qui atteint principalement les familles — sur les représentations que les jeunes se font de la famille.

Par la manière de présenter leurs travaux, certains auteurs suggèrent de nouvelles approches dans la façon d'interpréter le processus que suivent les protagonistes dans le choix d'avoir un enfant, en montrant d'abord que le postulat sur lequel se fonde l'association entre scolarité, marché du travail et infertilité volontaire, est souvent présenté de façon simpliste (Rindfuss, Morgan et Offut, 1996 : 277-290). Par exemple, assumer qu'il y a un désir d'enfant, sans questionner l'origine et les limites de ce désir, est trop simple. Le fait d'avoir ou de ne pas avoir d'enfants relève aussi, selon ces auteurs, de normes institutionnelles qui pourraient empêcher la concrétisation du désir. On pourrait dire ici que les institutions imposent implicitement des normes et des contraintes, nombreuses comme on vient de le voir, mais que la culture a aussi un rôle important à jouer, thème qui sera repris, au troisième point sous celui des valeurs.

2.3 Quel rôle pour l'homme?

Dire que le fait d'avoir des enfants a plus d'impact pour les femmes que pour les hommes apparaît comme trop rapide pour certains auteurs. Les études, sans affirmer que les hommes ne jouent pas de rôle dans le choix d'avoir un enfant, laissent pourtant souvent l'impression que ce serait le cas. Le modèle de formation de la famille dans les années 1950 et 1960 valorisait les études pour les filles, mais il le faisait dans la perspective des rôles familiaux, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Selon Rindfuss, Morgan et Offut (1996 : 277-290), le contexte s'est modifié. Dans le modèle des années 1950 et 1960, le père gagnait suffisamment pour faire vivre la famille. Or, la situation des jeunes hommes sur le marché du travail a, depuis, beaucoup changé. Les femmes, sans avoir atteint la parité complète avec les hommes, ont de meilleurs emplois que ce n'était le cas lorsqu'elles cessaient de travailler au moment du mariage ou de l'arrivée du premier enfant. De plus, la scolarisation des jeunes femmes ne se justifie plus en fonction des rôles familiaux, mais en fonction du marché du travail. Une fois entrées dans la carrière, celles-ci doivent se conformer aux règles du jeu qui font en sorte qu'il n'est pas indiqué d'avoir un enfant avant d'avoir atteint certains échelons.

L'étude de Rindfuss, Morgan et Offutt présente ainsi deux dimensions qui sont souvent oubliées ou négligées dans les études sur la fécondité, en particulier au Québec et au Canada : la place et le rôle des hommes dans la question de l'infécondité volontaire et de la formation de la famille, et, de manière plus large, celle de la culture. Les auteurs rappellent, pour ce qui est de ce dernier point, une étude de Morgan qui montre que le phénomène de l'infertilité volontaire ou de son report à un âge plus avancé, n'est pas un phénomène nouveau, qu'il existait au début du XX^e siècle et constitue un comportement admis aux États-Unis (1996 : 287).

En ce qui concerne le rôle des hommes dans cette infertilité volontaire, un certain nombre d'indicateurs montrent que la situation a changé, bien que la façon d'en tenir compte relève souvent de ce que les auteurs dont il vient d'être question nomment des considérations «simplistes» («simplifying assumptions») (Rindfuss, Morgan et Offut, 1996 : 278). En même temps qu'il faut tenir compte de la dissociation entre l'idéal de scolarisation des jeunes femmes et le rôle de la femme dans la famille, pour lui associer, au même titre que pour les hommes, des aspirations à la carrière, il faut aussi tenir compte des transformations du rôle de l'homme dans le couple. Non seulement, l'accès au marché du travail n'est plus vu comme la possibilité d'assumer le rôle de pourvoyeur, mais la détérioration de la situation économique de certains groupes de jeunes hommes, peut faire en sorte que ceux-ci n'aient plus de rôle attribué dans le contexte de la vie familiale et se voient donc relégués au second rang dans le choix d'avoir un enfant et d'en assumer la responsabilité. C'est donc l'ensemble des variables qu'il faut examiner, pour comprendre le contexte dans lequel se fait le choix d'avoir ou de ne pas avoir d'enfant, et ce, sous l'angle d'une transformation radicale des rôles familiaux, pour chacun des deux sexes. Comme il en sera question dans le rôle des politiques en regard de la fécondité, une comparaison entre les pays de l'OCDE montre que :

[...] plus les différences des taux d'emploi sont faibles, plus le taux de fécondité est élevé. Plus efficacement que toute autre politique, la promotion de la modernisation du rôle des sexes par une politique de la famille orientée sur l'égalité crée des conditions rendant le travail et la vie familiale compatibles (Bagavos et Martin, 2001 : 16).

Retrouve-t-on encore des traces du modèle du père pourvoyeur chez les jeunes couples, comme le prétendent certaines études mentionnées précédemment? Ces résidus d'un modèle ancien seraient-ils liés au fait que plus de femmes que d'hommes doivent encore se contenter d'un emploi à temps partiel, que les conditions lors de l'interruption de carrière (congés de maternité, etc.) jouent sur la nécessaire stabilité financière du couple qui choisit d'avoir un enfant? Ainsi, le fait que les femmes aient un congé de maternité payé, peut avantager le couple où la prime s'ajoute à un revenu déjà assuré chez le conjoint, alors que si elles n'en ont pas, il est impératif que le conjoint ait un revenu assuré. Or, les dernières décennies ont été parfois cruelles de ce point de vue pour les jeunes, plus particulièrement pour les jeunes hommes qui y ont plus souvent connu des pertes que des gains : taux de chômage plus élevé que les jeunes femmes chez les 20-24 ans⁶, accroissement de l'écart salarial avec les cohortes précédentes comme on le verra plus loin.

L'importance de l'insertion professionnelle du conjoint pourrait, entre autres, s'expliquer du fait que les Québécoises touchent encore, en moyenne, un revenu d'emploi inférieur à celui des hommes (Tableau 10). Les femmes présentent aussi des carrières souvent discontinues, en raison de l'arrêt de travail au moment de la naissance des enfants. À diplôme, expériences et qualifications identiques, on constate encore une différence de rémunération. Pour autant, l'écart des salaires tend tout de même à diminuer, notamment chez les jeunes générations.

⁶ En 2001, le taux de chômage des hommes de 15-19 ans était de 19,1 et de 18,0 chez les femmes du même âge. Chez les 20-24 ans, l'écart est encore plus grand : 12,6 chez les hommes et 8,8 chez les femmes (Statistique Canada, CANSIM II).

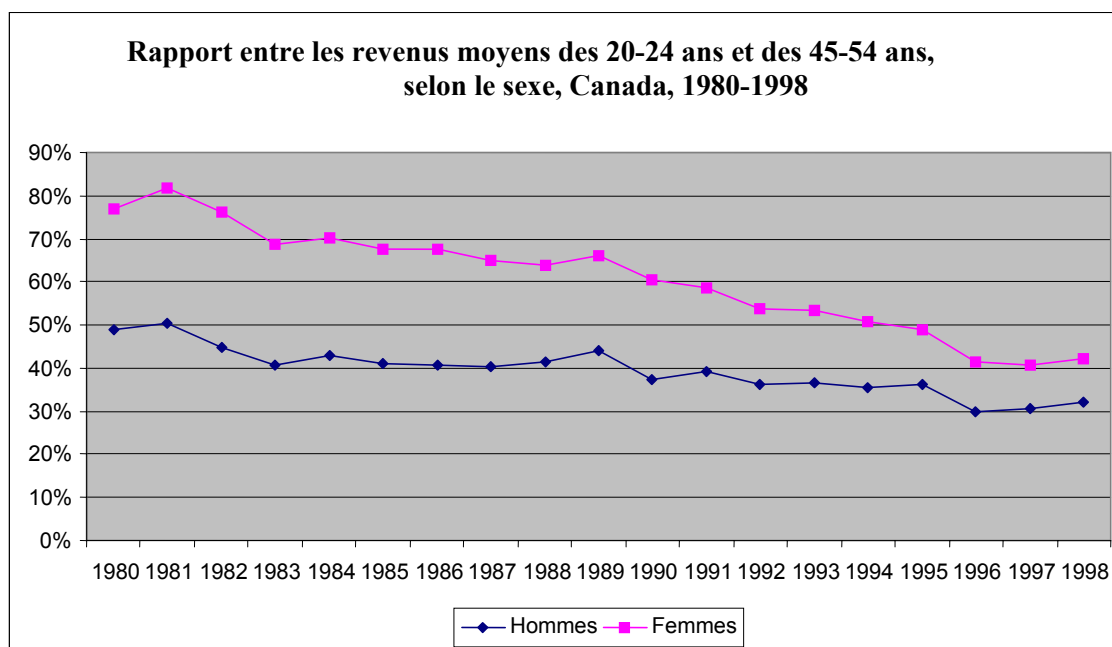
Tableau 10
Revenu d'emploi moyen (\$) des hommes et des femmes,
Québec, 1998

	Hommes	Femmes
- de 25 ans	10 479	8 724
25-44 ans	33 668	23 550
Couple + enfants	35 028	20 160
Monoparental	23 698	20 042

Source : Institut de la statistique du Québec, commande spéciale, données tirées de : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, 1998.

En ce qui concerne les revenus, les jeunes hommes, encore plus que les jeunes femmes, ont connu une détérioration de leur situation par rapport aux cohortes précédentes. Le Graphique 3 illustre le phénomène. Un article récent de Statistique Canada confirme ce fait, «peu importe les ensembles de données utilisés», affirment les auteurs, sans toutefois pouvoir établir clairement quels sont les facteurs en cause (Kapsalis, Morissette et Picot, 1999 : 10). Ils réfutent l'hypothèse attribuant le phénomène à l'évolution technologique qui privilégierait certaines compétences. Il s'agirait plutôt «d'une détérioration des perspectives salariales des cohortes récentes» (p. 10) où plusieurs facteurs devraient être pris en compte. Les auteurs en suggèrent certains, comme la croissance de l'activité de la main-d'oeuvre féminine et le recul du taux de syndicalisation global des jeunes travailleurs.

Graphique 3



Source : Institut de la statistique du Québec, commande spéciale, données tirées de :
Statistique Canada, *Tendances du revenu au Canada*,.

L'accroissement de l'écart entre les cohortes n'étonne pas quand on sait que près de la moitié des 20-24 ans sont encore aux études. En ce qui concerne la fécondité, cela pourrait aussi signifier qu'étant enfants de parents (les 45-54 ans) qui ont atteint un certain niveau de vie (revoir aussi le Graphique 1), ces jeunes ne se perçoivent probablement pas en situation d'assumer la charge d'une famille. Cela pourrait valoir encore plus pour les hommes qui doivent assumer le fait qu'ils n'ont plus l'apanage du rôle de pourvoyeur à cause du maintien des femmes sur le marché du travail et que leur capacité d'assumer seuls la responsabilité économique du ménage s'est amoindrie.

Il faut ajouter à ce facteur économique un fait dont il est rarement tenu compte dans la transformation des rôles, c'est l'emprise quasi exclusive des femmes sur le contrôle de la fécondité depuis l'avènement de la contraception chimique. L'homme n'ayant plus de responsabilité sur le contrôle de la fécondité et ayant perdu le monopole en ce qui concerne la subsistance de la famille, ses rôles traditionnels seraient devenus inopérants. Il n'est pas étonnant

alors que les jeunes hommes puissent être à la recherche de la «plus-value» que pourrait leur procurer la venue d'un enfant dans ces circonstances. Les quelques études qui prennent en compte le rôle des hommes dans la question de la fécondité étant le plus souvent de nature qualitative, il en sera davantage question au chapitre III dans les facteurs subjectifs.

2.4 L'impact des politiques sociales sur les taux de fécondité

Après avoir recherché par divers moyens à maintenir ou à augmenter les taux de fécondité après la chute dramatique des dernières décennies, il n'est plus possible de ne pas tenir compte des efforts des états en ce sens lorsqu'il est question d'analyser les facteurs entourant la question de la fécondité. Les analyses de politiques furent si nombreuses au cours de ces mêmes années (voir le site web *Famili@* : 203 références apparaissent au seul lancement du mot «politiques»), qu'il n'est pas question de dédoubler des recensions et des analyses déjà nombreuses. Il est cependant indispensable de faire référence à cette dimension qui apparaît maintenant dans le contexte où les jeunes femmes et les jeunes hommes peuvent faire le choix de la parentalité. Cette dimension fait désormais partie des conditions dans lesquelles se prend la décision d'avoir un enfant.

Les politiques furent principalement de deux ordres : les politiques natalistes et les politiques familiales. Les états font ainsi la démonstration que la décision d'avoir un enfant ne relève pas de la seule responsabilité individuelle mais que l'apport de la famille à la société doit trouver écho dans un effort collectif pour le reconnaître. Quelques études d'impact, parmi les plus récentes, seront présentées dans le seul but d'illustrer le rôle qu'elles ont pu jouer sur le choix d'avoir un enfant. Seront prises en compte des comparaisons effectuées entre les différents pays retenus pour cette revue de littérature.

2.4.1 L'impact des politiques dans les pays scandinaves

Les politiques auraient eu un impact au *Danemark* au cours des années 1980, non pas des politiques natalistes, mais des politiques familiales où chacun des membres de la famille, femme, homme et enfant, y a trouvé son profit : congé de maternité, congé de paternité, système de garde. Il faut ajouter à cela un changement de mentalité : le partage des tâches domestiques. Ce

pays n'a pas de ministère de la famille, mais tous les ministères sont concernés par la question, en particulier le ministère des Affaires sociales (Knudsen, 1999 : 15). L'auteur de l'étude rappelle cependant un changement de mentalité de taille en ce qui concerne les jeunes Danois : le besoin de se réaliser personnellement, avant de se marier et de former une famille, maintenant qu'ils en ont le choix (*Idem* : 20). Les politiques sociales auraient influencé les plus de trente ans, une fois leur objectif de réalisation de soi atteint et elles ont pu jouer sur le choix d'avoir plus d'un enfant (*Ibid.* : 25).

La *Norvège* aurait atteint ses objectifs au plan de la natalité ce qui aurait fait dire à son premier ministre, tout récemment, qu'il s'agit du pays occidental où les femmes ont le plus d'enfants. Mais attention, c'est aussi celui où elles sont le plus scolarisées et où elles sont les plus nombreuses à se maintenir sur le marché du travail. Cela serait dû à une vision optimiste de l'avenir, mais aussi à la «qualité» de cette société ce qui pourrait signifier une société qui aurait facilité la combinaison famille/travail salarié (Rønsen, 2002 : 1). Il faut noter entre autres, l'universalité du congé parental et des services publics de garde des enfants. Les politiques norvégiennes ne seraient pas natalistes mais fondées sur un objectif d'égalité entre les sexes et de bien-être de la famille et des enfants.

La *Suède*, pour sa part, a depuis longtemps développé des politiques familiales. L'objectif premier de la politique suédoise serait «la protection de l'enfant, indépendamment des liens qui unissent ses parents» (Arve-Parès, 1996 : 41). «Faciliter la conciliation entre travail et vie familiale constitue en Suède un élément clef de la politique familiale depuis bon nombre d'années» (*Idem*). Non intervention, mais accueil de ceux qui naissent. La montée du taux de fécondité n'a pas réduit le taux d'activité des femmes, le plus élevé d'Europe au moment de l'étude. Il s'agit cependant de politiques développées depuis les années 1930 qui reconnaissent un «principe de solidarité collective face aux obligations parentales», principe qui s'est progressivement substitué à une philosophie ancienne qui attribuait aux hommes la charge de la famille. Là aussi, les solutions ont tenu compte des deux parents dans la conciliation du travail et de la famille (*Ibid.* : 44). Sans énumérer l'ensemble des politiques mises en place par ce pays, il faut souligner le souci d'égalité à respecter entre les femmes et les hommes. Une politique, en particulier, aurait eu un effet certain sur le nombre d'enfants : l'encouragement aux naissances

rapprochées. Les bénéficiaires du congé de maternité étaient maintenus si la femme donnait naissance à un autre enfant dans les 30 mois qui suivait la naissance du précédent (Rønsen, 2002 : 13-14).

Même si l'effet des politiques est difficile à mesurer, certaines «coïncidences» ont pu être observées, dans les pays scandinaves, entre la hausse du taux de fécondité et les politiques qui concernent les enfants rapprochés, entre l'arrivée d'un deuxième enfant et le fait que le père ait pris un congé parental au premier, entre les services de garde et la scolarité élevée des femmes. En contrepartie, au déclin de l'économie, de l'emploi et du soutien aux familles a aussi suivi un déclin de la fécondité (*Idem* : 15). Ce constat suggère l'hypothèse que l'efficacité des politiques familiales n'est assurée que si les aspirations de base sont respectées : emploi pour les deux membres du couple et insertion résidentielle satisfaisante.

2.4.2 L'impact des politiques en Europe

À la question qu'ils posent à savoir quelles politiques publiques ont un impact sur la fécondité, Bagavos et Martin en arrivent à la conclusion que les politiques familiales traditionnelles par des prestations monétaires pour aider à assumer «le coût de l'enfant» n'ont pas d'impact tangible (2000 : 20). Ce qu'il faut alors analyser, ce sont les politiques qui veulent favoriser la conciliation travail/famille et qu'on retrouve en ce moment dans tous les pays d'Europe. Ces politiques ont réussi à créer un consensus au-delà de modèles d'aide diamétralement opposés dans le passé : aide à la famille dans la perspective de l'égalité des sexes (pays scandinaves), objectifs natalistes (France), modèle non-interventionniste (Grande-Bretagne) et conception de la division du travail sur le modèle homme soutien de la famille/femme au foyer (Allemagne). Dans le nouveau contexte, l'intervention de l'état est multiple : incitations financières, initiatives dans le domaine de la conciliation de la famille et du travail, mesures sociales en faveur des enfants et des parents, politiques de garde des enfants, restructuration des transferts intergénérationnels, etc. Cette litany des mesures dont seul le titre des regroupements a été mentionné ici, n'a cependant pas encore été mise en place partout et pas suffisamment longtemps pour en mesurer l'efficacité sur la fécondité. Bref, selon Peter McDonald, un participant au séminaire dont Bagavos et Martin font le résumé : «... généralement, il ne sert à rien d'essayer

d'évaluer l'efficacité d'une politique particulière individuelle, l'efficacité d'une politique quelle qu'elle soit dépendant du contexte dans lequel elle s'inscrit» (2000 : 31). Ainsi, que vaudrait une politique d'égalité entre les sexes si les jeunes en âge de procréer se trouvent en chômage? C'est une politique de l'emploi qui devrait plutôt être développée.

Le point de vue de McDonald (2000 : 15) à propos des sociétés où le taux de fécondité est bas mérite ici d'être rapporté : ce n'est pas un instrument pour faire fonctionner la machine auquel faut penser, mais il faut inventer une nouvelle machine. Ainsi, conclut-il de l'énumération d'une longue liste de politiques expérimentées ici et là dans le monde :

Societies facing very low fertility need to investigate the particular reasons for low fertility in their country. The next step is to define a broad policy to address the reasons for low fertility. The policy might be based on market research conducted among young people. The final step is to mobilise political support for the new policy direction (*Idem* : 21).

Parmi ces «instruments» qui ne marchent pas dans un contexte où il aurait fallu repenser «la machine», on pourrait apporter l'exemple d'une politique qui n'a pas eu l'effet escompté en France : l'allocation parentale d'éducation après la naissance du deuxième enfant et après avoir travaillé au moins deux ans. Pour de multiples raisons dont la précarité croissante de l'emploi des femmes, ces dernières ne se sont pas prévaluées de la politique parce qu'elles ne pouvaient envisager réduire leur activité professionnelle. De plus, se retirer du marché du travail ne faisait pas partie de leur système de valeurs (Fagnani, 1996 : 111). Dans la perspective de McDonald, il ne suffit pas de proposer une mesure qui, en soi, peut avoir l'apparence d'une solution — donner une formation aux chômeuses — alors que c'est tout le système dans lequel elles se trouvent qui doit être repensé.

Une autre analyse qui applique un modèle économétrique aux données recueillies dans 22 sociétés industrialisées sur les effets de l'allocation familiale et du congé de maternité en arrive à la conclusion que les allocations ont un effet positif sur la fécondité, mais que ces effets n'ont qu'une portée limitée. Le congé de maternité, quant à lui, n'aurait pas d'effet. La mesure de

l'impact reste cependant difficile à évaluer faute de données qui pourraient permettre de pousser plus loin l'observation. Par exemple, il faudrait pouvoir mesurer l'effet des politiques selon le niveau de revenu, l'âge, le statut marital et l'activité des mères et prendre aussi en compte toutes les politiques : garde des enfants, habitation, soins de santé et éducation (Gauthier et Hatzius, 1997 : 304). En d'autres termes, la mesure de l'efficacité d'une politique doit s'appuyer sur une étude plus globale des conditions de vie des différentes catégories sociales, ce qui rejoint les propos de McDonald.

2.4.3 L'analyse des politiques au Québec

Plusieurs analyses des politiques natalistes, familiales ou sociales en faveur de la famille ont été effectuées au Québec au cours des dernières années en vue de mieux comprendre leurs effets sur le bien-être de la famille, mais beaucoup aussi pour s'assurer de celui de l'enfant. L'attention portée par les experts à la pauvreté des enfants y est pour quelque chose dans l'orientation des politiques tant fédérales que provinciales. À cela il faut ajouter la préoccupation du gouvernement québécois quant à la place du Québec et de la francophonie dans le contexte d'une population qui diminue et au poids pour les générations à venir d'une population qui vieillit. En dépit de ces préoccupations qui dépassent le bien-être de la famille, peu d'études récentes font directement référence à l'impact des politiques de l'État sur la fécondité. Voici quelques exemples choisis parmi les textes les plus récents et qui illustrent ce constat.

Comme les politiques à visée nataliste se font rares, le «bébé-bonus», par exemple, les analyses des politiques natalistes le sont aussi et lorsqu'elles existent, elles ne sont pas très concluantes. Pierre Lefebvre est de ceux qui soutiennent que ces politiques ont eu un impact, même s'il fut relativement peu important. Il fait le bilan des études dans cette perspective, en particulier de l'impact du «bébé bonus» ou de l'allocation à la naissance qui aurait eu un effet sur la hausse de la fécondité à partir de 1988 chez les familles à revenu modeste et pour les naissances de rang 3 ou plus (2002 : 142). Les autres politiques sont parfois étudiées dans l'optique d'une visée nataliste mais l'analyse laisse dans l'ombre plusieurs questions non résolues en ce qui concerne l'effet de la contribution financière de l'État sur la hausse des taux de fécondité (*Idem* : 146-147).

L'article le plus récent dans le cadre d'une analyse comparative des politiques familiales est celui de Renée B. Dandurand et de Marianne Kempeners (2002 : 49-78). Les auteures proposent une méthode d'analyse qu'elles identifient comme étant «contextuelle». Cette méthode tient compte :

- du système normatif des états eu égard à la reproduction : entre le pôle privatiste et le pôle interventionniste;
- des dynamiques familiales qui témoignent du rôle actif des familles et de leurs stratégies en lien avec les mutations structurelles;
- des acteurs sociaux qui oeuvrent autour des politiques familiales : gouvernement, associations familiales, mouvement des femmes, experts, associations à tendance conservatrice;
- de la comparaison entre les politiques familiales proprement dites.

Cette méthode appliquée au cas Québécois rejoint les conclusions de certains experts dont les travaux ont été rapportés précédemment en montrant l'importance de tenir compte de toutes les dimensions qui entrent aujourd'hui en ligne de compte dans la décision d'avoir un enfant. Les auteures vont cependant plus loin en proposant un cadre d'analyse. C'est à partir de ce cadre qu'elles arrivent à montrer que la dernière politique du gouvernement québécois, le système de garde à prix modique, est la politique familiale «la moins américaine et la plus européenne» de toutes celles qu'elles ont examinées (Dandurand et Kempeners, 2002 : 72).

Ruth Rose avait, en 1998, proposé une analyse comparative des politiques familiales fédérales et québécoises (1998 : 1-5). Cet article, tout comme le précédent, ne fait pas référence à la fécondité de manière directe, mais cherche plutôt à illustrer les pertes et les gains des familles et des diverses catégories de famille dans l'un et l'autre régime.

L'attention centrée sur les politiques familiales admet implicitement que l'État doit créer les meilleures conditions possibles en faveur de la famille et doit reconnaître, dans ce contexte, l'égalité entre les sexes de même que les besoins de l'enfant. Le reste relèverait de stratégies individuelles dans un contexte de contrôle de la fécondité. Ces quelques références au cas québécois ne sont là que pour illustrer le type d'analyse d'impact qu'on retrouve principalement

au Québec. Elles sont là aussi pour rappeler l'importance du rôle de l'État dans le soutien aux familles et qui n'est pas propre au Québec mais qu'on retrouve partout en Occident. La question de la reproduction, si individuelle soit-elle, fait aussi appel à la responsabilité collective à cause des bénéfices qu'en retire l'ensemble de la société. Dans un contexte où la reproduction relève du libre-choix, son enjeu pour les sociétés constitue certes un des grands défis de l'époque.

III. Facteurs subjectifs

Les recherches et les enquêtes l'indiquent : les jeunes Québécois veulent plus d'enfants qu'ils n'en auront finalement. Que se passe-t-il entre le désir et la réalisation? Si plusieurs dimensions entrent ici en ligne de compte, selon Bagavos et Martin (2000) la décision d'avoir un enfant se mesure davantage en termes psychologiques, subjectifs, qu'en termes monétaires et rationnels. Il faut donc voir comment les facteurs subjectifs, comme les normes quant aux rôles sexuels, les aspirations relatives à une vie de couple, celles des mères et des pères, de même que la représentation de l'enfant, médiatisent le passage vers la parentalité. Ces facteurs démontrent en fait que le désir d'enfant et son actualisation ne se définissent pas selon un parcours continu, mais qu'il y a des allers-retours entre le désir d'enfant et le refus, que le report de la fécondité, dans la vingtaine, traduit de façon éloquente.

3.1 Enfants souhaités/enfants probables

3.1.1 Au Québec et au Canada

Les Québécois désirent en moyenne plus d'enfants qu'ils n'en auront. Au Québec, le désir d'enfant exprimé chez les jeunes générations est très présent et se situe autour de deux enfants et même un peu plus (Beaujot, 2000 : 218; Boisvert, 1996 : 3-10, Dandurand, 2002). Le désir d'avoir environ deux enfants par famille semble encore assez répandu dans le monde occidental (Gauvreau, 1994 : 115). On remarque, par ailleurs, une tendance croissante vers l'enfant unique et, même si elle est très près du niveau d'infécondité naturelle, vers le choix de ne pas en avoir (*Australie* : McDonald, 1998 : 5, 14; Hugo, 2001 : 9; France et Toulemon, 1995 : 1 092; *Idem*, 1999 : 1-2).

Au Canada, une étude de Balakrishnan, Lapierre-Adamcyk et Krótki réalisée au cours des années 1980 suggère que les jeunes de 18-19 ans et 20-25 ans, en particulier, désirent avoir en moyenne plus de deux enfants (2,30 et 2,25). On observe la même tendance dans le groupe des 25-29 ans (2,17), mais les femmes non mariées ou séparées, divorcées ou veuves montrent un désir d'enfant plus limité (1993 : Tableau 2.2). Quand on examine le total des enfants déjà nés, il

existe par contre un écart important par rapport au nombre d'enfants souhaité. Le désir d'enfant est donc très présent, mais sa réalisation est de toute évidence plus problématique. Balakrishnan et ses collègues soulignent aussi qu'un certain nombre de femmes non mariées, chez les 18-19 ans et les 20-24 ans, prévoient rester sans enfant. Bien que le taux demeure relativement modeste, quoique plus élevé que prévu, il démontre, dans la société canadienne, un désir de rupture par rapport à la norme de deux enfants. Un certain nombre de femmes mariées disent aussi ne vouloir aucun enfant ou tout au plus un seul, un comportement jugé «inacceptable» dans la société canadienne, mais pourtant revendiqué ou assumé de plus en plus souvent (Balakrishnan *et al.*, 1993 : Tableaux 2.5 à 2.7 : 27-30).

Jusqu'à tout récemment, très peu de jeunes disaient ne pas vouloir d'enfant. Cependant, le taux d'infécondité est beaucoup plus élevé que ce qu'on peut anticiper des réponses des jeunes. Donc, le report d'enfant, observé chez les jeunes, renvoie à plus tard, non seulement le moment, mais également la décision d'en avoir un. Aux États-Unis, il faut bien préciser que l'infécondité et le report volontaire de la fécondité sont pratiqués depuis la fin du XIX^e siècle (Rindfuss, Morgan et Offutt, 1996 : 287 citant Morgan, 1991). Donc, ce n'est pas un comportement novateur, en particulier chez les jeunes femmes plus scolarisées. Par ailleurs, il ne faut pas sous-estimer l'ampleur des changements sociaux récents qui ont provoqué une redéfinition des normes et des valeurs qui encadrent la vie conjugale et familiale et, de fait, ont des conséquences sur la fécondité des jeunes.

Une étude qualitative portant exclusivement sur le Québec et réalisée en 1991-1992 (Dandurand *et al.*, 1994) analyse le désir d'enfant des femmes et des hommes dans la vingtaine et la trentaine et dresse un paysage complexe de ce processus. Les jeunes femmes ont une vision de l'avenir plus réaliste, selon les chercheurs, ce qui les amène assez tôt à pondérer le nombre d'enfants désiré dans leur vie. Ainsi, elles aimeraient bien avoir des enfants; un enfant n'étant pas un «nombre idéal», elles en souhaitent deux, malgré leur désir d'en faire plus, en précisant tout de suite que ce serait difficile (*Idem* : 204-205). Dandurand souligne aussi que les femmes veulent d'abord un enfant «pour elle» et que le désir du second est davantage en lien avec la perspective de donner un frère ou une sœur au premier, ou simplement de faire un enfant «de l'autre sexe» (*Ibid.* : 2002).

Dans le cas des jeunes hommes, l'enquête qualitative de Dandurand *et al.* montre que chez eux le désir d'enfant vient plus tard que chez les jeunes femmes; celles-ci, de leur côté, sont bien davantage influencées par le seuil qu'impose leur «horloge biologique». Les jeunes hommes désirent en moyenne plus d'enfants que les jeunes femmes, certains allant même jusqu'à huit. Il semble que ce désir soit cependant moins précis, qu'il soit davantage relié au désir de la conjointe et à l'entrée dans la parentalité des pairs. En regard de cette perspective, le désir d'enfant chez les jeunes hommes se manifeste plus positivement lorsqu'il devient possible de le réaliser (*Ibid.* : 1994 : 82-87).

3.1.2 Conditions requises

Les jeunes femmes mettront d'abord comme condition celle d'être «prêtes» avant d'avoir un enfant, car ce projet est une étape importante dans la vie et mérite autant d'attention que les études et l'investissement dans le travail. L'étude de Quéniart (1994) propose une réflexion intéressante sur cette notion d'«être prête». À partir d'une enquête réalisée auprès de femmes âgées entre 31-51 ans et invitées à répondre à la question «être mère, cela évoque quoi pour vous?», la chercheuse a distingué deux groupes de femmes. Chez les femmes du premier groupe, le désir d'enfant était présent dès l'adolescence et même avant. Elles se sont senties «prêtes» très jeunes et ont effectivement donné naissance à des enfants plus précocement que les autres. Pour ces femmes, la maternité constitue l'expérience centrale de leur vie et leur principale source de valorisation personnelle. Dans le second groupe, «être prête» est plutôt synonyme d'offrir à l'enfant un contexte propice associé d'abord à une stabilité conjugale et économique, et qui suppose aussi qu'on a pu réaliser d'autres projets personnels avant de s'engager dans l'aventure de la parentalité.

Même si les femmes rencontrées par Quéniart sont ici de générations plus «anciennes», puisqu'elles ont plus de trente ans, on retrouve chez les plus jeunes, les mêmes représentations. En fait, les recherches mettent moins souvent en évidence la présence du premier type de représentations chez les jeunes d'aujourd'hui, modèle qui rejoint cependant tout à fait le discours des mères adolescentes (Charbonneau, 2002, à paraître). En général, les chercheurs ont plutôt mis en évidence les représentations conjugales et familiales semblables à celles observées dans le

deuxième groupe de femmes rencontrées par Quéniart. Nous reviendrons plus loin sur ces valeurs associées au désir d'enfant.

Ces représentations définissent la maternité comme un «défi» qu'il faut planifier, qui s'inscrit d'abord dans un contexte de précarité des relations conjugales (Dandurand *et al.*, 1994 : 201), mais surtout de recherche d'un conjoint/père qui correspond à une image très précise. Ainsi, les jeunes femmes dans la vingtaine et sans enfants évoquent comme conditions essentielles pour avoir des enfants, d'abord une relation stable, un conjoint «capable d'accepter la paternité, d'en assumer les responsabilités et de partager les tâches de la vie quotidienne et de la parentalité» (Lemieux et Bernier, 1993 : 89). Les jeunes Québécoises posent comme condition première à la venue d'un enfant, la présence affective du père. Elles espèrent, en effet, trouver chez lui des qualités de maturité et d'équilibre qui lui permettront d'avoir une «disponibilité aux réalités familiales» jugée essentielle. Elles s'attendent à ce que le conjoint et père assume une partie du budget familial, mais aussi qu'il partage les tâches ménagères (Dandurand *et al.*, 1994 : 201, 207-208).

En ce sens, la quête du «bon conjoint/père» peut signifier une succession de plusieurs expériences relationnelles, ce qui prolonge ainsi la période d'attente avant la réalisation du désir d'enfant. Lemieux (1996) souligne d'ailleurs qu'une grossesse qui surgit dans un contexte d'instabilité amoureuse et occupationnelle se termine souvent par un avortement suivi de la rupture de l'union.

McDonald (Bagavos et Martin, 2000) conteste l'affirmation selon laquelle les nouvelles valeurs individualistes sont en partie la cause de la diminution des taux de fécondité en arguant que ceux-ci sont plus élevés dans les sociétés libérales que dans les sociétés traditionnelles. Il admet pourtant que ces valeurs sont directement associées à l'augmentation des taux de divorce et des unions libres. Si les jeunes femmes multiplient les expériences relationnelles afin de trouver le meilleur père, si les jeunes refusent de s'engager vraiment parce qu'ils ne sont pas certains que le conjoint ou la conjointe est bien la bonne personne avec qui ils vont choisir d'avoir des enfants et si le divorce vient rompre l'union après un certain temps, il est probable que les projets de fécondité en seront d'autant retardés, compromis ou abandonnés. L'effet des valeurs n'est donc

pas aussi direct qu'on peut le croire, mais il joue indirectement à travers l'influence qu'elles ont sur la vie conjugale.

3.1.3 Aspirations

Il faut aussi prendre en considération le fait que les jeunes femmes ont fortement intériorisé la légitimité des aspirations socioprofessionnelles. Le contexte actuel est, en fait, souvent associé à une plus grande liberté de choix de vie pour les femmes, antérieurement contraintes à la vie de «mère au foyer». En fait, notre société contemporaine impose aussi ses propres normes, dont celle qu'on pourrait appeler «la norme économique contraignante». On le sait, les femmes sont de plus en plus scolarisées et représentent la majorité des diplômées des ordres d'enseignement secondaire, collégial et universitaire, sauf en ce qui a trait aux études de troisième cycle. Elles ont fortement adhéré au «qui s'instruit s'enrichit» et au discours féministe sur l'importance de l'autonomie et de l'indépendance économique pour les femmes. Ainsi, lorsque les jeunes femmes terminent leurs études, elles voudront les «rentabiliser» avant de s'engager plus avant dans une vie de couple stable, ou surtout, dans la maternité.

Au-delà d'une vision purement économique qui pourrait laisser croire à un choix basé essentiellement sur le calcul des coûts, sur une espèce de rationalité (cette perception est en effet issue des nombreuses études sur le «coût de l'enfant»), la scolarité des femmes répond, d'une part, au désir des femmes d'être présentes sur le marché du travail à long terme, afin de satisfaire à leurs besoins; elle répond également à l'obligation de la «réalisation de soi» édictée par notre société contemporaine, basée sur la performance, de même que par le discours féministe voulant que la réalisation d'une femme ne puisse se mesurer qu'à l'aune de ses réussites professionnelles. D'où la dévalorisation du rôle de la mère au foyer; d'où aussi le regard posé sur la maternité adolescente, considérée comme déviante et non «pertinente», car non inscrite dans ce parcours normatif défini par la fin des études d'abord, la vie de couple ensuite et la maternité comme achèvement vers le statut d'adulte (Charbonneau, 2002, à paraître).

Les jeunes femmes veulent donc un emploi qui leur permettra à la fois de subvenir aux besoins de la famille et de s'accomplir en tant que personne. En fait, comme le rappelle Dandurand

(2002), il est aussi, pour une femme, devenu socialement légitime d'avoir des projets personnels avant de s'engager dans la vie conjugale et familiale. Denise Lemieux cite, par exemple, l'expérience du voyage, qui traduit la fascination des générations actuelles de jeunes pour l'ailleurs, mais s'interprète aussi comme une autre étape de formation sur les plans personnel et professionnel. «Le sentiment d'avoir réalisé auparavant ses rêves de jeunesse, d'avoir achevé ses études et d'avoir trouvé son identité semble aider à accepter la responsabilité parentale» (1996 : 56). Mais les multiples projets personnels, des femmes et des hommes, entrent en compétition entre eux. De plus, dans ce contexte, le projet d'enfant ne peut aussi se réaliser que s'il s'exprime en même temps chez la femme et son conjoint. Alors que certains évoquent des aspects comme la poursuite d'une carrière ou la réalisation de certains projets personnels pour retarder la venue d'un enfant, d'autres vont plutôt évoquer les mêmes conditions pour préparer l'arrivée d'un enfant. En fait, le projet professionnel n'est pas nécessairement un frein à la formation de la famille; il peut être une condition qui assure que celle-ci devienne possible (Dandurand *et al.*, 1994 : 88-90). Par ailleurs, Dandurand (2002) suggère l'hypothèse que les conditions socio-économiques soient un facteur en perte d'influence sur la décision d'avoir des enfants, l'instabilité professionnelle étant maintenant perçue comme inévitable par les nouvelles générations. En fait, le désenchantement à l'égard d'un monde du travail qui n'apporte pas les satisfactions attendues conduirait, au contraire, à réviser ses valeurs et à se tourner davantage vers la famille. Bagavos et Martin (2000) rappellent aussi que si l'on retient l'hypothèse selon laquelle les conditions économiques difficiles des dernières décennies expliquent en partie le report des projets de conjugalité et de fécondité chez les jeunes, par exemple en Italie et en Espagne, il faudra être attentif aux effets de l'amélioration récente des conditions économiques dans bon nombre de pays. Cela provoquera-t-il une remontée des taux de fécondité?

3.1.4 En Australie

Le chercheur australien McDonald affirme, pour sa part, que les jeunes ont moins d'enfants que désiré lorsqu'ils sont confrontés à la réalité. La confrontation à la réalité joue d'ailleurs probablement davantage sur la décision d'avoir un deuxième enfant⁷. Il semble que les raisons

⁷ En fait, les recherches ne se sont pas souvent intéressées à cette distinction entre le désir d'un (premier) enfant et celui d'avoir d'autres enfants par la suite. Il en sera question plus loin.

les plus importantes soient, premièrement, le coût très élevé du soin des enfants (on voit ici la perspective économique) : les études sur «le coût de l'enfant» semblent encore en Australie défavoriser considérablement la mère. Les études réalisées par Lefebvre et Merrigan (1998) au Québec montrent par ailleurs que c'est le premier enfant qui est le plus «coûteux».

En second lieu, McDonald souligne le risque de s'engager à long terme et, en troisième lieu, l'inégalité des sexes dans l'Australie contemporaine (Hugo, 2001 : 10). Selon McDonald, «la basse fécondité est plutôt le résultat d'un conflit entre l'agenda de l'économie libérale et la persistance de la part des institutions sociales à maintenir le modèle de pourvoyeur» (1998 : 14). Il affirme, en effet, qu'il y a un écart important entre les valeurs d'égalité et de partage entre les sexes et les valeurs véhiculées à travers les politiques sociales en faveur de la famille en Australie. Pour cet auteur, pour que la société australienne obtienne un meilleur équilibre au point de vue de la fécondité, il est urgent de revoir l'ensemble des politiques sociales, afin de permettre aux couples de concilier davantage le travail et la famille.

3.1.5 Aux États-Unis

Selon les pays, les conditions nécessaires à la venue d'un enfant sont bien définies par un cadre normatif. Aux États-Unis par exemple, il y a des pressions très fortes auprès des jeunes pour qu'ils se marient et qu'ils deviennent parents «aussitôt que les conditions économiques le permettront». Devenir parent, oui, mais quand les gens pourront «s'offrir des enfants» ce qui signifie notamment pour les Américains, la capacité de s'acheter une maison (Rindfuss, Morgan et Swicegood, 1988 : 21, 88), outre celle de trouver un travail stable bien rémunéré. Rappelons par ailleurs que si les politiques familiales paraissent moins présentes dans ce pays, les Américains profitent de politiques fiscales avantageuses. Ainsi, l'accessibilité à la propriété résidentielle, considérée comme une condition à l'entrée dans la parentalité, est grandement avantagée du fait que les frais d'hypothèque sont déductibles d'impôt (Boileau, 2002). La responsabilité financière envers le mariage et la parentalité est un aspect fondamental de l'entrée dans la vie adulte. «Il y a donc une norme très forte envers la parentalité et même ceux qui n'en veulent pas ont des pressions afin de voir cette décision comme non permanente» (Rindfuss, Morgan et Swicegood, 1988 : 21). Si cette norme est si forte, comment expliquer les taux de

fécondité si élevés chez les adolescentes américaines et l'infécondité chez les femmes de plus de trente ans?

Aux États-Unis, s'il y a de fortes pressions normatives pour devenir parents, il y a simultanément des pressions conflictuelles entre en avoir à un jeune âge (dans l'ordre de se définir soi-même comme un adulte) et en avoir plus vieux (lorsqu'on a les moyens d'avoir un enfant). Ainsi, les États-Unis ont le plus haut taux de fécondité adolescente et les indications actuelles prédisent qu'ils auront le plus haut taux de femmes du début de la trentaine sans enfant, soit 30 % (18 % en 1994, Hotz *et al.*, 1997 : 280). Donc, les âges de fécondité aux États-Unis sont extrêmement variables et contrastent nettement avec ceux de la plupart des autres sociétés. Par exemple, dans le cas des femmes sans enfant, même la Chine, qui a mis en place un programme de limitation des naissances très énergique, n'a jamais encouragé les couples à ne pas avoir d'enfant. Ce n'était pas dans «le catalogue des options» (Traduction libre : Rindfuss, Morgan et Swicegood, 1988 : 22). En Suède, par contre, depuis longtemps il n'y a aucune pression de la société pour le mariage ou la cohabitation.

3.1.6 Âge idéal de la maternité

Les conditions évoquées ici pour que la réalisation du désir d'un premier enfant devienne effective, donnent une idée de l'âge auquel les jeunes femmes anticipent cet événement. Il n'est pas étonnant de voir que beaucoup pensent à 25-27 ans comme âge «idéal», mais lorsqu'elles intègrent la carrière et la maternité, cet horizon est plutôt fixé à la fin de la vingtaine ou au début de la trentaine (Dandurand *et al.*, 1994 : 204-206). Dans ce contexte, d'ailleurs, celles qui ont des enfants plus jeunes se sentent marginalisées dans leurs milieux, tant au travail, aux études que dans leur cercle d'amis. C'est du moins ce que révèle l'analyse préliminaire d'une enquête conduite auprès de jeunes de la vingtaine, invités à discuter des notions de don et de responsabilité dans le passage à l'âge adulte (Gaudet et Charbonneau, à paraître). Selon Bagavos et Martin (2000), toute politique qui cherche à augmenter le taux de fécondité doit directement tenir compte de ce facteur et voir comment il est possible d'encourager les jeunes à prendre plus rapidement la décision d'avoir un enfant.

3.2 Relations entre femmes et hommes

3.2.1 Évolution du modèle familial et des normes

Les recherches en sciences sociales et en démographie ont fortement contribué à élaborer un modèle familial «type». C'est en 1954 que l'Américain Parsons propose, en s'inspirant du modèle américain de l'après-guerre, le modèle du père pourvoyeur, de la mère à la maison et en charge des enfants. Dans ce modèle, la différenciation des rôles dans le ménage assure la stabilité conjugale et l'identification des enfants aux rôles auxquels on les destine. Au cours des décennies suivantes, ce modèle sera fortement critiqué en regard des changements dans la société, mais il constitue toujours un modèle référentiel très fort. Par exemple, chez les femmes rencontrées par Quéniart (1994), dans le cadre du projet sur les représentations de la maternité, il y en a toujours, comme nous l'avons vu précédemment, pour qui la maternité constitue l'expérience centrale de leur vie, qui se définissent comme mère avant tout autre chose. Pour elles, le père est au mieux «un pourvoyeur et un amuseur»; elles se méfient d'ailleurs de ces nouveaux pères, qui veulent occuper une place qu'elles se réservent auprès de leur enfant. Mais leurs représentations ne sont pas si traditionnelles; en fait elles se définissent aussi en référence à l'instabilité conjugale actuelle. L'investissement affectif qu'elles réservent pour l'enfant constitue un refuge qui met à l'abri des déceptions amoureuses.

La question des relations entre les hommes et les femmes est, de fait, de plus en plus souvent évoquée pour mettre en perspective les changements observés, en ce qui concerne la fécondité dans le monde contemporain. Depuis les années 1970, avec la contraception volontaire, le féminisme, l'acquisition d'une autonomie financière (souhaitée mais pas toujours réalisée) et la montée graduelle de l'individualisme, ces relations connaissent une mutation profonde. On assiste au glissement des fondements de la vie conjugale vers la dimension affective et à une séparation de plus en plus grande entre la vie conjugale et la vie parentale (Quéniart et Hurtubise, 1998 : 138). Les changements dans la nuptialité, notamment avec le divorce et la montée en flèche des unions de fait et des naissances hors mariage, témoignent éloquemment des bouleversements en cours.

Ces perturbations familiales constituent aussi la toile de fond sur laquelle les jeunes d'aujourd'hui ont vécu leur propre enfance. Plusieurs chercheurs ont ainsi mis en évidence l'influence directe de ce contexte sur les comportements conjugaux et familiaux des jeunes d'aujourd'hui. Les résultats de l'enquête réalisée par Dandurand, Bernier et Lemieux montrent ainsi que, chez les jeunes femmes, celles qui hésitent le plus à avoir des enfants proviennent de familles où elles ont été témoins d'une mauvaise qualité de relations (Dandurand, 2002). Les hommes qui expriment le plus un désir d'enfants viennent de familles où l'union a été stable et les relations, harmonieuses. Le désir le plus faible est toujours associé à un climat de discorde familiale dans l'enfance (entre parents, ou entre parents et enfants) et le désir précoce d'enfants est exprimé par des hommes issus de familles nombreuses, où prédominaient les valeurs de partage et de solidarité.

Les femmes et les hommes qui envisagent la vie conjugale, d'une part, et la maternité et la paternité, d'autre part, doivent, comme génération, intégrer les valeurs issues de leur parcours particulier, parfois chaotique, aux valeurs héritées de leur famille et à celles proposées par les nouveaux producteurs de normes que sont l'école, l'État et les spécialistes en santé physique et mentale.

Car si les normes traditionnelles s'affaiblissent, d'autres se profilent à l'horizon. Ainsi, les interdits concernant en particulier les relations sexuelles pré-maritales ont, depuis la contraception volontaire, volé en éclats, permettant alors une séparation entre vie sexuelle, conjugale et familiale. La possibilité de vivre une vie sexuelle active *sans* enfanter, constitue une révolution quant au sens que prend alors la venue d'un enfant. Donner naissance n'est plus un événement «subi», mais de plus un plus un choix délibéré. Parallèlement à l'évolution des mentalités donnant aux femmes et aux enfants un statut d'individu à part entière, auparavant réservé aux hommes seulement, les femmes ont acquis la légitimité de vouloir ou non un enfant, de refuser une grossesse ou de la poursuivre. Mais les hommes sont aussi directement interpellés par ce choix de l'enfant qui doit maintenant être absolument médiatisé par le désir de la femme; celle-ci se place d'ailleurs de plus en plus dans la position de choisir aussi le «géniteur», aux conditions qu'elle a définies. Par ailleurs, les hommes gardent tout de même le contrôle de leur

propre engagement personnel, dans la vie conjugale ou dans le rôle qu'ils choisiront ou pas de tenir auprès des enfants qu'ils auront contribué à mettre au monde.

3.2.2 Du côté des hommes célibataires

Dulac (1993b) s'est intéressé aux hommes célibataires de la trentaine, qui ont donc refusé, du moins jusqu'à présent, à la fois la vie conjugale et la paternité. L'analyse des entrevues qu'il a réalisées est riche d'enseignements pour qui veut mieux connaître leurs représentations. Il a notamment observé chez eux l'importance de la perte du sens de la continuité intergénérationnelle. La rupture à l'égard de la génération précédente est socialement valorisée et considérée comme une capacité d'affirmer sa propre identité. Mais, comme le rappelle Quéniart (1994), le sens de la continuité intergénérationnelle nourrit directement le désir d'enfant. Lorsque l'enfant est considéré comme une valeur de continuité, garante de l'identité historique, il est moins perçu comme une «expérience personnelle» à vivre au milieu des autres réalisations, là où avoir un seul enfant suffit à faire connaître l'expérience. Il est aussi moins «réfléchi» et «planifié». Comme le rappelaient Houle et Hurtubise, en 1991, «c'est à partir du moment où l'on s'est mis à parler des enfants que l'on a commencé à en avoir moins. L'enfant pensé est devenu un choix» (p. 385).

La fin des interdits sur les relations sexuelles hors-mariage, qui a favorisé la séparation entre vie sexuelle et vie conjugale, s'est aussi accompagnée d'une revalorisation de la vie de célibataire. Comme le rappelle Dulac, l'opinion publique n'est plus hostile au célibat, souvent associé à la liberté, au goût de vivre et à l'assouvissement des désirs personnels; la parentalité, par contre, est plutôt synonyme d'une vie de contraintes de choix et d'horaire. La communauté ne réproouve d'ailleurs plus autant l'idée de la succession des expériences relationnelles. Si, pour les femmes, celles-ci sont, le plus souvent, associée à l'idée d'une quête pour dénicher le bon conjoint/père, chez les hommes, elle sont vécues comme une manière de se prémunir contre l'attachement et l'engagement, dont ils se méfient. Selon Dulac, ces hommes célibataires sont méfiants envers les femmes autonomes et émancipées, perçues comme une menace, un frein à leur liberté, ce qui révèle aussi leur propre vulnérabilité. Plusieurs éléments définissent celle-ci : la peur du rejet, celle de se perdre dans l'autre, de perdre le contrôle et la liberté. Dulac souligne que ces hommes

aiment bien les enfants, mais ils refusent que leur désir soit médiatisé par celui d'une femme. Ils veulent aussi choisir leur moment et leur style de paternité, bien que celle-ci soit, plus souvent qu'autrement, considérée comme une expérience à vivre comme une autre. Celle-ci sera-t-elle plus valorisée quand ils se seront rassasiés de toutes les autres? Les hommes n'ont pas, autant que les femmes, à vivre la limite de la fin de la trentaine pour réaliser leurs projets de fécondité. Peut-être est-ce pour cela qu'on parle de plus en plus de ces hommes qui ont des enfants après cinquante ans (Leduc, 2002). La place du père lors de la rupture, son rôle et son droit à voir ses enfants plus souvent, commencent par ailleurs à soulever des questions, tant au Québec qu'en France (de Singly, 1998 : 192-194).

La perspective de devenir parents s'inscrit donc dans un contexte où les jeunes doivent conjuguer des aspirations nombreuses et contradictoires (Lemieux, 1996b : 227). Le désir d'avoir un enfant s'actualise aussi en regard des nouvelles valeurs et représentations de l'enfant, tout comme de la conjugalité, de la parentalité, de la maternité et de la paternité.

3.2.3 *Conjugalité*

Les conditions posées par les femmes et les peurs exprimées par les hommes ne sont tout de même pas encore venues à bout de la vie conjugale. En fait, encore aujourd'hui, la vie à deux demeure au premier rang des conditions avancées pour être heureux dans la vie (Marcil-Gratton, 2001 : 94), et une relation stable, la première condition posée pour avoir un enfant (Dandurand *et al.*, 1994). Pour saisir dans quelles conditions se développe et se précise le projet d'avoir un enfant, il faut donc examiner comment est perçue et vécue la vie conjugale aujourd'hui par les jeunes.

Au-delà de la perte de sens de l'institution du mariage, le changement majeur tient dans la signification que prend désormais la vie de couple, la conjugalité, par rapport aux autres formes de relations concernant la famille. Issue d'une tendance à l'individualisation amorcée au 18^e siècle et qui a touché aussi les autres membres de la famille, la relation de couple est désormais basée sur le sentiment amoureux, sur l'affectif, et s'inscrit dans un rapport entre deux personnes et non obligatoirement dans un projet subséquent comme celui de la famille. Ceci conduit à la

perception que chaque membre du couple doit contribuer au bonheur individuel de l'autre, impliquant ainsi des attentes et des exigences élevées du conjoint (Bernier, 1996 : 48; Marcil-Gratton, 2001 : 94).

Par ailleurs, l'union de fait que choisit une part de plus en plus grande de jeunes, mais aussi de couples avec enfant, montre que le couple est une institution toujours aussi importante, mais qui oblige à «inventer» continuellement le lien amoureux. La fragilité de cet engagement, et les exigences que cela comporte, lui donne son caractère précieux, mais aussi aléatoire. Les jeunes explorent alors leur capacité à être en couple, à partager ce qu'ils ont de plus intime. Dans cette perspective, la rupture des unions s'annonce, non comme le refus de l'engagement, mais comme une difficulté à atteindre les exigences d'une représentation du couple (Bernier, 1996 : 58).

3.2.4 Égalité entre les sexes

Les valeurs d'autonomie de chacun et d'égalité des partenaires dans le couple sont aussi partagées par de plus en plus de jeunes Occidentaux. Une étude sur des jeunes Européens de 20-29 ans, dont les Français, démontre, par ailleurs, que ces valeurs peuvent être très différentes selon le style de vie adopté, soit : habiter chez les parents, avoir quitté ceux-ci et vivre seuls et non en union, ou encore être cohabitants ou vivre mariés. Les valeurs associées en particulier à la tolérance, au respect mutuel, à la compréhension et à l'autonomie, de même qu'au partage des tâches, sont identifiées comme très importantes chez les personnes cohabitantes, alors que la fidélité et la présence d'enfants sont considérées comme moins importantes pour la réussite du mariage (Lesthaeghe et Moors, 1996 : 185-186).

Au Québec, la transition vers des attitudes plus «égalitaires» entre les sexes, semble s'effectuer vers les années 1980. Les attitudes changent en faveur d'un plus grand partage des tâches dans l'univers domestique (Beaujot, 2000 : 221-225). Lefebvre et Merrigan (1998) ont d'ailleurs noté, entre 1986 et 1992, une augmentation du temps de participation des pères aux activités familiales, en particulier pour les travaux domestiques; pour la même période, les femmes ont connu une réduction du temps consacré à ces travaux. Ces auteurs rappellent aussi que l'implication du père est toujours plus importante quand la mère travaille et qu'elle s'exprime

aussi bien, et même davantage, quand les enfants grandissent. Les hommes sont donc moins présents dans le cadre des soins prodigués aux plus jeunes, mais davantage, dans le cadre des activités de week-end. Par ailleurs, Lefebvre et Merrigan ont noté que, durant cette même période (1986-1992), les hommes ont aussi augmenté le nombre d'heures travaillées à l'extérieur du domicile, ce qui leur laissait moins de temps pour s'investir auprès des enfants, mettant en relief les contraintes actuelles du marché du travail, un élément que notaient aussi Bagavos et Martin (2000) à propos des pays scandinaves. Au total, toutefois, selon Lefebvre et Merrigan, le temps moyen consacré dans la famille, pour chaque enfant, augmente, et ce, même dans les contextes où la femme travaille à l'extérieur, ce qui nous conduit directement à nous intéresser à la question du sens de l'enfant.

3.3 Valeurs et représentations associées à l'enfant

3.3.1 Intérêt pour l'enfant

Le sens donné aujourd'hui à l'enfant peut nous éclairer sur les différents déterminants du désir d'enfant. La représentation de l'enfant dans nos sociétés contemporaines est le résultat d'un long processus d'individuation de ce dernier et de l'affirmation des devoirs des parents envers leurs enfants.

En fait, plusieurs auteurs (Ariès, 1973; Ségalen, 1981; Shorter, 1977) ont identifié la montée du sentiment de la famille et de l'enfance, comme point d'origine de la famille contemporaine. Selon Ariès (1973), jusqu'à la fin du 18^e siècle, les rapports familiaux, étaient dépourvus d'affection. Le sens de l'enfant était, soit lié à sa place dans le processus de transmission du patrimoine, soit rattaché à son rôle d'apprenti dans l'unité de production familiale. À partir du 18^e siècle, les moralistes insistent de plus en plus sur les obligations des parents à l'égard de leurs enfants (Flandrin, 1984) : assistance maternelle, éducation et établissement. Avec cet intérêt nouveau pour l'enfant, au-delà du patrimoine foncier et des savoirs, naît aussi une volonté de faire de l'enfant le réceptacle des valeurs. Le nouvel intérêt pour l'enfant se conjugue avec le souci de l'hygiène et de la santé physique, ce qui conduit à modifier le rapport d'autorité en

matière de préparation à la vie adulte, antérieurement basé sur une discipline rigoureuse et humiliante.

Au 19^e siècle, s'impose une conception nouvelle de l'éducation, qui exige des parents soins et attention. Ainsi, peu à peu, les devoirs des parents se développent. Selon Ségalen (1981), dès le début du 20^e siècle, la classe ouvrière aurait acquis cet intérêt pour l'enfant. Celui-ci fait l'objet d'un fort investissement affectif, car il sera responsable à long terme de l'ascension sociale de la famille. La culture de classe moyenne comprenait déjà en son sein cette valorisation de l'intimité et de l'affection familiale, que mettra en évidence Parsons, en décrivant la famille américaine moyenne : une famille dont un des principaux rôles est d'assurer la socialisation de l'enfant.

3.3.2 Coût de l'enfant

Depuis les années 1950, ces tendances se sont en fait renforcées. La pression sociale à propos de l'éducation des enfants s'est accentuée avec les difficultés économiques. Comme le suggère Godard (1992), les parents ont maintenant l'obligation de faire de leur enfant un bon compétiteur contre l'enfant des autres. Il n'est pas étonnant que l'enfant soit alors envisagé comme un «coût économique», dont on accepte la responsabilité seulement lorsqu'on a assuré sa stabilité professionnelle et financière, toujours plus compromise par le processus prolongé et précaire d'insertion professionnelle des jeunes qu'on connaît aujourd'hui.

Dandurand *et al.* (1994) ont montré que les jeunes Québécoises dans la vingtaine avaient un discours normatif sur la maternité. Elles évoquent, en effet, l'importance de pouvoir donner à son enfant le meilleur, ce qui implique de bien se préparer au point de vue professionnel, conjugal et personnel. Elles veulent, en particulier, fournir à l'enfant un environnement socio-affectif de qualité. Dans l'enquête sur les représentations des jeunes sur les questions de la responsabilité et de l'âge adulte (Gaudet et Charbonneau, à paraître) et dont les résultats sont en cours d'analyse, les jeunes femmes et les jeunes hommes interrogés font aussi valoir des préoccupations semblables; ils ajoutent, par ailleurs, que leur volonté d'offrir ce qu'il y a de mieux à leur enfant, se construit aussi en référence à ce qu'ils ont eux-mêmes connu dans leur enfance, que ce soit l'aisance matérielle, le soutien ou l'affection.

3.3.3 Relation affective

La conception et la présence d'un enfant demeurent parallèlement associées à l'image de l'échange affectif au sein de la famille. Selon Roussel (1989), l'enfant est le porteur privilégié des projets affectifs des parents. Comme le mentionne Lacoste (1991), sa venue est perçue comme le couronnement de la réussite du couple. Mais il peut aussi apparaître comme un «cadeau» relationnel qu'une femme seule peut s'offrir : la monoparentalité choisie s'inscrit ainsi dans cette tendance. On peut interpréter de la même manière le choix de garder l'enfant conçu durant l'adolescence, comme nous le verrons plus loin.

C'est aussi ce modèle relationnel particulier qu'a décrit Quéniart, en référence au groupe de mères qui présentent la maternité comme l'expérience centrale de leur vie; celles qui, en fait, auront des enfants plus rapidement que les autres, dès que le contexte conjugal et matériel y seront propices, une fois accomplies d'autres réalisations personnelles. Les femmes pour qui le projet maternel est primordial le présentent comme le summum de l'épanouissement féminin; l'enfant fait partie de leur corps. Ce n'est pas un être indépendant qui nécessite des soins; il vient plutôt satisfaire leur propre besoin d'affection, d'amour. La relation à l'enfant, bien plus durable qu'une relation conjugale, constitue ainsi une assurance à long terme contre la solitude.

Chez les adolescentes, l'enfant peut venir compenser un besoin affectif non comblé dans leur propre enfance en raison de nombreuses perturbations relationnelles, comme la rupture d'union de leurs parents, la succession de nouveaux conjoints de la mère et/ou du père, la fréquente perte de vue du père et des déménagements fréquents responsables d'autres ruptures de liens affectifs (Charbonneau, 2001). La conception «affective» de l'enfant n'a pas les mêmes conséquences chez les mères adolescentes que chez les autres parents. Le besoin de relation affective avec un enfant, chez les couples plus âgés et chez les mères monoparentales, peut être rapidement comblé avec un seul enfant, ce qui ne contribuera pas à favoriser un taux de natalité élevé. Chez les mères adolescentes, si l'affection donne le sens à la relation à l'enfant, la maternité devient aussi, pour certaines de ces mères, une manière de se définir socialement, d'obtenir une reconnaissance et un statut social qui ne passe pas par l'école et le travail (*Idem*, 1998). Bien des mères adolescentes se définissent en premier lieu comme des mères au foyer, souvent comme leurs

propres mères l'ont été, d'ailleurs (*Ibid.*, 2000). En corollaire, il n'est pas rare qu'elles aient un nombre d'enfants plus élevé que la moyenne, puisqu'elles commencent leur vie féconde bien plus tôt que les autres.

Le sens affectif de la relation à l'enfant n'est pas ici contredit par l'idée de la coûteuse responsabilité de l'éducation et du soin de l'enfant jusqu'à sa majorité. Au contraire, en distinguant ici rôle affectif et responsabilité financière et matérielle, certaines mères peuvent choisir de mettre au monde plusieurs enfants, en comptant sur l'État pour subvenir aux besoins matériels, alors qu'elles se chargeront de la responsabilité «affective» (*Ibid.*, 2002, à paraître). S'il y a un conjoint, il est invité à s'ajuster à la vision des choses de la mère et à jouer principalement un rôle de pourvoyeur — et d'amuseur comme le notait Quénart (1994) —, bref à s'inscrire dans un modèle plutôt «parsonnien» de la répartition des rôles au sein du couple; c'est une situation qu'a aussi observée Charlotte Le Van (1998), en France, dans son étude de familles issues de maternités adolescentes.

L'importance de la valeur affective de l'enfant se trouve, en quelque sorte, exacerbée dans ces situations particulières où on est tout de même enclin à faire plus d'enfants. Cela ne signifie toutefois pas que l'affection ne joue pas un rôle primordial chez les femmes dont le projet de vie n'est pas centré sur l'enfant. Quénart (1994) décrit le second type de maternité qui combine davantage projet professionnel et projet familial et qui table d'abord sur la stabilité économique et conjugale pour la réalisation du désir d'enfant : elle observe que la maternité des familles de cette catégorie relève d'abord d'une responsabilité éducationnelle visant à faire de l'enfant un être socialement intégré, heureux et autonome. L'enfant est perçu comme un être dépendant et demandant. Le projet est plus souvent partagé par les deux conjoints. Le père est donc invité à s'investir. Mais la tâche est exigeante et comme elle se réalise dans un contexte où le travail est considéré comme tout aussi important pour la réalisation de soi, le projet du deuxième enfant est perçu comme un trop grand investissement. C'est donc précisément quand ces familles sont confrontées à la réalité de la parentalité, que les désirs de grande famille s'évanouissent. Et c'est ici que se révèlent les limites d'un modèle qui veut tout concilier : la famille, le couple, le travail, les projets personnels.

Le séminaire européen sur la fécondité s'est penché sur cette question du sens de l'enfant. Le texte synthèse présente les variations, selon l'ordre de naissances, dans les avantages psychologiques apportés par un enfant (Bagavos et Martin, 2000). Ainsi,

les avantages dus au premier enfant sont entre autres : avoir le statut de parent, «être une famille», avoir une descendance qui perpétuera la famille, répondre à l'attente des autres, avoir un bébé qui vous apportera du plaisir, grandira et vous aimera, réaliser ses rêves d'enfants ou tirer des satisfactions du succès de cet enfant par personne interposée. (p. 13)

Le choix du second enfant serait effectivement motivé par celui de donner un frère ou une sœur au premier et à celui d'avoir un enfant de l'autre sexe. Avoir trois enfants serait le fait de ceux qui considèrent qu'à moins de trois, il ne s'agit pas d'une «vraie» famille. Alors que ceux qui ont plus de trois enfants «aiment tout simplement les enfants» (*Idem* : 13).

3.4 Difficile conciliation des multiples rôles

3.4.1 Vocation maternelle

Les enquêtes et les recherches des différents pays indiquent d'abord une plus grande tolérance envers les travailleuses qui ont de jeunes enfants. Selon Rindfuss, Morgan et Offutt (1996), la population américaine de la fin des années 1980 est beaucoup moins susceptible de penser que l'enfant souffre si sa mère travaille, comme c'était le cas voilà dix ou vingt ans. Ceci constitue un élément favorable à la conciliation des vocations maternelle et professionnelle; mais, dans la réalité, bien des obstacles se dressent devant la travailleuse à la fois femme et mère. Il n'est pas étonnant que les femmes qui travaillent se soient progressivement engagées dans des revendications visant un partage plus équitable des tâches et une participation accrue du père, auprès des enfants et dans la sphère domestique.

Par ailleurs, la présence auprès de l'enfant peut être conçue comme une norme, comme cela a été le cas pour le modèle de la mère au foyer. En contrepartie, le fait que les femmes acceptent de

plus en plus de faire garder leurs enfants par des services privés ou publics, durant les heures où elles sont au travail, montre que la norme évolue, et ce, bien qu'il ne soit pas rare que des mères évoquent une certaine culpabilité à «faire élever leurs enfants par les autres». Un tel changement dans la norme est évoqué chez les femmes plus instruites (*Idem* : 279), notamment par des chercheurs américains. Mais, plus récemment, on a vu aussi ressurgir la valorisation du rôle de la mère au foyer, chez les femmes professionnelles (*La Presse*, 28 septembre 2001 : B1). Cela laisse-t-il présager un retour du balancier? N'est-ce pas aussi un signe du désenchantement ressenti à l'égard du marché du travail, comme le suggère Dandurand (2002)?

3.4.2 *Conciliation travail/famille*

Certaines auteures font valoir que la société, dans son ensemble, doit aussi valoriser davantage la parentalité et ne pas laisser aux femmes la responsabilité du renouvellement de la population. La conciliation entre le travail et la famille a fait l'objet de nombreuses réflexions au cours des dernières années (Descarries et Corbeil, 1995; Fahmy, 1992). Selon Bagavos et Martin (2000), la plupart des politiques publiques récentes dans le domaine de la fécondité sont centrées sur ce problème, mais tout ne paraît pas très efficace.

Les difficultés sont, entre autres, liées à la diversité des acteurs impliqués et, en particulier, au peu d'empressement manifesté par les entreprises à prendre des initiatives favorables à la vie familiale, souvent perçues comme difficiles à concilier avec les «exigences de l'économie». Mais le choix de faire un second enfant, qui paraît ainsi un enjeu majeur dans cette réflexion sur la fécondité⁸, se réalise précisément dans la confrontation avec la réalité. Et c'est devant le constat des difficultés rencontrées que plusieurs renonceront à actualiser leur désir d'avoir plus d'un enfant. Les jeunes femmes interrogées dans le cadre de l'enquête sur les représentations des jeunes sur les questions de la responsabilité et de l'âge adulte (Gaudet et Charbonneau, à paraître) et qui ont plus d'un enfant, expriment toutes leurs difficultés à concilier le double rôle;

⁸ Selon Bagavos et Martin (2000), en Suède les ambitions professionnelles des femmes et leur difficile conciliation avec les projets d'enfant affectent plutôt la décision d'avoir un 3^e enfant. Les auteurs soulignent cependant que dans les autres pays, c'est effectivement le projet du 2^e enfant qui en est affecté.

ce sont elles qui se sentent le plus marginalisées et isolées dans leur milieu de travail, où elles sont si peu nombreuses à assumer des maternités multiples.

Ailleurs, en Australie, les modèles traditionnels sont encore très présents, selon les études recensées, quoique, dans les enquêtes, les femmes expriment le souhait qu'il en soit autrement (McDonald, 1998 : 1; Hugo, 2001). En effet, les femmes australiennes disent vouloir participer davantage au marché du travail, tout en ayant les enfants désirés (McDonald, 1998 : 14). Pourtant, comme nous l'avons déjà mentionné, McDonald soutient que les politiques publiques australiennes ont comme orientation idéologique de base le modèle de l'homme pourvoyeur de sa famille et la femme à la maison pour s'occuper des enfants (*Idem* : 1). Les études récentes montrent que le partage des tâches domestiques est une attitude acceptée par la société australienne, mais qu'elle ne se traduit pas en gestes concrets dans la réalité. Les femmes avec des enfants de moins de cinq ans sont toujours plus susceptibles d'assumer les tâches domestiques que les hommes. De plus, une étude réalisée en 1991 indique que les jeunes hommes ne s'attendent pas à changer leur vie professionnelle lors de la venue d'un enfant (Gray, 2000 : 88-93).

3.4.3 Ruptures d'union et monoparentalité

Par ailleurs, la conciliation entre le travail et la famille et la répartition des tâches ne sont pas les seuls défis posés à la famille : la rupture d'union et la monoparentalité conduisent aussi au renouvellement du sens des rôles parentaux. Quéniart (1994) a d'ailleurs observé que la difficile conciliation entre les divers projets conjugaux, familiaux et professionnels mène souvent à un désinvestissement dans la relation conjugale. La fatigue, l'énerverment, le manque de temps affectent directement cette relation. Dans l'incapacité de tout concilier, la monoparentalité, qui permet un rapport privilégié à l'enfant, sera considérée comme une alternative à la vie de couple.

La monoparentalité peut, bien entendu, être le produit d'une rupture d'union mais aussi, celui de l'initiative personnelle de femmes qui choisissent, souvent dans la trentaine, d'avoir des enfants en dehors du cadre familial traditionnel et de les élever seules. Aux États-Unis, un pays aux valeurs traditionnelles encore fortes, la désapprobation publique des naissances hors mariage

s'est d'ailleurs affaiblie, de concert avec l'augmentation du nombre d'enfants nés hors mariage (Rindfuss, Morgan et Offutt, 1996 : 279).

Mais les mères monoparentales ne profitent pas du double salaire des couples où les deux parents travaillent. Il est bien connu qu'elles vivent plus que la moyenne dans la pauvreté. Celles qui sont dans une assez bonne situation professionnelle et financière feront rarement le choix, d'avoir seules plusieurs enfants, ce qui compromettrait de toute manière, leur vie professionnelle. Quand aux situations de monoparentalité issues de ruptures d'union, comme elles s'accompagnent souvent d'un appauvrissement de la famille, elles empêchent d'ajouter un autre enfant à la famille. Ainsi, bien que la monoparentalité constitue un modèle familial mieux accepté dans notre société, elle ne favorise certainement pas une augmentation de la moyenne de la fécondité.

Par ailleurs, ces changements ont directement influencé certains pays dans l'élaboration des politiques familiales et dans l'évolution du statut juridique des parents auprès des enfants. En France, au Québec et en Suède notamment, les responsabilités juridiques envers l'enfant sont maintenant assumées par les deux parents. Ces responsabilités dessinent depuis quelques années une nouvelle norme, soit l'indissolubilité de la filiation en remplacement de celle de la conjugalité (Festy, 2000 : 71). Cette «révolution» encore inachevée, selon Patrick Festy de l'INED en France, peut «conduire à une famille rénovée dans ses rapports entre sexes (conjoint-conjointe) et entre générations (parents-enfants)». Les ruptures d'union ne conduisent pas toutes à la monoparentalité féminine et à la disparition du père. Les situations où le père demeure présent et où les parents doivent négocier une nouvelle définition de leur rôle parental ont, plus encore que dans la réalité des couples où les deux travaillent, mis au jour la nécessité pour le père de se redéfinir un lien privilégié avec son enfant. À partir de quelles références?

3.4.4 Rôles parentaux

Force est ainsi de constater que l'apprentissage des modes de conduite, reliés à ces nouvelles formes de parentalité, est loin d'être achevé. Un survol de la documentation laisse d'abord l'image d'une «rupture» dans la transmission des rôles parentaux, de la paternité et de la

maternité. Des études suédoises et américaines soulignent aussi comment les jeunes ressentent de l'insécurité et développent des attitudes ambivalentes face aux discours sur les rôles parentaux. Certains nouveaux pères considèrent que leur expérience personnelle ne peut leur servir de modèle parental, car les valeurs actuelles que sont l'affectivité, l'attention à l'autre et la démocratie familiale n'existaient pas dans leur enfance (Ulla, 1998 : 200-207). Aux États-Unis, une chercheuse montre la contradiction entre les rôles des hommes et des femmes hors de la famille, dont les représentations se veulent égalitaires, alors que les rôles parentaux continuent d'être inégaux : les hommes sont inquiets, car ils savent qu'ils doivent toujours être de «bons pourvoyeurs», ce qui exige un devoir financier élevé et des responsabilités accrues. Les femmes, pour leur part, savent que si elles acceptent la maternité, elles devront assumer la double tâche, comme leurs mères avant elles. Ces contradictions impliquent la possibilité qu'hommes et femmes retardent, ou même rejettent le mariage et la parentalité, dans un choix de vie (Goldscheider et Waite, 1991 : 60).

En Suède, certaines recherches indiquent que le choix politique, datant d'au moins 30 ans, de favoriser l'implication et de soutenir également père et mère dans leur projet familial et dans la société, a donné aux hommes la possibilité de penser autrement la relation travail/famille. Les résultats de Ulla Björnberg montrent, en effet, qu'une majorité de Suédois considèrent qu'ils s'identifient d'abord en rapport avec leur famille et leur vie privée et non avec l'employeur ou leur vie professionnelle. Elle affirme que plus de Suédois que d'autres hommes des pays européens ont une identité basée sur la vie familiale. Par contre, le partage des tâches n'est pas encore une réalité, semble-t-il, ce qui fait dire à l'auteur que les hommes incluent les enfants dans leur vie, mais sont beaucoup moins motivés lorsqu'il s'agit du partage des tâches (Björnberg, 1998 : 201). De plus, même dans ce pays où l'égalité des sexes est une valeur sociale, les femmes continuent malgré tout d'accorder davantage que les hommes «la priorité à la famille (et aux enfants) en plaçant leur vie professionnelle au second plan pendant une certaine phase de leur vie» (Bagavos et Martin, 2000 : 23).

Le rôle du père dans la fécondité et dans la famille est donc devenu un sujet de plus en plus étudié (Dulac, 1998b : 192-193). Il en est ainsi aux États-Unis et en Australie, deux pays qui ont institué, au cours des dernières années, des «commissions» ayant comme but de connaître

davantage l'homme et son rôle dans la famille et la paternité. Aux États-Unis, l'initiative vient du Federal Interagency Forum on Child and Family Statistics, qui a publié en 1996 une étude exhaustive, *Nurturing Fatherhood : Improving Data and Research on Male Fertility, Family Formation and Fatherhood*. Celle-ci fait l'inventaire des connaissances actuelles sur la fécondité masculine, la formation de la famille et la paternité et est destinée à mieux orienter les recherches et les interventions, tant dans le domaine scientifique que public (<http://fatherhood.hhs.gov>). En Australie, c'est aussi le gouvernement qui a initié une recherche à grande échelle sur le rôle du père dans la famille, par la *Commission's Focus on Fathering Project* (site Internet) dans la foulée, comme aux États-Unis d'ailleurs, de l'amélioration des conditions de vie des enfants.

Conclusion

Les 19 et 20 janvier 2002, le Devoir consacrait quelques articles de son cahier «Perspectives» aux «mystères de la natalité» et sous-titrait l'un d'eux de cette façon : «la dénatalité tient à une foule de facteurs sur lesquels les experts ne s'entendent pas». La «mésentente» supposée entre les experts traduit plutôt un consensus à l'effet qu'il n'y a pas une seule cause à la dénatalité et, ainsi, un seul regard prédominant qui permettrait de résoudre l'énigme. C'est aussi ce que soulignant John Ditch au séminaire annuel sur la fécondité (Bagavos et Martin, 2000) :

Après avoir examiné soigneusement tous les éléments existants, nous devons conclure, persuadés [...] qu'il n'existe aucune explication complète, convaincante ou satisfaisante pour rendre compte des variations ou fluctuations des taux de fécondité — que ce soit dans le temps ou dans l'espace — et en particulier que l'on ne peut établir aucun rapport clair entre le taux de fécondité d'un pays, quel qu'il soit et la forme ou la valeur de ses dispositifs de support social au titre des enfants (p. 20).

Ceci met en évidence le constat que la dynamique de la fécondité s'inscrit dans le contexte large de l'évolution de nos sociétés et des rapports sociaux. Il y a dans ce contexte des éléments sur lesquels les individus, qui font des choix pour eux-mêmes, ont une certaine prise. Il y a d'autres facteurs qui affectent la famille, mais sur lesquels les individus n'ont pas le contrôle, par exemple l'économie. Selon Bagavos et Martin (2000) les règles actuelles de l'économie de marché sont particulièrement contraignantes pour les femmes et pour les jeunes. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que ce soit eux qui prennent le moins de risques et la fécondité est précisément le type de risque qu'ils vont éviter de prendre. Leur rapport prône l'implantation d'une politique d'emploi vigoureuse, comme premier moyen de convaincre les jeunes et les femmes de faire à nouveau des enfants.

Si la réalité économique demeure un puissant déterminant des choix individuels, elle n'est pas le seul. La transformation de cette période du cycle de vie que constitue la jeunesse où il arrive même de se demander ce qu'est devenir adulte aujourd'hui (de Singly, 2000 : 9) n'est pas sans structurer cette période de la vie qui s'est avérée la plus féconde au moins au cours du dernier

siècle. Le contrôle de la fertilité fait en sorte que chacune des étapes de cette période peut désormais être contrôlée. Il est devenu dans la norme d'attendre d'avoir un emploi stable — encore plus dans le cas du conjoint comme on l'a vu —, de former un couple stable, d'être logé convenablement et d'avoir «vécu sa vie» avant d'envisager de former une famille. Dans la perspective de stimuler la décision individuelle d'avoir un enfant, est-il possible de penser que les politiques familiales pourraient n'être efficaces qu'une fois seulement ces conditions réalisées? Est-il possible d'abaisser l'âge où ces conditions seraient réunies si la perspective d'avoir plus d'un enfant est potentiellement plus réaliste lorsque le premier apparaît lorsque la mère est plus jeune?

Cette revue de la documentation a permis de constater qu'au delà des faits statistiquement démontrés, s'engager à mieux comprendre les motivations des femmes et des hommes à choisir de s'établir en couple et à faire un ou plusieurs enfants, est aussi une voie riche d'enseignement pour identifier les pistes d'actions possibles, mais aussi pour admettre les limites de ces actions. Si la diminution de la fécondité est considérée comme une question cruciale pour l'avenir de la société, l'État peut-il faire quelque chose?

Les chercheurs, dans tous les pays étudiés ici, ont bien du mal à identifier les effets directs de l'une ou l'autre politique dans ce but précis d'accroître la natalité. Ils ont aussi bien du mal à expliquer pourquoi les problèmes paraissent moins grands dans des pays aussi peu semblables que les États-Unis et la France, et qui ont des approches extrêmement différentes à cet égard. Par ailleurs, Bagavos et Martin rappellent aussi les limites de la comparaison internationale en ce domaine car les mêmes effets — la baisse des taux de fécondité — paraissent liés à des causes et à des contextes sociaux extrêmement différents. Leur rapport qui présentait justement la synthèse des réflexions menées dans un ensemble de pays invite plutôt à questionner directement les jeunes sur les projets de fécondité, sur les raisons pour lesquelles ils décident de reporter ceux-ci.

Une piste, parmi d'autres bien sûr, paraît tout de même intéressante à suivre : celle qui suggère de distinguer entre le premier enfant et ceux qui vont suivre. Ceci peut effectivement mieux permettre de comprendre pourquoi il y a toujours un écart entre le désir d'enfant et sa réalisation. L'arrivée du premier enfant paraît a priori plus influencé par les valeurs sociales entourant la

famille et par le sens de l'enfant lui-même, et toujours moins à la remorque des rationalisations qu'on soupçonne toujours derrière les choix des individus. Les enquêtes auprès des mères mettent ainsi en évidence cet appel à la maternité, ce sentiment intériorisé d'être prête à devenir mère — et peut-être père, mais ceci semble moins souvent évoqué par les hommes. Il y a donc désir d'enfant et valorisation de la famille dans la grande majorité de la population. Mais le passage à la réalité tarde à venir et, plus il tarde, moins il y aura d'enfants dans la famille. La stabilisation plus rapide en emploi, tant pour les hommes que pour les femmes, pourrait s'avérer un facteur favorable à une arrivée d'enfants plus précoce dans la vie adulte.

Le passage du premier au second enfant se réalise, lui, en contexte d'expérience concrète de conciliation des différents projets de vie. Et il est certain que c'est dans ce domaine qu'il y a le plus à faire pour créer les conditions propices et revaloriser le sens même de la famille et de l'enfant. La valorisation excessive de la performance, la surcharge de travail, l'incertitude et la précarité pour bon nombre de travailleurs, continuent d'être des obstacles directs à la conciliation du travail et de la famille, tant dans les entreprises privées que dans le secteur public.

Le désir d'enfant est une question non seulement de savoir si on veut ou non des enfants, mais aussi, de comprendre «le sens même d'avoir des enfants et [la] capacité à vivre quotidiennement avec eux» (Fournier et Quéniart, 1996 : 184-185). Fournier et Quéniart soutiennent ainsi que le questionnement sur le désir d'enfant ne doit pas seulement se concevoir à propos de ce qui entrave le désir d'enfant, mais aussi quant à la représentation que l'on se fait de la vie avec cet enfant. Au-delà de la difficile conciliation travail/famille, du partage des tâches et de l'accès au bonheur pour tous, comment les jeunes d'aujourd'hui envisagent-ils la vie de famille et les liens parents/enfants? Ce que pensent les jeunes femmes est davantage connu : elles semblent voir cette relation de manière très affective et surtout très exigeante sur le plan psychologique. Mais qu'apporte cette relation aux jeunes hommes qui ne serait pas que «sacrifice» de leur liberté? Les chercheurs s'interrogent justement sur ce glissement des critères du désir d'enfant vers les sphères du privé et du psychologique. Toujours selon eux, la «reconstruction» du désir d'enfant doit s'appuyer non seulement sur la mise en place de conditions matérielles propices, mais aussi sur l'élaboration collective «d'un système de sens autour de l'enfant» et «autour de l'idée de faire des enfants». Le rapport de Bagavos et Martin va plus loin encore, il milite pour la

définition d'un nouveau contrat social qui affirmerait haut et fort que «les enfants représentent un bien social et non pas un simple plaisir privé» (2000 : 19).

Bibliographie

- Alan Guttmacher Institute (1994), *Sex and America's Teenagers*, New-York et Washington, 88 p.
- Alvarado, José et John Creedy (1998), *Population Ageing, Migration, and Social Expenditure*, Cheltenham, UK; Northampton, MA, Edward Elgar, 191 p.
- Alvi, Shahid (1994), *Concilier le travail et la famille : enjeux et options*, Ottawa, Conference Board du Canada, Comité canadien de l'Année internationale de la famille, 24 p.
- Andersson, Gunnar (2000), «The impact of labour-force participation on childbearing behaviour : Pro-cyclical fertility in Sweden during the 1980s and the 1990s», *European Journal of Population/Revue Européenne de Démographie*, vol. 16, n° 4, p. 293-333, [En ligne], <http://www.kluweronline.com/issn/0168-6577/contents>, 21 juin 2002.
- Andersson, Gunnar (1999), *Trends in Childbearing and Nuptiality in Sweden 1961(71)-1997*, Communication présentée à la Population Association of America 1999 Annual Meeting in New York, March 25-27, 1999, 24 p. (Stockholm Research Reports on Demography, n° 133).
- Arendell, Terry (2000), «Conceiving and Investigating Motherhood : The Decade's Scholarship», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 62, n° 4, p. 1 192-1 207.
- Ariès, Philippe (1973), *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien régime*, Paris, Seuil, 501 p.
- Arve-Parès, Brigitte (1996), «Entre travail et vie familiale : le modèle suédois», *Lien social et politiques : Politiques familiales et vies de femmes*, n° 36, p. 41-48.
- Asselin, Suzanne et al. (1994), *Les hommes et les femmes : une comparaison de leurs conditions de vie*, Québec, Les Publications du Québec, 301 p.
- Attias-Donfut, Claudine (1988), *Sociologie des générations*, Paris, Presses universitaires de France, 249 p.
- Australian Bureau of Statistics (2000), «Many Women are Delaying Motherhood», Série Media Release, 2 p., [En ligne], Australian Bureau of Statistics, <http://www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/0/C0D05A8BEEB9FEE8CA256998007CB3F3?Open>, 18 juin 2002.
- Australian Department of Immigration and Ethnic Affairs (1995), *Australia's Population Trends and Prospects*, Canberra, Australian Government Publishing Service.

- Bagavos, Christos et Claude Martin (2001), *Faible fécondité, familles et politiques publiques : Rapport de synthèse, Séminaire annuel, Séville Espagne, 15-16 septembre 2000*, [En ligne], Vienne, Institut autrichien de recherche sur la famille, http://europa.eu.int/comm/employment_social/eoss/downloads/sevilla_2000_french_en.pdf 24 mai 2002.
- Balakrishnan, T. R., Evelyne Lapierre-Adamcyk et Karol J. Krótki (1993), *Family and Childbearing in Canada. A Demographic Analysis*, Toronto, University of Toronto Press, 329 p.
- Baril, Robert, Pierre Lefebvre et Philip Merrigan (1997), *La politique familiale : ses impacts et les options*, Montréal, IRPP, 75 p.
- Beaujot, Roderic (2000), *Earning & Caring in Canadian Families*, Peterborough, Broadview Press, 416 p.
- Beaujot, Roderic (1991), *Population Change in Canada, the Challenges of Policy Adaptation*, Toronto, McClelland & Stewart, 379 p.
- Beaujot, Roderic et Alain Bélanger (2001), *Perspectives on Below Replacement Fertility in Canada : Trends, Desires and Accomodations*, London, Population Studies Centre, University of Western Ontario, 43 p. (Discussion Paper n° 01-6), [En ligne], <http://www.ssc.uwo.ca/sociology/popstudies/dp/dp01-6.pdf>, 14 juin 2002.
- Becker, Gary S. (1981), *A Treatise on the Family*, Cambridge, Harvard University Press, 320 p.
- Bélanger, Alain (1999), *Rapport sur l'état de la population du Canada 1998-1999*, Ottawa, Statistique Canada, 209 p.
- Bélanger, Alain et Jean Dumas, avec la coll. de Cathy Oikawa et Laurent Martel (1998), *Rapport sur l'état de la population du Canada 1997*, Ottawa, Statistique Canada, 193 p.
- Bélanger, Alain et Cathy Oikawa (1999), «Qui a un troisième enfant?», *Tendances sociales canadiennes*, n° 53, p. 23-26.
- Bélanger, Alain et Pierre Turcotte (1999), «L'influence des caractéristiques sociodémographiques sur le début de la vie conjugale des Québécoises», *Cahiers québécois de démographie*, vol. 28, n° 1-2, p. 173-197.
- Bélanger, Danièle (1992), *Fécondité et politiques familiales en Scandinavie depuis 1960 : Rapport présenté au Secrétariat à la famille*, Québec, Le Secrétariat, 79 p. (Études et analyses).
- Bernier, Léon (1996), «L'amour au temps du démariage», *Sociologie et sociétés*, vol. 28 n° 1, p. 47-61.

- Bingoly-Liworo, Germain (2002), «Les aspirations de fécondité chez les jeunes Canadiens âgés de 18-24 ans en 1984 et 1995», *Familles en mouvance, dynamiques intergénérationnelles : Bulletin de liaison*, vol. 3, n° 2, p. 1-2.
- Björnberg, Ulla (1998), «Family Orientation among Men : A Process Of Change in Sweden», dans R. Drew, R. Emerek et E. Mahon, dir., *Women, Work and the Family in Europe*, London and New York, Routledge, p. 200-207.
- Blanpain, Roger, Kazuo Sugeno et Yasuo Suwa, dir. *et al.* (1995), *The Harmonization of Working Life and Family Life*, Boston, Kluwer Law International, 131 p.
- Blau, Francine D. et Ronald G. Ehrenberg (1997), *Gender and Family Issues in the Workplace*, New York, R. Sage Foundation, 301 p.
- Blossfeld, Hans-Peter (1995), «Changes in the Process of Family Formation and Women's Growing Independence : a Comparaison of Nine Countries», dans Hans-Peter Blossfeld, dir., *The New Role of Women : Family Formation in Modern Societies*, Boulder, Westview Press, p. 3-32.
- Boileau, Josée (2002), «Tout l'Occident s'interroge. Les mystères de la natalité : la dénatalité tient à une foule de facteurs sur lesquels les experts ne s'entendent pas», *Le Devoir*, 19-20 janvier, B1-2.
- Boily, Claire, sous la dir. de Madeleine Gauthier (2000), *Les 18-24 ans et les médias*, Sainte-Foy, Centre d'études sur les médias, Université Laval, 91 p.
- Boily, Claire, Luce Duval et Madeleine Gauthier (2000), *Les jeunes et la culture : revue de la littérature et synthèse critique*, Québec, Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique, Ministère de la Culture et des Communications, xv, 93 p.
- Boisvert, Johanne, Denis Perreault et Richard Martin (1996), *Propos de familles 1996 : les jeunes familles ont besoin de soutien*, Montréal, Comité de la semaine québécoise des familles, 26 p.
- Bourgault, Catherine, sous la dir. de Anne Quéniart (1999), *Maternité et travail : une analyse exploratoire de la condition socio-économique des femmes primipares en période périnatale. Volet social*, Montréal, Naissance-Renaissance, 73 p.
- Boyd, Monice et Doug Norris (1999), «Continuer de vivre chez ses parents», *Tendances sociales canadiennes*, n° 52, p. 2-6.
- Boyer, Danielle (2002), «La parentalité en recherches», *Informations sociales*, vol. 93, p. 14-21.
- Brewster, Karin L. et Ronald R. Rindfuss (2000), «Fertility and Women's Employment in Industrialized Nations», *Annual Review of Sociology*, vol. 26, p. 271-296.

- Brouillette, Liliane, Claude Felteau et Pierre Lefebvre (1992), «Les effets des impôts et des transferts sur les comportements récents de fécondité et de travail des Québécoises : simulations réalisées à l'aide d'un modèle de choix discrets», dans Gilles Pronovost, dir., *Comprendre la famille. Actes du 1^{er} symposium québécois de recherche sur la famille*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 315-351.
- Caldwell, Gary (1990), «Fécondité», dans Simon Langlois *et al.*, *La société québécoise en tendances, 1960-1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 125-131.
- Caldwell, Gary *et al.* (1994), «Differing Levels of Low Fertility», dans Simon Langlois, dir. *et al.*, *Convergence or Divergence? Comparing Recent Social Trends in Industrial Societies*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 329 p.
- Calot, Gérard (1998), *La Fécondité en Europe et en Amérique du Nord*, Document préparé pour la Conférence régionale sur la Population (Budapest, 7-9 décembre 1998), [En ligne], Commission Économique Européenne-Organisation des Nations-Unis, Division statistique : <http://www.unece.org/stats/documents/ces/pau/1998/5.e.pdf> (avec les tableaux), 19 juillet 2001 ou <http://www.unece.org/stats/documents/ces/pau/1998/5.f.html>, 18 juillet 2001.
- Calot, Gérard (1992), «La fécondité en Europe : analogies et différences», *Population et sociétés*, n° 264.
- Casterline, John B., Ronald D. Lee et Karen A. Foote (1996), *Fertility in the United States : New Patterns, New Theories (Population and Development Review, Supplément du vol. 22)*, New York, The Population Council, vii, 337 p.
- Cavalli, Alessandro et Olivier Galland, dir. (1993), *L'allongement de la jeunesse*, Poitiers, Actes Sud, 222 p.
- Charbonneau, Johanne (2002, à paraître) «La grossesse à l'adolescence : pourquoi pas l'adoption?», *Revue canadienne de service social*, vol. 19, n° 1.
- Charbonneau, Johanne (2001), *Être adolescente et mère : quel futur?*, Texte de la conférence prononcée à Québec dans le cadre des Conférences de l'Institut universitaire sur les jeunes en difficulté, 24 p.
- Charbonneau, Johanne (2000), *La maternité adolescente : un défi pour l'entourage, un défi pour l'intervention*, Conférences du Module CJM de l'institut universitaire sur les jeunes en difficulté, St-Hyacinthe, Centre Jeunesse de la Montérégie, INRS Urbanisation, 19 p.
- Charbonneau, Johanne (1998), «La maternité adolescente : l'expression dramatique d'un vrai besoin d'affection et de reconnaissance», *Possibles*, vol. 22, n° 1, p. 43-55.

- Clarke, Linda, Elizabeth C. Cooksey et Georgia Verropoulou (1998), «Father's and Absent Father's : Sociodemographic Similarities in Britain and the United States», *Demography*, vol. 35, n° 2, p. 217-228.
- Coleman, David (dir.) (1996), *Europe's Population in the 1990s*, New York, Oxford University Press, 384 p.
- Currie, Dawn (1988), «Re-Thinking What we do and how we do it : A Study of Reproductive Decisions», *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 5, n° 2, p. 231-253.
- Dalla Zuanna, Gianpiero (2001), «The banquet of Aeolus : a familistic interpretation of Italy's lowest low fertility», *Demographic Research*, vol. 4, n° 1, p. 133-162, [En ligne], <http://www.demographic-research.org/volumes/vol4/5/4-5.pdf>, 14 juin 2002.
- Dandurand, Renée B. (2002), «Un sujet nommé désir. Entrevue avec Renée Dandurand», *RND*, vol. 100, n° 1, p. 17-28.
- Dandurand, Renée B. (2001), «Les familles d'aujourd'hui : enjeux et défis», dans Québec (Province), Conseil de la famille et de l'enfance, *Démographie et famille. Les impacts de la société de demain. Les actes du colloque tenu les 28 et 29 novembre 2000*, Québec, Le Conseil, p. 88-93.
- Dandurand, Renée B. et Léon Bernier (1995), «Actualisation du projet d'enfant chez les jeunes adultes : une comparaison homme-femme», dans *Jeunes adultes et précarité : contraintes et alternatives*, Actes du colloque du 62^e congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, Québec, Conseil permanent de la jeunesse, p. 153-165.
- Dandurand, Renée B., Léon Bernier, Denise Lemieux et Germain Dulac (1994), *Le désir d'enfant : du projet à la réalisation : Rapport présenté au Conseil de la recherche sociale*, Québec, IQRC, 377 p.
- Dandurand, Renée B. et Marianne Kempeneers (2002), «Pour une analyse contextuelle de la politique familiale au Québec», *Recherches sociographiques*, vol. 43, n° 1, p. 49-78.
- Dandurand, Renée B., Pierre Lefebvre et Jean-Pierre Lamoureux (1998), *Quelle politique familiale à l'aube de l'an 2000?*, Actes du colloque international du 65^e congrès de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences tenu en mai 1997, Université du Québec à Trois-Rivières, Paris et Montréal, L'Harmattan, 323 p.
- Dandurand, Renée B. et Agnès Pitrou, dir. (1996), *Lien social et politiques : Politiques familiales et vies de femmes*, n° 36.
- Darroch, Jacqueline E. et Susheela Singh (1999), *Why is Teenage Pregnancy Declining? The Roles of Abstinence, Sexual Activity and Contraception Use*, New York, The Allan Guttmacher Institute, 24 p. (Occasional report, n° 1), [En ligne], http://www.agi-usa.org/pubs/or_teen_preg_decline.html, 21 juin 2002.

- De Koninck, Maria, Romaine Malenfant, avec la coll. de Josette Tardif et Véronique Poulain (2001), *Maternité et précarisation de l'emploi*, Québec, CLSC-CHSLD Haute-Ville-Des-Rivières, 70 p.
- Demox, D., K. Allen et M. Fine, dir. (2000), *Handbook of Family Diversity*, New York, Oxford University Press.
- DeRome, Pierre, Hélène Valentini, Marc Tremblay, dir., avec la coll. de Diane Bois et Jean-Pierre Lamoureux (1990), *Être jeune et parent... oui, mais...*, Québec, Conseil permanent de la jeunesse, Conseil des affaires sociales et Conseil de la famille, 26 p.
- Descarries Francine et Christine Corbeil, avec la coll. de C. Gill et C. Séguin (1995), *Famille et travail : double statut... double enjeu pour les femmes en emploi*, Montréal, IREF, Université du Québec à Montréal, 107 p.
- Doisneau, Lionel (2001), «Bilan démographique 2000 : une année de naissances et de mariages», *INSEE-Première*, n° 757, 4 p.
- Drew, Eileen, Ruth Emerek et Evelyn Mahon, dir. (1998), *Women, Work and the Family in Europe*, London et New York, Routledge, xiii, 230 p.
- Duchesne, Doreen *et al.* (1999), *Recueil de statistiques de l'état civil, 1996*, Ottawa, Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, 158 p.
- Duchesne, Louis (2000), *La situation démographique au Québec, édition 2000. Les régions métropolitaines*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 292 p. (Coll. La démographie).
- Duchesne, Louis (1997), «Naître au naturel : les naissances hors mariage», *Données sociodémographiques en bref*, vol. 1, n° 3, p. 1-4.
- Dulac, Germain (2001), *Aider les hommes — aussi*, Montréal, VLB, 187 p.
- Dulac, Germain (1998), *Paternité travail et société : les obstacles organisationnels et socioculturels qui empêchent les pères de concilier leurs responsabilités familiales et le travail. Une recension des écrits*, Montréal, Centre d'études appliquées sur la famille. 120 p.
- Dulac, Germain (1998b), «L'intervention auprès des pères : des défis pour les intervenants, des gains pour les hommes», *Prisme*, vol. 8, n° 2, p. 190-206.
- Dulac, Germain (1993), «La configuration du champ de la paternité : politiques, acteurs et enjeux», *Lien social et politiques*, n° 37, p. 133-143.
- Dulac, Germain (1993b), «L'autonomie des hommes célibataires, les échanges amoureux et la lignée», *RIAC*, 29/69, p. 47-68.

- Duncan, Greg J. G., Johanne Boisjoly et Timothy Smeeding (1996), «Economic Mobility of Young Workers in the 1970s and 1980s», *Demography*, vol. 33, n° 4, p. 497-509.
- Duval, Luce, sous la dir. de Madeleine Gauthier (1997), *Aspects économiques de la vie des jeunes familles biparentale. État de la question*, Sainte-Foy, INRS-Culture et Société, 122 p.
- Easterlin, Richard A. (1976), «The Conflict Between Aspirations and Resources», *Population and Development Review*, vol. 2, n° 34, p. 417-425.
- Ekert-Jaffé, Olivia (1990), «Influence de la politique familiale sur la fécondité», dans Pierre Gilliand et May Levy, *Familles et solidarité dans une société en mutation*, Lausanne, Réalités sociales, p. 85-97.
- Ekert-Jaffé, Olivia (1988), «Les politiques familiales en Europe : objectifs et entités culturelles», *Solidarité Santé, Études statistiques*, n° 4, p. 47-58.
- En collaboration (1994), *Les populations du Pacifique = Populations of the Pacific*, Lille, Université des sciences et technologies, 276 p. (Espace populations sociétés, 1994-02).
- Fagnani, Jeanne (1996), «L'allocation parentale d'éducation : contraintes et limites d'un choix de prestation», *Lien social et politiques : politiques familiales et vies de femmes*, n° 36, p. 111-121.
- Fagnani, Jeanne (1992), «Travail et fécondité en France et en Allemagne de l'Ouest : les Françaises font-elles des prouesses?», *Revue française des affaires sociales*, vol. 46, n° 2, p. 129-147.
- Fagnani, Jeanne et C. Meunier (1992), «Modèles culturels, interactions conjugales et fécondité», *Recherches sociologiques*, vol. 23, n° 1, p. 123-142.
- Fahmy, Pauline (1992), *Femmes entre vie et carrière : le difficile équilibre*, Montréal, Adage, 187 p.
- Fahy, Kathleen (1996), *Teenage Transition to Motherhood and the Experience of Disciplinary Power*, Thèse Ph.D., Brisbane, Australia, University of Queensland, 2 vol.
- Felteau, Claude et Pierre Lefebvre (1993), *Les effets des variables économiques sur le coût et la demande d'enfants au Québec : théorie et résultats*, Montréal, UQAM, 95 p. (Cahiers de recherche du département des sciences économiques de l'UQAM, n° 9301).
- Festy, Patrick (2000), «Femmes et familles entre mariage et non-mariage. Évolution des structures familiales en France», dans Thérèse Lacoq et Michel Bozon, *Rapports de genre et questions de population I*, Paris, INED, p. 48-72 (Collection Dossiers de recherches, n° 84), Lien Internet : <http://www.ined.fr/publications/collections/index.html>.

- Flandrin, Jean-Louis (1984), *Familles : parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Seuil, 285 p.
- Fortin, Pierre, «Conjoncture, démographie et politique : où va le chômage des jeunes au Québec?», dans Fernand Dumont, dir., *Une société des jeunes?*, Québec, IQRC, 1986, p. 191-207.
- Fournier, François et Anne Quéniart (1996), «Paternités brisées : trajectoires de pères en rupture de contacts avec leur enfant», Renée B. Dandurand, Roch Hurtubise et Céline Le Bourdais, dir., *Enfances. Perspectives sociales et pluriculturelles*, Québec, IQRC, p. 173-186.
- Fournier, Geneviève, Bruno Bourassa, dir., avec la coll. d'Antoine Baby et Yvon Pépin (2000), *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme...*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 268 p.
- Franklin, S. (1993), «Postmodern Procreation : Representing Reproductive Practice», *Science as Culture*, vol. 3, n° 17, p. 522-561.
- Frejka, Tomas et Gérard Calot (2001), «Cohort Reproductive Patterns in Low-Fertility Countries», *Population and Development Review*, vol. 27, n° 1, p. 103-132.
- Fried, Mindy (1998), *Taking Time : Parental Leave Policy and Corporate Culture*, Philadelphia, Temple University Press, 207 p.
- Friedman, Debra, Michael Hechter et Satoshi Kanazawa (1994), «A Theory of Value of Children», *Demography*, vol. 31, n° 3, p. 375-401.
- Galland, Olivier (2000), «Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées», *Économie et statistique*, n° 337-338, p. 13-36.
- Galland, Olivier (1996), «L'entrée dans la vie adulte en France. Bilan et perspectives sociologiques», *Sociologie et sociétés*, vol. 28, n° 1, p. 37-46.
- Galland, Olivier (1991), *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Paris, Armand Colin, 231 p.
- Gascon, Stéphane, Pierre Lefebvre et Philip Merrigan (1997), *La pauvreté des enfants au Canada de 1973 à 1993 : tendances, facteurs et liens entre structure familiale et politique sociale*, Montréal, UQAM, 2 vol.
- Gaudet, Stéphanie et Johanne Charbonneau (à paraître), «Formes inédites de responsabilité sociale et politique chez les jeunes femmes», *Cahiers de recherche sociologique*.
- Gauthier, Anne Hélène et Jan Hatzius (1997), «Family Benefits and Fertility : an Economic Analysis», *Population Studies*, vol. 51, n° 3, p. 295-306.

- Gauthier, Hervé *et al.* (1998), *D'une génération à l'autre : évolution des conditions de vie, volume 2*, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 261 p.
- Gauthier, Hervé *et al.* (1997), *D'une génération à l'autre : évolution des conditions de vie, volume 1*, Québec, BSQ, 257 p.
- Gauthier, Madeleine (2000), «L'âge des jeunes : un fait social instable», *Lien social et politiques : voir les jeunes autrement*, n° 43, p. 23-32.
- Gauthier, Madeleine (1994), *Une société sans les jeunes?*, Québec, IQRC, 390 p.
- Gauthier, Madeleine, Claire Boily, avec la collab. de Luce Duval (2001), «Les modes de vie et pratiques culturelles des jeunes : homogénéisation de la culture et individualisation des pratiques?», *Loisir et société*, vol. 24, n° 2, p. 431-451.
- Gauthier, Madeleine et Johanne Bujold (1993), *Les antécédents et les conséquents de la baisse de fécondité au Québec, 1960-1990. Une analyse des interdépendances*, Québec, IQRC, 56 p.
- Gauthier, Madeleine, Luce Duval, Jacques Hamel et Bjenk Ellefsen, dir. (2000), *Être jeune en l'an 2000*, Sainte-Foy, Les Éditions de l'IQRC, 154 p.
- Gauthier, Madeleine et Jean-François Guillaume, dir. (1999), *Définir la jeunesse? D'un bout à l'autre du monde*, Sainte-Foy, Les Éditions de l'IQRC, 270 p. (Culture et Société).
- Gauthier, Madeleine, dir., Benoît-Paul Hébert, Luce Duval et Bernard Fournier (1996), *Les jeunes : une priorité?*, Document remis au Bureau fédéral du développement régional (Québec), Québec, INRS-Culture et Société, 57 p.
- Gauthier, Madeleine, Marc Molgat, Serge Côté *et al.* (2001), *La migration des jeunes au Québec. Résultats d'un sondage auprès des 20-34 ans du Québec*, Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société, xv, 113 p.
- Gauthier, Madeleine, Marc Molgat et Louise Saint-Laurent (1999), *Lien social et pauvreté : repérage et profil des jeunes précaires qui vivent seuls en milieu urbain*, Sainte-Foy, INRS-Culture et Société, 282 p.
- Gauthier, Madeleine et François de Singly, dir. (2000), *Lien social et politiques : voir les jeunes autrement*, n° 43, 177 p.
- Gauvreau, Danielle (1994), «La fécondité incertaine», *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 2, p. 111-126.
- Gauvreau, Danielle et Peter Gossage (2000), «Avoir moins d'enfants au tournant du XX^e siècle : une réalité même au Québec», *Revue d'histoire d'Amérique française*, vol. 54, n° 1, p. 39-65.

- Godard, Francis (1992), *La famille, affaire de générations*, Paris, PUF, 206 p.
- Goldscheider, Frances K. et Gayle Kaufman (1996), «Fertility and Commitment : Bringing Men Back In», dans John B. Casterline, Ronald D. Lee et Karen A. Foote, *Fertility in the United States : New Patterns, New Theories (Population and Development Review, Supplément du vol. 22)*, New York, The Population Council, p. 87-99.
- Goldscheider, Frances K. and Linda J. Waite (1991), *New Families, no Families? The Transformation of the American Home*, Berkeley, University of California Press, 303 p.
- Goodnow, Jacqueline J. et Jennifer M. Bowes (1994), *Men, Women, and Household Work*, Melbourne, Oxford University Press, 224 p.
- Gravel, Pauline (2001), «Les entreprises négligent les soucis personnels», *Le Devoir*, 5 septembre, p. A1. [En ligne], <http://www.ledevoir.com>, 20 juin 2002.
- Gray, Edith (2000), «Household Work for Men and Women : Implications for Future Childrearing Decisions», *Journal of Australian Studies*, vol. 64, p. 85-97.
- Hamel, Jacques (2000), «Quand les enfants vivent à la maison... à demeure», dans Madeleine Gauthier, Luce Duval, Jacques Hamel et Bjenk Ellefsen, dir., *Être jeune en l'an 2000*, Sainte-Foy, Les Éditions de l'IQRC, p. 7-10.
- Hamel, Jacques (1992), *Natalité et politiques familiales : les interventions gouvernementales dans les pays occidentaux*, Québec, Secrétariat à la famille, Ministère du Conseil exécutif, 75 p. (Études et analyses).
- Hantrais, Linda (1992), «La fécondité en France et au Royaume-Uni : les effets possibles de la politique familiale», *Population, revue de l'INED*, n° 4, p. 987-1 015.
- Harkavy, Oscar, commentaires de Ansley J. Coale, Sheldon J. Segal et Amy Ong Tsui (1995), *Curbing Population Growth : an Insider's Perspective on the Population Movement*, New York, Plenum Press, 274 p.
- Herpin, Nicolas et Daniel Verger (1991), «L'économie», dans François de Singly, dir., *La famille, l'état des savoirs*, Paris, La découverte, p. 364-412.
- Hockaday, Catheryn Michele, Sedahlia Jasper Crase, Mack C. Shelley II et Dahlia F. Stockdale (2000), «A Prospective Study of Adolescent Pregnancy», *Journal of Adolescence*, vol. 23, n° 4, p. 423-438.
- Hoem, Britta (2000), «Entry into Motherhood in Sweden : the Influence of Economics Factors on the Rise and Fall of Fertility, 1986-1997», *Demographic Research*, vol. 2, article 4, 17 avril, [En ligne], Max Planck Institute for Demographic Research (Allemagne), www.demographic-research.org/Volumes/Vol2/4, 21 mai 2002 (Publié initialement en 1998, Statistics Sweden, Stockholm).

- Hoem, Jan M. (1990), «Social Policy and Recent Fertility Change in Sweden», *Population and Development Review*, vol. 16, n° 4, p. 735-748.
- Hotz, Joseph, Jacob Alex Klerman et Robert J. Willis (1997), «The Economics of Fertility in Developed Countries», dans Mark R. Rosenzweig et Oded Stark, dir., *Handbook of Population and Family Economics*, New York Elsevier, vol. 1A, p. 275-347.
- Houle, Gilles et Roch Hurtubise (1991), «Parler de faire des enfants, une question vitale», *Recherches sociographiques*, vol. 32, n° 3, p. 385-414.
- Hugo, Graeme (2001), «A Century of Population Change in Australia» (Year Book Australia), dans Australian Bureau of Statistics, site internet <http://www.abs.gov.au/ausstats/abs%40.nsf/94713ad445ff1425ca25682000192af2/0b82c2f2654c3694ca2569de002139d9!OpenDocument>, 25 juin 2002.
- Hyatt, Douglas E. et William J. Milne (1991), «Can Public Policy Affect Fertility», *Canadian Public Policy /Analyse de Politiques*, vol. 1, n° 17, p. 77-85.
- Institut de la statistique du Québec (2001), *Répartition des ménages*, vol. 6, n° 1.
- Institut de la statistique du Québec (2001b), «Taux de fécondité, selon le groupe d'âge et indices globaux, Québec, 1951-2000», [En ligne], Institut de la statistique du Québec, <http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/demograp/naissance/402.htm>, 23 juillet 2001.
- Institut de la statistique du Québec (2001c), « Répartition des naissances hors mariage selon le rang de naissance, 1976-1998», [En ligne], Institut de la statistique du Québec, <http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demograp/naissance/5p2.htm>, juillet 2001
- Institut de la statistique du Québec (2000), « Taux de nuptialité des célibataires selon le sexe et le groupe d'âge et indices globaux, Québec, 1951-1999», [En ligne], Institut de la statistique du Québec, http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demograp/etat_matrm_marg/503.htm, 22 août 2002.
- Irwin, Sarah (1995), «Social Reproduction and Change in the Transition from Youth to Adulthood», *Sociology*, vol. 29, n° 2, p. 293-315.
- Jensen, An-Magritt (1995), «Gender Gaps in Relationships with Children : Closing or Widening», dans Karen Oppenheim Mason et An-Magrit Jensen, *Gender and Family Change in Industrialized Countries*, Oxford, Clarendon Press, p. 223-242.
- Juneau, Céline (2000), *Et si on parlait des familles et des enfants... de leur évolution, de leurs préoccupations et de leurs besoins! Le rapport 1999-2000 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*, Québec, Gouvernement du Québec, Conseil de la famille et de l'enfance, 66 p.

- Juneau, Céline *et al.* (1999), *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec*, Québec, Conseil de la famille et de l'enfance, Ministère de la Famille et de l'Enfance et BSQ, 206 p.
- Kapsalis, Constantine, R. Morissette et Garnett Picot (1999), *L'incidence de la scolarité et l'écart salarial grandissant entre les jeunes travailleurs et les travailleurs âgés*, Ottawa, Direction des études analytiques, Statistique Canada, 25 p. (Documents de recherche/Statistique Canada, n° 131).
- Knudsen, Lisbeth B. (1999), *Recent Fertility Trends in Denmark — A Discussion of the Impact of Family Policy in a Period with Increasing Fertility*, Odense, Danish Center for Demographic Research, Syddansk Universitet, (Research Report, 11), [En ligne], <http://www.sdu.dk/TVF/DemCenter/pdf/RR%2011%20Knudsen%20Indhold.pdf>, 18 juin 2002.
- Kraft, Joan Marie et James E. Coverdill (1994), «Employment and the Use of Birth Control by Sexually Active Single Hispanic, Black, and White Women», *Demography*, vol. 31, n° 4, p. 593-602.
- Krull, Catherine (2000), «Fertility Change in Quebec : 1931-1991», *Special Issue on Family Demography, Canadian Studies in Population*, vol. 27, n° 1, p. 159-181.
- Lacoste, Colette (1991), «L'enfant, cadeau merveilleux ou cadeau empoisonné?», *Dialogue*, n° 111, p. 45-58.
- Lapierre-Adamcyk, Evelyne et Heather Juby (2000), *Qui a des enfants au Québec? Recherche des déterminants et des contraintes de la fécondité récente*, Centre interuniversitaire d'études démographiques et Département de démographie, Université de Montréal, version provisoire.
- Le Bourdais, Céline et Nicole Marcil-Gratton, avec la coll. de Danièle Bélanger (1994), «La politique familiale au Québec : "penser et agir famille"», dans Maureen Baker, dir., *Les politiques gouvernementales face aux familles canadiennes en transition*, Ottawa, Institut Vanier de la famille, p. 117-130.
- Le Van, Charlotte (1998), *Les grossesses à l'adolescence : normes sociales, réalités vécues*, Paris et Montréal, L'Harmattan, 204 p.
- Leduc, Louise (2002), «La paternité à 65 ans», *La Presse*, 16 janvier, p. B3.
- Lefebvre, Pierre (2002), «L'impact réel des politiques natalistes», dans Roch Côté, dir., *Québec 2002 : annuaire politique, social, économique et culturel*, Montréal, Fides, p. 137-147.
- Lefebvre, Pierre (1995), «Les politiques familiales au Québec et au Canada : que faisons-nous? Où allons-nous?», *Interface*, vol. 16, n° 2, p. 14-27.

- Lefebvre, Pierre, Liliane Brouillette et Claude Felteau (1995), «La nouvelle prestation fiscale fédérale pour enfants : effets sur l'équité et la fécondité au Canada et au Québec», dans Gilles Pronovost, dir., *Comprendre la famille. Actes du 2^e symposium québécois de recherche sur la famille*, Sainte-Foy, PUQ, p. 145-171.
- Lefebvre, Pierre et Philip Merrigan (1998), «Comportements d'utilisation du temps des pères et des mères au Canada. Une analyse économique sur les microdonnées du budget-temps de 1986 et de 1992», dans L. Éthier et J. Alary, dir., *Comprendre la famille. Actes du 4^e symposium québécois de recherche sur la famille*, Québec, PUQ, p. 149-183.
- Lefebvre, Pierre et Jean Perrot (1987), «Les politiques familiales en France et au Québec», *Revue française des affaires sociales*, vol. 41, n^o 4, p. 19-30.
- Lemieux, Denise (2001), «Avoir des enfants : à quelles conditions, dans quelles conditions?», dans Québec (Province), Conseil de la famille et de l'enfance, *Démographie et famille. Les impacts de la société de demain. Les actes du colloque tenu les 28 et 29 novembre 2000*, Québec, Le Conseil, p. 103-104.
- Lemieux, Denise (1996), «L'âge adulte, ses seuils, ses rituels et ses frontières incertaines : récits de vie de femmes dans la trentaine», *Recherches féministes*, vol. 9, n^o 2, p. 43-64.
- Lemieux, Denise (1996b), «Le lien parent-enfant en mutation : contextes, rôles parentaux et représentations de l'enfant», dans Renée B. Dandurand, Roch Hurtubise et Céline Le Bourdais, dir., *Enfances. Perspectives sociales et pluriculturelles*, Sainte-Foy, Les Éditions de l'IQRC, p. 219-236.
- Lemieux, Denise (1996), «Les enfants qu'on a eus! Les politiques sociales dans les stratégies de femmes de la trentaine évoquant leurs maternités», *Lien social et politiques : politiques familiales et vies de femmes*, n^o 36, p. 123-131.
- Lemieux, Denise et Léon Bernier (1993), «La transmission intergénérationnelle dans les projets de procréation : une approche qualitative et subjective des changements démographiques au Québec», *International Journal of Canadian Studies/Revue internationale d'études canadiennes*, Numéro Hors Série, p. 85-102.
- Lesthaeghe, Ron et Guy Moors (1996), «Living Arrangements, Socio-Economic Position, and Values Among Young Adults : A pattern Description for Belgium, France, the Netherlands, and West-Germany, 1990», dans David Coleman, dir., *Europe's Population in the 1990s*, New York, Oxford University Press, p. 163-221.
- Littlejohn, Patsy (1996), *Young Mothers : A Longitudinal Study of Young Pregnant Women in Victoria*, Melbourne, Youth Research Centre, University of Melbourne, 55 p. (Research Report, 13).

- Ludwig, B. (1991), «La séparation au quotidien entre les mères et les enfants. Ses représentations en Allemagne de l'Ouest et en France», *Revue Française des affaires sociales*, vol. 45, n° 3, p. 113-130.
- Macunovich, Diane (1996), *A Review of Recent Developments in the Economics of Fertility*, dans Paul Menchik, dir., *Household and Family Economics*, Boston, Kluwer Academic Publishers, p. 91-150.
- Malenfant, Romaine (1996), «Cachez ce ventre... La grossesse en milieu de travail», *Lien social et politiques*, n° 36, p. 103-110.
- Marcil-Gratton, Nicole (2001), «Formation des couples : quelles trajectoires?», dans Québec (Province), Conseil de la famille et de l'enfance, *Démographie et famille. Les impacts de la société de demain. Les actes du colloque tenu les 28 et 29 novembre 2000*, Québec, Le Conseil, p. 94-95.
- Marcil-Gratton, Nicole (2000), «De l'interdiction à la libéralisation : les paradoxes entourant le recours à la stérilisation en Amérique du Nord», dans Alain Giami et Henri Leridon, dir., *Les enjeux de la stérilisation*, Paris, INSERM/INED, 334 p.
- Marsiglio, William (1995), *Fatherhood : Contemporary Theory, Research, and Social Policy*, Thousand Oaks, Sage Publications, 320 p.
- Marsiglio, William, Sally Hutchinson et Mark Cohan (2001), «Young Men's Procreative Identity : Becoming Aware, Being Aware, and Being Responsible», *Journal of Marriage and Family*, vol. 63, n° 1, p. 123-135.
- Martin, George T. Jr. (1997), «An Agenda for Family Policy in the United States», dans Terry Arendell, dir., *Contemporary Parenting : Challenges and Issues*, Thousand Oaks, Sage Publications, 352 p.
- McDonald, Peter (2000), «The «toolbox» of public policies to impact on fertility : a global view», paper presented at the seminar «Low fertility, families and public policies», organised by the European Observatory on Family Matters in Sevilla, September 15-16, 26 p., [En ligne], http://europa.eu.int/comm/employment_social/eoss/downloads/sevilla_2000_mcdonald_en.pdf, 14 juin 2002.
- McDonald, Peter (1998), «Contemporary Fertility Patterns in Australia : First Data from the 1996 Census», *People and Place*, vol. 6, n° 1, p. 1-13.
- McFate, Katherine, Roger Lawson et William Julius Wilson, dir. (1995), *Poverty, Inequality, and the Future of Social Policy : Western States and the New World Order*, New York, Russell Sage Foundation, 756 p.

- Mercure, Daniel (2001), «Les mutations contemporaines des rapports entre le travail, l'emploi et la famille», dans Québec (Province), Conseil de la famille et de l'enfance, *Démographie et famille. Les impacts sur la société de demain. Les actes du colloque tenu les 28 et 29 novembre 2000*, Québec, Le Conseil, p. 74-86.
- Moen, Phyllis (1989), *Working Parents : Transformations in Gender Roles and Public Policies in Sweden*, Madison, University of Wisconsin Press; London, Adamantine Press, 181 p.
- Moisan, Marie (1995), *On n'est pas trop de deux : étude sur l'utilisation du congé parental au Québec*, Québec, Conseil du statut de la femme, 131 p.
- Molgat, Marc, avec la coll. de Frédéric Deschenaux (2002, à paraître), «Leaving Home in Quebec : Theoretical and Social Implications of (Im) Mobility Among Youth», *Journal of Youth Studies*, vol. 5, n° 2.
- Molgat, Marc, sous la dir. de Madeleine Gauthier (1999), *Les difficultés de l'insertion résidentielle et la détérioration des conditions de logement des jeunes ménages au Québec*, Québec et Montréal, Société d'habitation du Québec, 101 p. Lien internet : <http://www.shq.gouv.qc.ca/publications/M05438.pdf>, 25 juin 2002.
- Molgat, Marc, sous la dir. de Madeleine Gauthier (1996), *La précarisation de la situation résidentielle des jeunes au Québec*, Québec, SHQ, viii, 118 p.
- Mongeau, Jaël, Ghyslaine Neill et Céline Le Bourdais (2001), «Effet de la précarité économique sur la formation de la famille», *Cahiers québécois de démographie*, vol. 30, n° 1, p. 3-29.
- Montgomery, Mark R. (1996), «Comments on Men, Women, and Unintended Pregnancy», dans John B. Casterline, Ronald D. Lee et Karen A. Foote, *Fertility in the United States. New Patterns, New Theories (Population and Development Review, Supplément du vol. 22)*, New York, The Population Council, p. 100-106.
- Moors, Guy (1996), *The Valued Child. The effects of Values on the Transition to Motherhood*, Stockholm, Stockholms University, 24 p. (Research Reports on Demography, n° 107), [En ligne], Stockholm University Demography Unit (SUDA), <http://www.suda.su.se/SRRD/srrd107.doc>, juin 2001.
- Morgan, S. Philip (1996), «Characteristics Features in Modern America Fertility», dans John B. Casternile, Ronald D. Lee et Karen A. Foote, dir., *Fertility in the United States. New Patterns, New Theories (Population and Development Review, Supplément du vol. 22)*, New York, The Population Council, p. 19-63.
- Neyrand, Gérard (2000), *L'enfant, la mère et la question du père. Un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance*, Paris, PUF, 394 p. (Éducation et formation).
- Nobert, Yves (2001), «L'accessibilité financière au logement», *Bulletin : données sociodémographiques en bref*, vol. 6, n° 1, p. 7.

- Nobert, Yves *et al.* (1996), *Les conditions de vie au Québec : un portrait statistique*, Québec, BSQ, 349 p.
- Olah, Livia Szekelyne, Eva M. Bernhardt et Frances K. Goldscheider (1998), *Coresidential Paternal Roles in Three Countries : Sweden, Hungary, and the United States*, Stockholm University Demography Unit, 49 p. (Stockholm Research Reports in Demography, n° 126).
- Oppenheimer, Valerie Kincade (1994), «Women's Rising Employment and the Future of the Family in Industrial Societies», *Population and Development Review*, vol. 20, n° 2, p. 293-342.
- Oppenheimer, Valerie Kincade, Matthijs Kalmijn et Nelson Lim (1997), «Men's Career Development and Marriage Timing during a Period of Rising Inequality», *Demography*, vol. 42, n° 3, p. 311-330.
- Oppenheim, Karen Mason et An-Magritt Jensen, dir. (1995), *Gender and Family Change in Industrialized Countries*, Oxford, Clarendon Press et New York, Oxford University Press, 329 p.
- Pailhé, Ariane (2000), «Family responsibilities and discrimination on the labour market», dans *Network for Integrated European Population Studies. Solicited Papers and Country Reports. Workshop 1 «Gender Relations, Family and Work», September 15-16, 2000, Zahrady, Czechia, Prague, Department of Demography and Geodemography, Charles University in cooperation with the Network for Integrated European Population Studies*, p. 32-48, [En ligne], <http://www.cbgs.be/data/prag1.pdf>, 14 juin 2002.
- Partenariat «Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles» (2001), *Visions de la famille : les conceptions de la paternité, de la maternité et de la famille et leurs ancrages dans les savoirs et l'expérience. Actes du colloque organisé par le Partenariat, Montréal, 1^{er} et 2 février 2001*, Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société, 171 p.
- Pauti, Anne (1992), «La politique familiale en Suède», *Population, revue de l'INED*, n° 4, p. 961-985.
- Pollack, Robert A. et Susan Cotts Watkins (1993), «Cultural and Economic Approaches to Fertility», *Population and Development Review*, vol. 19, n° 3, septembre, p. 467-496.
- Poole, Millicent E. et Janice Langan-Fox (1997), *Australian Women and Career : Psychological and Contextual influences Over the Life Course*, Cambridge, Cambridge University Press, 294 p.
- Popenoe, David, Jean Bethke Elshtain et David Blankenhorn, dir. (1996), *Promises to Keep : Decline and Renewal of Marriage in America*, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers, 337 p.

- Potvin, Dominique (2000), «Les départs pour les grandes villes ne sont pas irréversibles», dans Madeleine Gauthier, Luce Duval, Jacques Hamel et Bjenk Ellefsen, dir., *Être jeune en l'an 2000*, Sainte-Foy, Les Éditions de l'IQRC, p. 74-78.
- Probert, Belinda et Fiona Macdonald, dir. (1999), «Young Women : Poles of Experience in Work and Parenting», dans *Australia's Young Adults : The Deepening Divide*, Sydney, Dusseldorp Skills Forum, [En ligne], <http://www.dsf.org.au/>, 20 juin 2002.
- Pronovost, Gilles (2000), «Les jeunes et le temps», *Lien social et politiques : voir les jeunes autrement*, n° 43, p. 33-40.
- Québec (Province), Conseil des affaires sociales (1989), *Dénatalité : des solutions*, Québec, PUQ, 236 p.
- Québec (Province), Conseil de la famille et de l'enfance (2000), *Répondre aux vrais besoins des familles québécoises : mémoire sur le projet de loi 140 (Loi sur l'assurance parentale)*, Québec, Conseil de la famille et de l'enfance, 17 p.
- Québec (Province), Ministère de l'Éducation, Aide financière aux études (2000), *Statistiques sur l'aide financière aux études. Rapport 1999-2000*, Québec, Le Ministère.
- Québec (Province), Conseil de la famille et de l'enfance et L'ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec (2001), *La détermination et la gestion des problèmes de conciliation travail-famille en milieu de travail : enquête*, Québec, Le Conseil, 28 p.
- Québec (Province), Ministère du conseil exécutif, en coll. avec le Ministère de la sécurité du revenu, l'Office des services de garde à l'enfance, le Ministère de l'éducation, la Régie des rentes du Québec et le Secrétariat à la famille (1997), *Nouvelles dispositions de la politique familiale : des réponses à vos questions : les enfants au cœur de nos choix*, Québec, Ministère du conseil exécutif, 22 p.
- Quéniart, Anne (1994), *Les représentations sociales de la parentalité chez des mères de différents milieux*, Montréal, LAREHS, UQAM, 78 f.
- Quéniart, Anne et Roch Hurtubise (1998), «Nouvelles familles, nouveaux défis pour la sociologie de la famille», *Sociologie et sociétés*, vol. 30, n° 1, p. 133-143.
- Raley, R. Kelly (2001), «Increasing Fertility in Cohabiting Unions : Evidence for the Second Demographic Transition in the United States?», *Demography*, vol. 38, n° 1, p. 59-66.
- Rapoport, Benoît et Céline Le Bourdais (2001), «Temps parental et formes familiales», *Loisir et société*, vol. 24, n° 2, p. 585-617.
- Rindfuss, Ronald R. (1996), «Education and the Changing Age Pattern of American Fertility : 1963-1989», *Demography*, vol. 33, n° 3, p. 277-290.

- Rindfuss, Ronald R. (1991), «The Young Adult Years : Diversity, Structural Change, and Fertility», *Demography*, vol. 28, n° 4, p. 493-512.
- Rindfuss, Ronald R. et Karin L. Brewster (1996), «Childrearing and Fertility», dans John B. Casternile, Ronald D. Lee et Karen A. Foote, dir., *Fertility in the United States : New Patterns, New Theories (Population and Development Review, Supplément du vol. 22)*, New York, The Population Council, p. 258-289.
- Rindfuss, Ronald R., Philip S. Morgan et Kate Offutt (1996), «Education and the Changing Age Pattern of American Fertility : 1963-1989», *Demography*, vol. 33, n° 3, p. 277-290.
- Rindfuss, Ronald R., Philip S. Morgan et Gray Swicegood (1988), *First Births in America : Changes in the Timing of Parenthood*, Berkeley, University of California Press, 291 p.
- Roberge, Jacinthe *et al.* (2002), *Démographie et famille : avoir des enfants, un choix à soutenir*, Québec, Conseil de la famille et de l'enfance, 110 p. (Avis du Conseil de la famille et de l'enfance).
- Rochon, Madeleine (1997), *Taux de grossesse à l'adolescence*, Québec, Ministère de la Santé et des services sociaux, 38 p.
- Rønsen, Marit (2001), «Fertility and family policy in Norway — Is there a connection?», [En ligne], Canberra, Demography & Sociology Program The Australian National University <http://demography.anu.edu.au/VirtualLibrary/ConferencePapers/IUSSP2001/PaperRonsen.doc>, 21 mai 2002.
- Rose, Ruth (1998), «Fiscalité et politiques familiales : comment la situation économique des familles a-t-elle évolué depuis 20 ans?», *Pensons famille. Bulletin du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec*, vol. 10, n° 56, p. 29-33.
- Rosenfeld, Rachel A. (1996), «Women's Work Histories», dans John B. Casternile, Ronald D. Lee et Karen A. Foote, dir., *Fertility in the United States. New Patterns, New Theories, (Population and Development Review, Supplément du vol. 22)*, New York, The Population Council, p. 199-222.
- Roussel, Louis (1989), *La famille incertaine*, Paris, O. Jacob, 283 p.
- Roussel, Louis (1987), «Deux décennies de mutations démographiques (1965-1985) dans les pays industrialisés», *Population, revue de l'INED*, vol. 42, n° 3, p. 429-448.
- Rowland, Donald T. (1998), *Cross-National Trends in Childlessness*, Canberra, Research School of Social Sciences, Australian National University, 31 p. (ANU Working Papers in Demography, n° 73).
- Ruhm, Christopher J. (1998), «The Economic Consequences of Parental Leave Mandates : Lessons from Europe», *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 113, n° 1, p. 285-317.

- Ruhm, Christopher J. et Jacqueline L. Teague (1995), *Parental Leave Policies in Europe and North America*, Cambridge, National Bureau of Economic Research, 24 p. (Working paper series / National Bureau of Economic Research, n° 5065).
- Saint-Pierre, Marie-Hélène et Marianne Kempeneers (1998), «L'interaction entre trajectoire professionnelle et trajectoire familiale. Le cas d'employées de bureau à Montréal», *Canadian Woman Studies/Les cahiers de la femme*, vol. 18, n° 1, p. 41-45.
- Santow, Gigi et Michel Bracher (1999), «Explaining Trends in Teenage Childbearing in Sweden», *Studies in Family Planning*, vol. 30, n° 3, p. 169-182.
- Sardon, Jean-Paul (2000), «Évolutions récentes de la démographie des pays développés», *Population*, vol. 55, n° 4-5, p. 729-764.
- Sawhill, Isabel V. (2000), «Welfare Reform and Reducing Teen Pregnancy», *The Public Interest*, n° 138, p. 40-51.
- Ségalen, Martine (1981), *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, 283 p.
- Shorter, Edward (1977), *Naissance de la famille moderne : XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil, 379 p.
- Singh, S. et J. E. Darroch (2000), «Adolescent Pregnancy and Childbearing : Levels and Trends in Developed Countries», *Family Planning Perspectives*, vol. 32, n° 1, p. 14-23.
- Singly, François de (1998), «Le père et ses politiques», dans Renée B. Dandurand, Pierre Lefebvre et Jean-Pierre Lamoureux, *Quelle politique familiale à l'aube de l'an 2000?*, Paris et Montréal, L'Harmattan, p. 191-211.
- Singly, François de (2000), «Penser autrement la jeunesse», *Lien social et politiques : voir les jeunes autrement*, n° 43, p. 9-21.
- Singly, François de (1990), *Fortune et infortune de la femme mariée : sociologie des effets de la vie conjugale*, Paris, PUF, 225 p.
- SOM inc. (1998), «Pourquoi le Québec n'a plus d'enfants», *L'Actualité*, 15 juin, p. 58-61.
- Stark, Laura et Hans-Peter Kohler (2000), *The Public Perception and Discussion of Falling Birth Rates : The Recent Debate Over Low Fertility in the Popular Press*, Max Planck Institute for Demographic Research (Allemagne) (Coll. MPIDR Working Paper WP 2000-009), 61 p., [En ligne], <http://www.demogr.mpg.de/Papers/Working/wp-2000-009.pdf>, 21 juin 2002.
- Statistique Canada (2001), *Enquête sur la population active*, cat. 71-001.
- Statistique Canada (2001), *E-STAT*, cat. 10F0174XIB.

- Statistique Canada (2001), «Tableau naissances et taux de natalité», [En ligne], http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/People/Population/demo04b_f.htm, 23 juillet 2001.
- Statistique Canada (2001), *Revue chronologique de la population active*, Ottawa, Statistique Canada, Division de la statistique du travail, [En ligne], CANSIM II, http://estat.statcan.ca/Estat2/data_f.htm, 31 octobre 2001.
- Statistique Canada. Division des statistiques sur la santé (1999), *Naissances et décès, tableaux standards*, Ottawa, Statistique Canada, 2 vol.
- Statistique Canada (1995), *Enquête sur les horaires et les conditions de travail, 1995* [fichier d'ordinateur] : [fichier de microdonnées à grande diffusion], Ottawa, Statistique Canada, Division des enquêtes spéciales, [En ligne], <http://sherlock.crepuq.qc.ca>, octobre 2001.
- Tasiran, Ali Cevat (1995), *Fertility Dynamics : Spacing and Timing of Births in Sweden and the United States*, New York, Elsevier Science, 329 p.
- Toulemon, Laurent (1995), «Très peu de couples restent volontairement sans enfant», *Population, revue de l'INED*, vol. 50, n° 4-5, p. 1 079-1 109.
- Toulemon, Laurent et Henri Leridon (1999), «La famille idéale : combien d'enfants, à quel âge?», *INSEE Première*, n° 652, juin, 3 p., [En ligne], Institut national des statistiques, Enquêtes et Études démographiques, http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP652.pdf, 18 juillet 2001.
- U.S. Department of Health & Human Services, Fatherhood Initiative, Federal Interagency Forum on Child and Family Statistics (1998), *Nurturing Fatherhood : Improving Data and Research on Male Fertility, Family Formation and Fatherhood*, Washington, D.C., [En ligne], <http://fatherhood.hhs.gov/cfsforum/front.htm>, juillet 2001.
- Van de Kaa, Dirk J. (1996), «Anchored Narratives : The Story and Findings of Half a Century of Research into the Determinants of Fertility», *Population Studies*, vol. 50, n° 3, p. 389-432.
- Vandelac, Louise (1999), *Des congés d'abord à la charge des parents en emploi : rapport de recherche sur les congés de maternité, de paternité, d'adoption et les congés parentaux*, Montréal, Service de la condition féminine de la FTQ, 13, 8 p.
- Ventura, Stephanie J. et al. (2001), *Births, Final Data for 1999*, National Vital Statistics Reports, vol. 49, n° 1, 99 p., [En ligne], National Center for Health Statistics, États-Unis, http://www.cdc.gov/nchs/data/nvsr/nvsr49/nvsr49_01.pdf, 19 juillet 2001.
- Ventura, Stephanie J. et al. (2000), *Births, Final Data for 1998*, National Vital Statistics Reports, vol. 48, n° 3, 100 p., [En ligne], National Center for Health Statistics, États-Unis, http://www.cdc.gov/nchs/data/nvsr/nvsr48/nvsr48_3.pdf, juin 2001.

- Von der Lippe, Holger, Francesco C. Billari et Olaf Reis (2002), *Bearing Children in Unstable Times : Psychological Traits and Early Parenthood in an Lowest-Low Fertility Context, Rostock 1990-1995*, Rostock, Max Planck Institute for Demographic Research, 38 p. (MPIDR Working Paper, 2002-014), [En ligne], <http://www.demogr.mpg.de/papers/working/wp-2002-014.pdf>, 19 juin 2002.
- Wadhwa, Surinder et Jill Strachan (1993), *Statistiques choisies sur la natalité et la fécondité, Canada, 1921 à 1990*, Statistique Canada, Centre canadien d'information sur la santé, 83 p.
- Waldfoegel, Jane (1998), «The Family Gap for Young Women in the United States and Britain : Can Maternity Leave Make a Difference», *Journal of Labour Economics*, vol. 16, n° 3, p. 505-545.
- Weeks, John R. (1990), «How to influence fertility : the experience so far (1990)», *NPG Forum Papers*, n° 10, [En ligne] : <http://dieoff.org/page35.htm>, 21 mai 2002.
- World Labour Report 2000 : Income Security and Social Protection in a Changing World*, Genève, Bureau international du travail, 321 p.
- Wyn, Johanna et Rob White (1998), «Young People, Social Problems and Australian Youth Studies», *Journal of Youth Studies*, vol. 1, n° 1, p. 23-38.
- Zhang, Junsen, Jason Quan and Peter Van Meerbergen (1994), «The Effect on Tax-Transfer Policies on Fertility in Canada, 1921-1988», *The Journal of Human Resources*, vol. 29, n° 1, p. 181-201.

Adresses Internet de sites sur les statistiques**Australie :**

Australian Statistical Internet Sites : <http://www.nla.gov.au/oz/stats.html>

Australian Bureau of Statistics : <http://www.abs.gov.au/>

Canada :

Statistique Canada : <http://www.statcan.ca/>

Québec :

Institut de la statistique du Québec : <http://www.stat.gouv.qc.ca>

États-Unis :

U.S Bureau of the Census : <http://www.census.gov/>

Gouvernement des États-Unis : <http://www.firstgov.gov/>

Gouvernement des États-Unis, département du travail : <http://www.bls.gov/>

Federal Interagency Forum on Child and Family Statistics : <http://fatherhood.hhs.gov>

Suède :

The Clearing House on International Developments in Child, Youth and Family Policies at
Columbia University : <http://www.childpolicyintl.org/>

Europe :

Eurostat : <http://europa.eu.int/comm/eurostat/>

INSEE : http://www.insee.fr/fr/home/home_page.asp

International :

UNESCO et/ou Nations Unies, Statistiques : <http://www.un.org/Depts/unsd/>

ANNEXE

Tableau A
Taux de fécondité, selon le groupe d'âge¹ et indices globaux,
Québec, 1951-2000

Année	Groupe d'âge							Indice synthétique de fécondité	Âge moyen
	15-19 ²	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49		
	%								
1951	29,8	179,4	221,5	173,6	115,5	45,0	4,8	3,848	29,56
1952	31,4	187,8	223,2	176,6	115,0	44,0	4,7	3,914	29,45
1953	32,0	195,5	223,9	176,9	114,4	44,3	4,6	3,958	29,37
1954	33,2	201,8	226,0	180,5	115,9	45,3	4,8	4,038	29,35
1955	33,0	200,3	226,6	177,7	112,6	44,6	4,4	3,996	29,30
1956	33,1	197,8	232,5	172,2	115,1	42,6	4,3	3,988	29,27
1957	35,5	205,7	239,7	173,5	115,3	43,4	4,0	4,086	29,17
1958	34,6	204,6	237,4	170,0	110,0	40,3	4,2	4,005	29,08
1959	34,4	206,9	236,9	167,8	108,5	39,1	3,9	3,988	29,01
1960	34,1	204,6	226,0	162,1	102,8	38,2	3,8	3,858	28,94
1961	34,3	204,9	221,1	158,4	97,1	37,0	3,5	3,782	28,84
1962	32,7	202,9	213,7	155,0	92,9	34,7	3,0	3,674	28,76
1963	32,2	201,2	207,3	148,3	88,3	31,9	3,0	3,561	28,67
1964	30,2	193,9	202,1	143,1	82,0	30,4	2,9	3,422	28,63
1965	28,6	176,2	183,4	123,0	74,2	26,2	2,7	3,071	28,54
1966	27,2	157,4	164,8	107,5	62,9	22,0	2,3	2,720	28,39
1967	25,0	146,9	149,2	93,0	54,5	18,4	2,0	2,446	28,19
1968	24,0	136,6	143,3	87,2	47,3	15,6	1,7	2,279	28,04
1969	23,5	129,9	141,8	84,4	44,9	13,5	1,3	2,197	27,98
1970	22,7	122,5	137,8	80,6	40,4	12,2	1,0	2,086	27,92
1971	21,2	109,4	130,8	77,2	36,6	10,9	0,8	1,935	27,94
1972	18,9	98,2	125,2	70,8	31,3	8,7	0,8	1,770	27,87
1973	18,6	96,8	128,5	68,6	28,3	7,0	0,5	1,741	27,71
1974	17,7	95,5	131,4	69,1	24,5	5,9	0,5	1,723	27,60
1975	19,9	97,8	136,2	68,5	22,7	5,2	0,5	1,754	27,41
1976	20,6	97,1	135,1	67,8	21,9	4,5	0,3	1,737	27,33
1977	18,6	93,6	133,7	67,6	21,1	3,6	0,4	1,693	27,37
1978	16,6	91,0	132,0	68,9	18,8	3,4	0,3	1,655	27,41
1979	16,4	92,3	136,6	71,1	19,6	2,9	0,2	1,696	27,42
1980	15,4	89,7	131,3	67,9	18,7	2,8	0,2	1,631	27,40
1981	14,4	85,0	128,4	66,8	17,5	2,6	0,2	1,574	27,45
1982	14,3	81,4	119,0	61,8	17,0	2,5	0,1	1,481	27,39
1983	13,4	78,0	115,4	60,2	15,8	2,3	0,2	1,427	27,41
1984	13,3	74,7	116,1	61,0	16,6	2,3	0,1	1,421	27,49
1985	13,7	71,6	114,2	60,3	16,7	2,1	0,1	1,394	27,52
1986	14,6	69,3	112,3	59,0	17,0	2,4	0,1	1,374	27,54
1987	15,3	67,5	110,1	59,4	16,9	2,5	0,1	1,359	27,56
1988	15,6	70,5	113,6	62,3	18,1	2,8	0,1	1,415	27,59
1989	16,6	74,7	120,1	68,3	19,4	2,6	0,1	1,509	27,62
1990	18,1	79,7	128,4	75,2	22,0	2,8	0,1	1,632	27,69
1991	17,6	80,0	129,3	78,0	22,7	3,0	0,1	1,654	27,76
1992	18,2	77,0	129,5	81,2	23,6	3,3	0,1	1,665	27,88
1993	17,6	75,9	124,2	81,4	24,1	3,6	0,1	1,634	27,95
1994	17,6	75,0	123,0	82,5	25,2	3,6	0,1	1,634	28,02
1995	17,2	73,0	118,8	83,1	25,9	3,8	0,1	1,610	28,11
1996	16,5	72,4	118,3	82,4	27,2	3,8	0,2	1,604	28,18
1997	15,6	67,5	111,6	80,8	26,6	3,8	0,1	1,530	28,27
1998	14,7	63,7	108,1	78,6	26,3	4,1	0,1	1,478	28,35
1999p	14,2	60,8	105,9	78,4	27,4	4,0	0,1	1,455	28,47
2000p	13,3	60,0	104,0	78,7	27,2	4,3	0,1	1,438	28,53

1. Les taux par groupe d'âge sont la somme des taux par année d'âge divisée par 5.

2. Comprend les naissances des mères de 14 ans et moins.

Source : Institut de la statistique du Québec, 2001, site internet.

Tableau B
Premières naissances vivantes
par groupe d'âge de la mère au Québec (%),
1987 et 1997

1987			1997		
<i>Groupe d'âge de la mère</i>					
Moins de 20 ans	De 20 à 29 ans	30 ans et plus	Moins de 20 ans	De 20 à 29 ans	30 ans et plus
7,8	74,3	17,7	9,1	62,6	28,3

Source : Statistique Canada, *Naissances et décès*, 1999.

Tableau C
L'âge moyen au premier mariage au Québec,
1976 à 1998

Année	Hommes	Femmes
1976	25,5	23,5
1981	26,0	24,0
1986	27,0	25,0
1991	27,8	25,9
1996	29,0	27,1
1997	29,5	27,6
1998	29,6	27,6

Source : Institut de la statistique du Québec (2000), « Taux de nuptialité des célibataires selon le sexe et le groupe d'âge et indices globaux, Québec, 1951-1999 », [En ligne], Institut de la statistique du Québec, http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demograp/etat_matrm_marg/503.htm, 22 août 2002.